TOULOUSE POUR...

Les personnes en situation de handicap

Guide pratique

MAIRIE DE TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

Toulouse accessible

Rendez-vous sur la chaîne YouTube de la Mairie de Toulouse

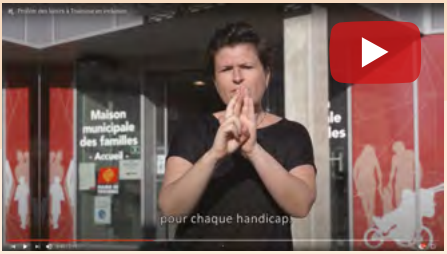

Tout au long de ce guide, vous trouverez des QR Code. Ils sont liés à des vidéos en Langue des Signes Française qui vous donnent des informations essentielles sur des thèmes très différents comme : l'emploi, l'accès au droit, les parcours scolaires en LSF, les loisirs, la citoyenneté…

Avec ce premier QR Code, connectez vous sur youtube et découvrez toutes les vidéos de ce guide en LSF.

La Mairie de Toulouse est pleinement mobilisée pour renforcer l'accessibilité, l'inclusion et faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à l'offre de services de la collectivité.

Or, pour que vous puissiez bénéficier des actions menées en votre faveur, l'information est primordiale. C'est tout le sens de la création de ce guide, qui réunit en un seul et même point d'entrée l'ensemble des informations et des renseignements utiles à votre vie courante.

Créé en concertation étroite avec les associations toulousaines qui vous accompagnent, ce guide témoigne de la volonté forte de la Mairie de vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Le guide est consultable en plusieurs versions accessibles sur toulouse.fr. Il est disponible en HTML5, en Audio Daisy, vidéo LSF, en Falc et en RTF....

Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Sommaire

1 • Je trouve le bon interlocuteur p.9

› Mes interlocuteurs p.12
La Caisse d'Allocations Familiales 31 p.12
La Mutualité Sociale Agricole p.15
La Mairie de Toulouse p.16
Le Département de la Haute-Garonne p.18
Les associations p.20

› Mes droits p.20
Les droits des personnes en situation de handicap p.20
Les droits des personnes victimes de violences ou de maltraitances p.22
Le droit des femmes et des familles p.24
Prise en charge juridique p.25

› D'autres relais d'information et d'accompagnement p.28
Le CCAS p.28
Centre régional d'information jeunesse Occitanie p.29
Espace Diversité et Laïcité p.30
Maison des associations p.31
Service communal d'hygiène et de santé p.32
Point info seniors p.33

› Services spécifiques p.34
Les service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) p.34
Les services d'aide à domicile p.36
Les services d'interprétariat LSF en vidéo p.44
Les services d'interprétariat en LSF p.45

Les plateformes d'interfaces en LSF p.46
Imprimer un document en braille p.46

2 • Je me déplace dans la ville p.48

› Préparer son déplacement p.49
Connaître l'accessibilité d'un bâtiment p.49
Trouver une place de stationnement adaptée p.50
Préparer un déplacement en transports en commun p.51
Mobibus, le transport à la demande p.53

› Se déplacer facilement p.59
En transport en commun p.59
Sur la voie publique p.66

› Voyager p.71
Le service Autonobus p.71
En autocar p.72
En train p.74
En avion - Aéroport Toulouse Blagnac p.78

3 • Je prends soin de ma santé p.80

› La CPAM p.81

› Les dispositifs d'urgence p.82
Les maisons médicales de garde p.84
Les dispositifs de téléassistance p.85

› Les interlocuteurs Santé p.88
Pour tous p.88
Pour les personnes en situation de handicap moteur p.91
Pour les personnes sourdes ou malentendantes p.92
Pour les personnes déficientes visuelles p.93
Pour les personnes en situation de handicap psychique p.95
Pour les seniors p.102

4 • Je cherche un logement p.104

› Être hébergé en établissement médico-social p.105
Les foyers d'hébergement p.105
Les foyers de vie p.105
Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) p.106

› Vivre en toute autonomie p.108
Demande d'un logement social accessible p.108
Des aides pour s'installer p.109

› Un lieu de vie adapté p.112
Dispositif Vivre mieux chez soi p.112
La prestation de compensation du handicap (PCH) p.114

› Je suis étudiant p.115
Quelle démarche p.115

5 • J'accède à l'emploi ou à la formation p.118

› L'essentiel p.119
La Reconnaissance qualité de travailleur handicapé p.119
L'obligation d'emploi des personnes handicapées p.120

› Je cherche un emploi ou une formation p.121
Pôle Emploi p.121
Handipro 31 / Cap Emploi Haute-Garonne p.123
La Mission Locale p.124
Les organismes de réadaptation professionnelle sur orientation de la MDPH p.125
Les organismes de formation p.128
Les accompagnements vers l'emploi p.129

› Je travaille p.131
En milieu ordinaire p.131
En milieu protégé p.137

6 • Je sors p.139

› Les équipements culturels et sportifs p.140
Les musées et les lieux culturels p.140
Les bibliothèques p.157
Opéra et musique p.161
Les centres culturels et d'animation de la Mairie de Toulouse p.163
Les théâtres p.164
Les autres salles de spectacle p.168
Les stades et salles de sport p.170

› Les festivals et les événements accessibles à Toulouse p.174
Des agendas pour suivre l'actualité culturelle p.174
Des événements identifiés et accessibles p.174

› Tourisme et accessibilité p. 176
L'Office de Tourisme de Toulouse p.176
Les lieux touristiques labellisés Tourisme et Handicap p.179

› Les groupes d'entre-aide mutuelle (GEM) p.181

› Les vacances et les loisirs p.183
Les sorties et séjours proposées par la Mairie de Toulouse p.183
Partir en vacances avec des organismes adaptés p.183
Des aides pour partir en vacances p.185

7 • Je pratique un sport ou un loisir p.187

› Les comités p.188
Comité régional Handisport Occitanie p.188
Ligue sport adapté Occitanie p.189
Comité départemental handisport p.189
Comité départemental Haute-Garonne du sport adapté (CDSA) p.190

› Je veux faire du sport en club p.190
Les clubs handisport ou de sport adapté p.190
Les cours collectifs de la Mairie de Toulouse p.208

› Je veux pratiquer un sport en toute autonomie p.210
À la piscine p.210
À la patinoire p.210
Dans les équipements sportifs de la ville p.211
Dans d'autres structures de la région toulousaine p.214

› Les activités artistiques, culturelles et sportives de la Mairie de Toulouse p.215
Centres d'animations et centres culturels p.215
Les MJC et associations d'éducation populaire p.216

› Les autres activités spécifiques p.217
Peinture et dessin p.217
Théâtre p.217
Danse p.218

8 • Je m'informe sur la vie toulousaine p.220

› Mes démarches citoyennes p.221
État civil p.221
Faire une demande de carte d'identité ou de passeport p.221
S'inscrire sur les listes électorales p.224
Signaler une difficulté p.225

› Les dispositifs d'accès à l'information p.225
« À Toulouse », le magazine de la municipalité p.225
« TIM », le magazine de Toulouse Métropole p.226
Un accès au site internet facilité p.226
Le conseil municipal en LSF p.228
Toulouse Connect p.228

9 • J'accompagne mon enfant p.230

› Dès son plus jeune âge p.231
Accueil en crèche des enfants en situation de handicap p.231
Les accueils spécifiques à domicile p.232

› Pendant sa scolarité p.235
La scolarisation en milieu ordinaire p.235
La scolarisation en milieu médico-social p.247

› Les vacances p.251
Une équipe renforcée p.251
Le rôle du référent handicap p.253

› Les espaces de loisirs pour les jeunes p.253
Les ludothèques p.253
Les Accueil Jeunes p.258
La Maison départementale des adolescents (MDA) p.258
Les espaces de jeux extérieurs p.259

10 • Je suis aidante, je suis aidant p.265

› Être aidant et en activité p.266
Congé de proche aidant p.266
La disponibilité et le temps partiel pour les fonctionnaires p.266
Le congé de solidarité familiale p.267
Le congé de présence parentale p.267
Jour d'absence à l'annonce d'un handicap chez l'enfant (dans le secteur privé) p.268
Allocation de présence journalière (AJPP) p.269
Allocation journalière du proche aidant (AJPA) p.269

› Être jeune aidant p.270

› Être dédommagé ou salarié en tant qu'aidant p.271
Si la personne en situation de handicap bénéficie de la PCH p.271
Si la personne en situation de handicap ne bénéficie pas de la PCH p.273
› Je prends soin de moi p.274
Faire un bilan de santé régulier p.274
Vous recherchez de l'écoute, une formation ou du soutien ? p.274
› Le droit au répit p.278
Accueil de jour en établissement p.278
L'hébergement temporaire en établissement p.278
L'accueil familial p.279

11 • Je trouve l'association qui peut m'aider p.281

Tous Handicaps p.282
Maladie invalidante – Handicap moteur p.287
Handicap moteur p.288
Maladie neurologique p.289
Handicaps moteur, visuel et mental p.289
Handicaps moteur et sensoriel p.289
Handicaps moteur, visuel, mental, psychique p.290
Malentendants p.290
Sourds et malentendants p.290
Mal ou non voyants p.292
Handicap mental p.293
Handicap mental et trouble du comportement p.294
Handicaps mental et cognitif p.294
Handicap mental et psychique p.294
Handicap cognitif p.295
Sourds et malentendants - handicap cognitif p.295
Handicap psychique et congnitif p.295
Handicap psychique p.296
Handicap cognitif – troubles du spectre de l'autisme p.297
Troubles du spectre de l'autisme p.297

1

Je trouve le bon interlocuteur

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH, groupement d'intérêt public sous tutelle financière du Conseil départemental de la Haute-Garonne, est le guichet unique d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans leurs démarches d'accès aux droits et prestations relevant de la compétence de la commission des droits de l'autonomie (CDAPH).

Maison départementale des personnes handicapées
10 place Alfonse-Jourdain
31000 Toulouse
Métro ligne B, arrêt Compans Cafarelli
Horaires d'ouverture consultables sur le site internet.

Pour déposer directement votre demande en ligne :
mdphenligne.cnsa.fr

Tél. : 0800 31 01 31 (numéro vert)
Du lundi au vendredi de 8h à 12h15
mdph31.fr
mdph@cd31.fr

Vous pouvez également téléphoner à la MDPH

- en visio-interprétation LSF
- en transcription instantanée de la parole (TTRP)
- en Langue française parlée complétée (LPC)

acce-o.fr

Horaires consultables sur le site internet de la MDPH.

Permanence LSF

Les mercredis après-midi,
de 13h15 à 16h15 sans RDV.

En dehors des permanences spécifiques en LSF, vous pouvez demander sur place l'utilisation d'un dispositif de visio-interprétation.

Si vous rencontrez des difficultés

- dans les domaines de la vie quotidienne, pour vivre à domicile, vous déplacer, vous loger, sortir et prendre soin de votre santé
- dans le domaine de la scolarité : orientation, scolarisation, études…
- dans votre vie professionnelle pour vous former ou travailler
- si vous êtes un aidant familial

Rendez-vous sur mdph31.fr

Des versions en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) sont disponibles sur le site et permettent de faciliter la compréhension de tous.

Dans certaines situations très complexes, vous pouvez demander l'élaboration d'un plan d'accompagnement global (PAG) auprès de la MDPH. S'il est accepté, ce PAG permet la mise en place d'un accompagnement spécifique dans le cadre de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT).

Retrouvez la vidéo présentant la MDPH en LSF sur la chaîne You Tube de la Mairie.
youtube.com

Mes interlocuteurs

Bon à savoir

La Plateforme 360 est un numéro vert qui vous permet d'entrer directement en relation avec des acteurs impliqués près de chez vous, qui se coordonnent pour vous apporter des réponses.

Tél. : 0 800 360 360 (numéro vert)

• La Caisse d'allocations familiales (Caf)

La Caisse d'allocations familiales a pour mission de soutenir les familles, en gérant et en versant les prestations légales à ses allocataires et en développant une action sociale familiale.
En fonction des droits attribués par la MDPH, la Caf verse des prestations telles que l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou encore l'Allocation journalière de présence parentale sur certificat médical (AJPP).

Plus d'infos

caf.fr
Tél. : 0 810 25 31 10 (service 0,06 € / min + prix d'un appel)
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Vous pouvez désormais contacter la Caf par visio-interprétation (interprète LSF ou TTRP) du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

caf.fr
Ma Caf > Contacter ma Caf

Bon à savoir

Un guide des prestations de la Caf est disponible en format audio sur la chaîne Youtube de la Caf.
youtube.com

Les antennes de la Caf Haute-Garonne

Toutes les antennes de la Caf de la Haute-Garonne sont ouvertes les lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 16h30 sans interruption.

Accessibilité

Un espace d'accueil, information, conseils - sans rendez-vous

Vous trouverez également dans ces antennes un espace téléservice permettant de consulter votre dossier en ligne, de mettre à jour votre situation, d'imprimer ou de compléter vos demandes, de déposer un courrier ou de faire vos déclarations trimestrielles de revenus en étant accompagné par du personnel qualifié.

Toulouse-Izards
1 place Micoulaud
>> Métro ligne B, station Trois Cocus

Je trouve le bon interlocuteur

Toulouse-Empalot
38 avenue Jean-Moulin
>> Métro ligne B, station Empalot

Toulouse-Reynerie
15 place André-Abbal
>> Métro ligne A, station Reynerie

Toulouse-Jolimont
6 rue des Redoutes

Point d'accueil en LSF : Visio guichet ou accueil avec interprète pour les personnes sourdes ou malentendantes qui pratiquent la LSF.
Ouvert les lundi et mardi de 13h à 16h30 et les jeudis de 8h30 à 12h, sans rendez-vous.
>> Métro Ligne A, station Jolimont

Bon à savoir

Dans chacune de ces antennes, un accueil prioritaire est ouvert pour les personnes en situation de handicap pouvant présenter une carte mobilité inclusion (CMI). Toutefois, l'accueil se fait sans rendez-vous.

Un espace d'accueil sur rendez-vous
Si vous souhaitez être reçu sans attente, privilégiez l'accueil sur rendez-vous de Toulouse-Riquet.
Cette antenne vous reçoit pour un entretien personnalisé, sans temps d'attente.

Pour prendre rendez-vous
caf.fr
Accueil > Ma Caf > Contacter ma Caf > Prendre un rendez-vous

Toulouse-Riquet
24 rue Riquet
>> Métro ligne A ou B, station Jean-Jaurès
ou métro ligne B, station François-Verdier

• La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La MSA est une organisation professionnelle qui s'occupe de la protection sociale des agriculteurs, des salariés agricoles et de leurs familles.
Elle propose des aides sanitaires et sociales et peut vous verser des prestations comme l'Allocation d'éducation enfant handicapé (AEEH) ou encore l'allocation aux adultes handicapés (AAH) si vous faites partie du secteur agricole et que vous êtes éligible à ces aides après décision de la MDPH.

Plus d'infos

MSA Midi-Pyrénées Sud 05 61 10 40 40
78 voie du TOEC
mps.msa.fr

Vous pouvez contacter la MSA Haute-Garonne en LSF, LPC ou TTRP du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
mps.msa.fr
Votre MSA > Nous contacter > Nous contacter avec Acceo

• La Mairie de Toulouse

La Mairie de Toulouse s'attache à permettre aux personnes en situation de handicap de participer pleinement aux activités et services proposés par la ville et à faciliter leur quotidien. Elle met notamment en œuvre l'Agenda d'Accessibilité Programmée dans le but de rendre accessibles tous ses établissements recevant du public (ERP) d'ici à 2025.

Le domaine Handicap et Accessibilité

Le domaine Handicap et Accessibilité travaille à l'amélioration de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Il organise régulièrement des actions de sensibilisation du grand public au handicap à travers notamment les Rencontres Ville & Handicap qui se déroulent chaque année en novembre. Il est également chargé d'animer la concertation avec les associations représentant les personnes en situation de handicap. Il renseigne les usagers et, si besoin, leur indique le bon interlocuteur.

Vous pouvez contacter la direction des Solidarités et le domaine Handicap et Accessibilité en LSF, TTRP et LPC.

toulouse.fr
Social > Handicap et Accessibilité > S'informer et communiquer

Domaine Handicap et Accessibilité 05 62 27 62 63
1 rue Delpech, 2e étage
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30

Mairies de quartier et Mairie bus

Les mairies de quartier sont vos interlocuteurs de proximité privilégiés. Elles permettent de régler vos formalités administratives facilement en étant plus proches de chez vous. Elles sont réparties entre différents secteurs.

Toutes les mairies de quartier sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et équipées d'un kit auditif d'accueil.

Plus d'infos
toulouse.fr
En Un Clic > Mairies de Quartier

Maisons de la Citoyenneté

Vous pouvez contacter les Maisons de la Citoyenneté, dont les locaux hébergent certaines mairies annexes, en LSF, TTRP et LPC : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et samedi de 9h à 11h45, sauf pour la Maison de la citoyenneté Sud-Est pour lequel le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Attention ce service en LSF est disponible uniquement pour la prise de rendez-vous, l'interprète LSF n'est pas prévu lors du rendez-vous lui-même.

Plus d'infos
toulouse.fr
La Mairie > Participation et citoyenneté >
Maisons de la citoyenneté

• Le département de la Haute-Garonne

Le conseil départemental agit auprès des personnes en situation de handicap dans le cadre des politiques d'action sociale qui lui sont dévolues, ainsi que par le versement de la prestation de compensation du handicap (PCH) et d'autres dispositifs.

Maisons des solidarités (MDS)

Les MDS sont les relais territoriaux de l'ensemble des politiques sociales du conseil départemental. Leurs équipes pluri-disciplinaires (médecins, infirmiers, puéricultrices, assistants sociaux…) assurent des missions sociales et médico-sociales
Ce sont vos interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions liées à la vie quotidienne et particulièrement en ce qui concerne l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Les Maisons des solidarités reposent sur les principes de gratuité, d'équité de traitement et de confidentialité. Les équipes accueillent ou se déplacent au domicile des usagers, en privilégiant une approche personnalisée. Elles travaillent en étroite coordination, afin de prévenir et de solutionner des problématiques multiples. Elles collaborent avec un vaste réseau de partenaires locaux et associatifs.

Les Maison des solidarités vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Toutes sont accessibles.

Plus d'infos
haute-garonne.fr

Le versement de la Prestation de compensation du handicap (PCH)

La PCH est une aide financière pour les personnes en situation de handicap, accordée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et versée par le Conseil départemental. Elle permet de prendre en charge différents besoins (aides humaines, aides techniques, aménagement du logement…), en fonction de votre situation, que vous soyez en établissement ou à domicile. La demande de prestation de compensation doit être déposée auprès de la MDPH.

Le Conseil départemental vous adressera, après réception de la notification de la CDAPH, la demande de pièces nécessaires et la mise en paiement de la prestation de compensation. A réception de ces justificatifs, les conditions et modalités de versement sont étudiées au regard de la situation individuelle et de la réglementation.

Plus d'infos
mdph31.fr
Droits et ressources > Les 4 allocations/prestations de référence

Téléassistance 31

Voir rubrique Je prends soin de ma santé - p.85.

Les transports scolaires pour les enfants en situation de handicap

Voir rubrique J'accompagne mon enfant - p.242 (Bon à savoir).

• Les associations

Le rôle des associations dans le domaine du handicap est primordial.
À Toulouse, le tissu associatif peut vous renseigner dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et répondre efficacement à vos questions.
Voir rubrique Je trouve l'association qui peut m'aider - p. 281.

Plus d'infos
toulouse.fr
Social > handicap et accessibilité > associations

> Mes droits

De nombreux organismes sont implantés à Toulouse pour défendre vos droits.

• Les droits des personnes en situation de handicap

Sur le site internet service-public.fr, vous pouvez trouver des réponses à vos questions concernant la scolarisation de votre enfant, les allocations, les hébergements ou encore le travail.

Plus d'infos
service-public.fr

À Toulouse, quelques interlocuteurs

APF France handicap 31 : Équipe Handi-droits

Cette équipe vous accompagne sur toutes les questions liées au handicap (montage de dossier MDPH, retraite, assurances, recherches de loisirs, aménagement du logement ou du véhicule…). Ce travail est complété par des conseils juridiques si nécessaire. Un avocat peut être consulté gratuitement.

APF France handicap 31 05 34 50 85 50
60 chemin du commandant Joël-le-Goff
>> Bus 46 accessible, arrêt École Police et Cadastre
dd31.blogs.apf.asso.fr
dd.31@apf.asso.fr

Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP Midi-Pyrénées)

Le GIHP intervient dans de nombreux domaines, notamment la défense des droits des personnes handicapées.
Pour tout rendez-vous, un premier contact par mail est obligatoire.

Plus d'infos
Tél. : 05 61 44 88 33
gihp.mip@laposte.net

Retrouvez les autres associations pluridisciplinaires dans la rubrique Je trouve l'association qui peut m'aider - p.281.

• Les droits des personnes victimes de violences ou de maltraitances

Numéro d'urgence pour maltraitance d'adultes vulnérables : 3977

Vous êtes victime de violences ou êtes témoin de violences sur une personne en situation de handicap, vous pouvez contacter le 3977 (numéro gratuit de la plateforme nationale) et ouvrir un dossier.
Ce numéro d'urgence s'appuie ensuite sur des associations locales que vous pourrez rencontrer.

Pour ouvrir un dossier
Tél. : 3977
de 9h à 18h du lundi au vendredi.

Pour un dossier ouvert
Tél. : 05 61 21 41 69
le mercredi matin de 9h à 12h et annoncez votre numéro de dossier ou le nom de la victime/appelant sur le répondeur.

Numéro d'information sur les violences conjugales : 3919

Alma 31

L'association écoute, conseille et oriente les personnes victimes de violences ou leur famille.

Accessibilité

Service communal Hygiène et Santé
2 rue Malbec
>> Bus Linéo 9, 7, bus 44, 14, arrêt Pont Neuf
Métro Ligne A station Capitole ou Esquirol

France Victimes 31

L'association France Victimes 31 tient des permanences sur rendez-vous sur trois sites.

Maison de Justice et du Droit de la Reynerie — 05 61 43 06 94
2 impasse Abbé-Salvat
>> Métro ligne A station Reynerie

Maison du Projet — 05 34 24 52 21 sur rdv téléphonique
97 rue Ernest-Renan
>> Métro ligne B, station Trois Cocus

France Victimes 31 — 05 62 30 09 82

Maison des Associations
3 place Guy Hersant
Horaires d'ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h
>> Bus n°11, 34, 115 arrêt Saint-Agne
Métro ligne B station Empalot ou Saint-Agne-SNCF
Parking gratuit : accès rue Férétra

• Le droit des femmes et des familles

UDAF 31

L'Union départementale des familles porte les intérêts et la voix des familles à l'échelon local.
Permanences du Point info Famille
Les lundis et mercredis de 9h à 12h,
Les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h

UDAF 31 57 rue de Bayard >> Métro ligne A, station Marengo SNCF Métro ligne B, station Jeanne d'Arc Bus L9, arrêt Victor-Hugo Bus L8, arrêt Bachelier Bus 27, arrêt Matabiau - Gare SNCF	05 34 41 38 13 (tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h)
Service de protection des majeurs	05 34 41 38 13 (de 10h à 12h et de 14h à 16h)

Centre d'information droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le CIDFF est un interlocuteur national représenté au niveau local pour tout ce qui concerne les droits des femmes, les violences faites aux femmes ou bien encore l'égalité femmes hommes. Les CIDFF proposent une information juridique confidentielle et gratuite, assurée par des juristes.

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf mercredi matin)

CIDFF de la Haute-Garonne 05 34 31 23 31
95, grande rue Saint-Michel
>> Métro ligne B
station Palais de Justice
ou Saint-Michel Marcel-Langer
Bus 12, arrêt Notre Dame
Tram 1, arrêt Palais de Justice

• Prise en charge juridique

Le Centre départemental d'accès au droit (CDAD)

Le Centre départemental d'accès au Droit 31 permet à tout citoyen de connaître ses droits et obligations.
L'aide à l'accès au droit comprend les consultations juridiques, l'orientation et l'aide à l'accomplissement des démarches ainsi que la sensibilisation aux modes de règlement amiable des litiges.
Les permanences juridiques ont lieu dans différentes structures à Toulouse.

Plus d'infos
cdad-haute-garonne@justice.fr
cdad-hautegaronne.justice.fr
Tél. : 05 61 33 70 90

Bon à savoir

La Maison de justice et du droit de la Reynerie tient une permanence sur rendez-vous en LSF le 2e mardi du mois de 14h à 17h.

Par sms ou imo : 06 89 99 69 48
Par courriel : secretariat@interpretis.fr
Par skype : interpretis@hotmail.com

Les délégués défenseurs des droits

Il est possible de saisir un défenseur des droits gratuitement. À Toulouse, les défenseurs des droits tiennent des permanences au sein de différentes structures.

Maison de la citoyenneté Rive Gauche — 05 31 22 91 30
20 place Jean-Diebold
Défenseur des droits : Suzanne Paillet
Lundi matin - Mercredi après midi

Préfecture de la Haute-Garonne — 05 34 45 37 17
1 place Saint-Étienne
Défenseur des droits : Colette Gayraud, correspondante régionale droits des enfants
Lundi toute la journée - Mardi après midi
Mercredi toute la journée - Jeudi toute la journée

Mairie annexe Desbals 05 61 41 23 80
128 rue Henri-Desbals
Défenseur des droits : Bernard Galaup, spécialisé dans les droits des personnes en situation de handicap
Mercredi matin

Maison de la citoyenneté sud-est 05 67 73 87 67
81 rue Saint-Roch
Défenseur des droits : Bernard Galaup, spécialisé dans les droits des personnes en situation de handicap
Mercredi après-midi

Maison de la citoyenneté Toulouse est 05 31 22 93 00
8 bis avenue du Parc
Défenseur des droits : Elisabeth Combe
Mercredi après-midi

Maison de Justice et du droit de la Reynerie 05 61 43 06 94
2 impasse de l'Abbé-Salvat
Défenseur des droits : Jean-Michel Murcia
Jeudi toute la journée

Espace Diversités Laïcité 05 81 91 79 60
38 rue d'Aubuisson
Défenseur des droits : Daniel Soucaze
Jeudi toute la journée (sur rendez-vous)

HandiLex Occitanie

L'association Réseau Handilex Occitanie accompagne les personnes en situation de handicap et/ou victimes d'accidents ou de dommages corporels dans leurs démarches juridiques en s'appuyant sur un réseau d'avocats. Il s'agit d'un service payant.

Réseau HandiLex Occitanie
40 place des Carmes
31000 Toulouse
occitanie@handilex.com

Bon à savoir

Le dispositif national Santé Info Droits, ligne téléphonique d'informations juridiques et sociales répond à vos questions en relation avec le droit et la santé.

Tél.: 01 53 62 40 30 (prix d'une communication normale)
Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h et mardi et jeudi de 14h à 20h.

› D'autres relais d'information et d'accompagnement

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS est mobilisé dans la lutte contre les exclusions et accompagne les personnes en situation de grande précarité ou de difficulté sociale à travers différents services d'accès aux droits (domiciliation, instruction des demandes de RSA,

demandes d'allocation de solidarité personnes âgées…). Il gère également l'institut médico-éducatif de Montaudran.
Le service de l'aide sociale légale assure en outre l'instruction des dossiers de demandes d'aide concernant les personnes âgées ou personnes handicapées pour les placements en établissements ou des aides à domicile qui sont ensuite transmis au conseil départemental.
Enfin, le service de protection des majeurs assure la prise en charge des personnes vulnérables sous mesures de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice.

CCAS Toulouse 05 61 58 85 85
2 bis rue de Belfort
>> Bus ligne 14, 23 et L 8, arrêt Riquet
Bâtiment non accessible aux personnes à mobilité réduite

Pour toute information concernant le service de Protection des majeurs
Tél.: 05 61 58 85 65
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
service.tutelles@ccas-toulouse.fr

• Le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) Occitanie

Le CRIJ informe, accompagne et conseille les jeunes de moins de 30 ans dans les domaines de l'orientation scolaire, des métiers, du logement, des droits sociaux ou encore de la mobilité internationale. Des rendez-vous personnalisés permettent aux jeunes de concrétiser leurs projets.

CRIJ Occitanie 05 61 21 20 20
17 rue de Metz
De 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
>> Métro Ligne A,
station Esquirol
Métro Ligne B station Carmes
Bus lignes 38, 10, 12, 44, arrêt Esquirol
Entrée : porte cochère (appuyer sur le bouton en bas de l'interphone), au fond du couloir, dans la cour, prendre la porte de droite.

• Espace diversités laïcité

L'Espace diversités laïcité accueille les personnes victimes de discrimination, de rejet ou en situation d'exclusion et trouve des interlocuteurs pour les accompagner. L'Espace diversités accueille notamment le centre LGBT (Lesbien, Gay, Bi et Trans) de Toulouse ainsi que la mission Égalité femmes/hommes. Des conférences, journées d'informations et autres animations y sont également proposées.

Accessibilité

Espace Diversités Laïcité 05 81 91 79 60
38 rue d'Aubuisson
espace-diversites-laicite@mairie-toulouse.fr
>> Métro ligne A,
station Jean-Jaurès
Métro ligne B, station François-Verdier

Horaires : lundi de 13h45 à 19h30 -
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h 30
et de 13h45 à 19h30 (en soirée selon les
manifestations) - le samedi de 14h à 18h
(ouverture prolongée certains samedis).

• Maison des associations

La Maison des associations est le lieu dédié au tissu associatif toulousain. Elle propose des bureaux, des salles de réunion, une salle polyvalente, des espaces d'expositions ou encore de reprographie. Guichet unique des demandes des associations, elle relaie l'information associative.
Les associations peuvent faire leur demande de subventions et de salles sur le portail des démarches en ligne :
montoulouse.fr/associations

Accessibilité

Maison des associations 05 36 25 28 30
3 place Guy Hersant
>> Bus n°11, 34, 115 arrêt Saint-Agne
Métro ligne B : station Empalot
ou Saint-Agne-SNCF
Parking gratuit : accès rue Férétra
De 9h à 12h et de 14h à 17h

• Service communal hygiène et santé

Le Service communal hygiène et santé met en œuvre des actions visant à préserver la santé des populations. Il travaille également avec de nombreuses associations œuvrant pour la prévention, l'accès aux soins et le bien-être et qui permettent aux personnes malades et aux aidants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Accessibilité

Service communal d'hygiène et de santé 05 61 22 21 80
2 rue Malbec
>> Bus L 9, 7, bus 44, 14, arrêt Pont Neuf
Métro ligne A,
station Capitole ou Esquirol
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Retrouvez le programme des événements à l'accueil du Service communal hygiène et santé ou sur

toulouse.fr
Accueil > Services > Publications > Toulouse santé la Lettre

• Point info seniors

Le Point info seniors renseigne sur les activités spécifiques aux seniors, les services à domicile, la prévention, la santé et les oriente vers les services compétents.
Dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence, il recense les personnes isolées, âgées, en situation de handicap, fragilisées souhaitant bénéficier d'un contact.
Si vous souhaitez être inscrit au registre communal du Plan d'Alerte et d'Urgence, vous pouvez vous rendre ou téléphoner au Point Info Seniors ou encore écrire à cette adresse mail : inforegistre.pau@mairie-toulouse.fr

Vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne avant de vous y rendre :
montoulouse.fr
Accueil > Particuliers > Loisirs > Point Info Seniors - Rendez-vous

Accessibilité

Point Info Seniors
17 rue de Rémusat
>> Métro Ligne A, station Capitole
Navette Ville : arrêt Rémusat
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h45
et le vendredi de 8h30 à 13h

0800 042 444
(numéro vert, appel gratuit depuis un fixe)

Quelques services spécifiques

Vous avez besoin d'une aide à domicile, d'un interprète LSF ou bien d'un document en braille ? Il existe des services disponibles sur la ville de Toulouse.

• Les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Certains adultes en situation de handicap peuvent avoir besoin d'être accompagnés dans leur quotidien chez eux, dans leur vie sociale ou sur leur lieu de travail.
Deux types de services existent pour répondre à ces besoins : les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH). Ces services peuvent être permanents ou temporaires.
L'accompagnement par ces services se fait en fonction de la situation de la personne handicapée et de sa notification MDPH.

Plus d'infos
mdph31.fr
Accueil > Vie quotidienne > Vivre à domicile et assumer ses frais courants > Être accompagné dans sa vie sociale

Un document en FALC sur ce sujet est disponible sur la page du site internet.

Les SAVS

SAVS RES-O — 05 34 40 44 70 / 05 62 72 86 38
13, rue André Villet - Périsud III
Capacité d'accueil : 32
res-o.fr

SAVS Le Petit Bois — 05 61 42 58 48 / 05 61 42 76 39
Résidence L'Occitan
114, Bd Déodat de Séverac
Capacité d'accueil : 66
asei.asso.fr

SAVS Les Iris — 05 61 21 58 17
120, rue Achille Viadieu
Capacité d'accueil : 25
groupe-sos.org

UAAVS – L'Occitan — 05 62 71 84 84 / 05 62 71 84 85
55 avenue Louis-Bréguet
Immeuble Hermès, 4e étage
Capacité d'accueil : 110
adapei31.com

SAVS APF France handicap — 05 34 51 69 90 / 05 34 51 69 91
62, chemin du Commandant Joël-Le-Goff
Capacité d'accueil : 150
brmidipyrenees.blogs.apf.asso.fr

Service d'accompagnement et d'hébergement pour étudiants handicapés dépendants (SAHEHD)
Université Paul Sabatier –
Résidence Clément Ader
118, route de Narbonne
Capacité d'accueil : 20
res-o.fr
05 61 00 10 03
05 61 00 32 10

Les SAMSAH

Route nouvelle
2, avenue Jean-Rieux
1er étage – Droite
Capacité d'accueil : 40
routenouvelle.fr
05 34 41 43 83

Autravia
53 route d'Agde
Capacité d'accueil : 20
05 61 54 34 47
05 61 34 05 91

• Les services d'aide à domicile

Vous cherchez un service d'aide à domicile pouvant intervenir auprès d'une personne en situation de handicap ?

Vous avez besoin d'un accompagnement dans cette démarche

Vous pouvez contacter un organisme mandataire. Ce service vous propose une aide à domicile dont vous êtes l'employeur

mais il vous accompagne dans toutes les démarches administratives notamment auprès de l'URSSAF ou du Centre national des CESU si vous bénéficiez du dispositif départemental « Chèques solidarité 31 ».
Si vous êtes bénéficiaires de la PCH , vous pouvez bénéficier d'une compensation financière pour recourir à ce type d'organisme

Bon à savoir

Le service Mand'APF peut vous accompagner dans votre fonction de particulier employeur (recrutement, démarches administratives, procédures…)

Tél. : 05 34 50 85 57 - 06 78 13 72 99

service.mandataire31@apf.asso.fr

Vous gérez seul le recours à un service d'aide à domicile

Vous avez recours à un organisme prestataire labellisé par le conseil départemental. Le tarif des interventions est fixé par le service d'aide à domicile. Si vous êtes bénéficiaire de la PCH, vous avez droit à une compensation financière pour l'emploi d'un service d'aide à domicile. Pour cela, l'organisme choisi doit faire partie d'une liste mise à disposition sur le site internet du conseil départemental.

Plus d'infos

haute-garonne.fr

Accueil > Nos services > Être aidé > Guides des aides > Services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes en situation de handicap

Tél. : 05 34 33 40 48
dpti-paph-maintiendomicile@cd31.fr

Services d'aide à domicile dotés d'une autorisation et d'une habilitation à l'aide sociale

Association Résilience Occitanie reso@res-o.f	05 62 71 67 90
ADPAM contact@adpam.asso.fr	05 62 26 92 00
Solidarité Familiale contact@solidarite-familiale.org	05 62 48 58 48
Alliance Sages Adages siege@asa-asso.com	05 61 80 84 84
AMFPAD contact@amfpad.fr	05 34 45 06 20
CERAS - Centre Régional d'Aide et de Soutien contact@ceras-mp.com	05 61 99 02 33

Services d'aide à domicile dotés d'une autorisation par le président du Conseil départemental

1.2.3 Toulouse Services 123toulouseservices@gmail.com	05 61 40 64 38
A2ZEN ml.darrieux@a2zen-services.fr	05 61 17 95 56

ACOPE services à domicile contact.acope@gmail.com	05 31 98 36 05 06 24 63 74 69
À côté de vous 31 contact@acotedevous31.fr	09 54 16 28 55
DHAP (ADEPAD) adhap31c@adhapservices.eu	05 61 22 40 50
ADMR Bonnefoy-Matabiau admr.sad.bonnefoymatabiau@fede31.admr.org	05 61 48 11 06
À Domicile association.adomicile@laposte.net	05 82 95 67 53 06 13 50 21 95
Adom'toulousain (Groupe Auxilia Service) contact@adom-toulousain.com	05 67 31 02 09 06 10 35 17 28
AD Seniors Toulouse Nord ad31@adseniors.com	06 49 24 21 39
Âge d'or services (Sérénité chez vous) Toulouse-nord@agedorservices.com	05 61 09 15 50
APAMH31 Services apamh31services@gmail.com	05 62 86 08 42 06 43 71 77 99
APEF Services Toulouse – Balma (Presta services marie.rouault@apef.fr	05 82 95 21 22
Aquarelle Toulouse (Arc en ciel) info@aquarelle-service.fr	05 61 47 18 84

Auxilia Services contact@auxilia-services.com	05 61 52 18 84
Auxi'life 31 contact.toulouse@auxilife.fr	05 61 25 68 02
Avec vous contact@avecvous-services.fr	06 19 01 11 28
Azae (A2MICILE Toulouse Est) david.seguier@azae.com	05 61 26 03 46 06 99 92 18 55
Bien à la maison (Onela) toulouse@onela.com	05 67 33 93 59
Bien chez vous accueil@bienchezvous31.fr	05 62 24 49 71
Cap'educs capeducs@gmail.com	06 33 16 31 40
Choix de vie nathaliepierre@choixdevie.com	06 73 48 33 85
Colin et compagnie colin.et.compagnie@gmail.com	06 19 66 22 58
Confort chez soi confortchezsoi.services@gmail.com	06 83 68 22 90 06 09 68 10 37
CP-Domicile cpdomicile@clinique-pasteur.com	05 62 21 37 88

Crèche and do info@crecheanddo.fr	05 61 34 00 66
Domaliance Sud Ouest toulouse2@domaliance.fr	05 61 07 13 20
Domicil+/Amelis v.alessandrini@amelis-services.com	05 34 39 91 41
Domicil'services 31 domicileservices31@gmail.com	05 31 22 35 52
Domidom services agence31@domidom.fr	05 34 40 13 58
Domusvi Domicile agence-toulouse@domusvidomicile.com	05 33 00 31 72
Eho services Toulouse Toulouse@sousmontoit.fr	05 62 80 65 90
Family Home Services familyhome.service@yahoo.fr	05 61 71 23 05 06 25 18 57 19
Free Dom' Toulouse agence.Toulouse@free-dom.fr	05 61 81 48 91 06 49 46 14 38
Galaxis l.lalaurette@galaxis-service.fr	05 61 47 38 30
Générale des services (Tolosa Services) Toulouse@gdservices.fr	05 32 11 00 39 07 63 78 03 14

Harmony Domicile contact.harmonydomicile@gmail.com	05 61 80 25 98 06 16 29 92 90
Humalliance-Groupe contact@humalliance-groupe.fr	05 61 45 73 88
Icart chez soi icart.inter.service@free.fr	05 34 25 94 20
La Ruche Toulousaine (Marie Louise) contact@ruchetoulousaine.fr	05 62 18 55 29 06 73 51 34 09
LDT Services (Viva Services) lydia.duflot@vivaservices.fr	05 62 15 04 32 07 86 84 35 30
L'enfanfare lenfanfare@hotmail.f	05 34 63 93 08 06 89 92 34 82
Les 4 Âges les4ages@orange.fr	05 62 16 08 82
Le Temps des Violettes le.temps.des.violettes@orange.fr	05 34 46 53 39
Ménage À Domicile « MaDom » contact@madom-toulouse.com	05 62 88 37 31
Merci+ Midi Pyrénées info@merciplus.fr	05 67 34 13 11 05 31 47 20 76 06 02 53 60 99
Midi-Pyrénées Sud Solutions Services (MP3S) contact.mp3s@gmail.com	05 61 10 40 09

Mila Services (Autonomiadom)	05 67 76 09 77
Nous pour vous npv31@laposte.net	06 80 45 45 65
O2 Toulouse fabien.desnoues@o2.fr	07 75 29 41 27
O Côté Des Parents contact@ocotedesparents.fr	05 62 48 41 30 06 69 72 37 97
Oméga autonomie (Petits-Fils) maxime.foucard@petits-fils.com	05 32 11 07 85 06 11 96 50 65
O Petits Soins contact@opetitssoins.org	05 34 56 55 26 06 84 84 46 06 06 20 40 27 94
Ovelia 31 minimes@ovelia.fr	05 32 26 10 10
Semyosis accueil@semyosis.org	06 78 73 26 53
Senior Proxiservices senior.compagnie31@gmail.com	09 83 01 29 06 06 72 59 48 54 06 47 59 98 90
Soleil Pour Tous soleilpourtous2@gmail.com	06 79 80 51 77
Solutia Toulouse bruno.cazala@solutia-domicile.com	05 31 54 12 56

Sous mon Toit toulouse@destia.fr	05 62 80 65 90
Tallien services tallienservices@free.fr	05 62 72 13 71
Tandems andems.sophie.ragot@gmail.com	06 66 15 71 34
Trait d'union trait-union@wanadoo.fr	05 61 62 50 39
Vitame Services toulouse@destia.fr	05 62 80 65 90
Viveo Services mdupre@viveo-services.com	05 62 48 13 41
Vivregaux hissam.fahdi@gmail.com	05 31 98 92 03 06 19 71 54 18

• Les services d'interprétariat LSF en vidéo

Les services d'interprétariat vidéo permettent aux personnes sourdes ou malentendantes de communiquer à distance avec les entreprises et organisations publiques, gratuitement, en Langue des Signes Française (LSF), Transcription en Temps réel de la parole (TTRP) ou Langue française parlée complétée (LPC).

Elioz 05 62 74 00 30
81 boulevard Lazare-Carnot
elioz.fr

• Les services d'interprétation en LSF

Vous avez un entretien d'embauche, une réunion de service, une formation scolaire ou même un rendez-vous chez le médecin ou chez le notaire ? Vous pouvez faire appel aux services d'un interprète en langue des signes française. Ces services sont payants.

AM interprétation 06 46 53 14 51
7 allées Pau Feuga
contact@am-interpretation.fr
am-interpretation.fr

Interpretis 05 61 47 05 05
2 rue Saint-Jean 06 89 99 69 48
Du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h Appel visio
secretariat@interpretis.fr 09 77 19 06 15
interpretis.fr

RIM, Interprètes en Mouvement 07 85 27 08 84
49 rue Viguerie
accueil@rim-interpretes.com
rim-interpretes.com

Semyosis 06 78 73 26 53
76 allées Jean-Jaurès
Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
accueil@semyosis.org

• Les plateformes d'interfaces en LSF

Les plateformes d'interface de communication assurent la mise en relation entre les personnes entendantes et les personnes sourdes ou malentendantes en s'adaptant au mode de communication de chacun. Il ne s'agit pas d'un interprétariat. Le professionnel reformule les propos de la personne entendante pour une meilleure compréhension.

Autrement Dit 06 78 73 26 53
1, impasse André Lartigue
Carré Wilson Bât B
Skype : permanencead
contact@autrement-dit.eu
autrement-dit.eu

Whats app / SMS
07 60 99 80 80
09 83 24 14 11

• Imprimer un document en braille

Vous avez besoin d'imprimer un rapport, une carte de visite, ou un autre document en braille.

Centre de Transcription et d'Édition en Braille (CTEB)

98 rue Michel-Ange — 05 61 57 95 89
contact@cteb.fr
>> Bus 41 arrêt Pradet
Bus 61 arrêt Lycée Toulouse-Lautrec
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h

Médiathèque José Cabanis

La Médiathèque José Cabanis dispose d'une embosseuse braille qui peut permettre aux utilisateurs de venir imprimer leurs petits documents au Pôle l'Œil et la Lettre. À noter toutefois que si vous souhaitez utiliser cette embosseuse, il vous faut amener votre propre papier braille.

Médiathèque José Cabanis — 05 62 27 45 86
1, allée Jacques Chaban-Delmas
Horaires : mardi, mercredi, vendredi, samedi : 10h à 19h, jeudi : 14h à 19h, dimanche : 14h à 18h. Fermeture le lundi et le jeudi matin.
>> Métro ligne A, station Marengo
Bus : 14, 22, L8 arrêt Marengo SNCF

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

2

Je me déplace en ville

Préparer son déplacement

Connaître l'accessibilité d'un bâtiment

Les Établissements recevant du public (ERP) de la ville de Toulouse devraient, à terme, être référencés sur le site acceslibre.gouv.fr qui donnera des indications sur leur niveau d'accessibilité.
Chaque établissement public sera également, à terme, doté d'un Registre public d'accessibilité (RPA) qui vous renseigne sur le degré d'accessibilité du bâtiment et les équipements disponibles sur place (kit auditif d'accueil…).

Les fiches du RPA sont rédigées en « Facile à lire et à comprendre » pour que l'information soit accessible à tous.

Vous pourrez retrouver, à terme, tous les RPA sur le site internet toulouse.fr
La mise en accessibilité de tous les Établissements recevant du public sera terminée à l'horizon 2025.

Plus d'infos
toulouse.fr
Service > Social > Handicap et accessibilité > Accessibilité des établissements

Bon à savoir

À Toulouse l'offre de parcs et de jardins accessibles au grand public est nombreuse et variée. Certains sont remarquables et classés, comme le Jardin Royal.

Des travaux ont été engagés sur l'accessibilité des allées de ces espaces verts, notamment avec la mise en place de matériaux sur lesquels il est plus facile de rouler. Pour le confort de tous, un meilleur contraste entre les allées et les parties végétales a également été pensé comme la mise à disposition d'un mobilier urbain accessible (bancs, fontaines, aires de jeux…).

• Trouver une place de stationnement adaptée

Le stationnement est gratuit sur toutes les places payantes de la voie publique pour les titulaires de la carte Européenne de stationnement ou la carte Mobilité inclusion, mention stationnement.
La durée de stationnement sur les places standard ou réservées aux personnes titulaires de la carte Mobilité inclusion, volet stationnement, est limitée à 24 h consécutives sur l'ensemble de la ville de Toulouse.

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Transports – Mobilité > Bien stationner dans la ville > Stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Bon à savoir

La Carte mobilité inclusion doit être demandée à la MDPH de la Haute-Garonne.

mdph31.fr
Accueil > Vie quotidienne > Demander la carte mobilité inclusion

• Préparer un déplacement en transports en commun

Avant de prendre les transports en commun, vous pouvez préparer votre trajet grâce à différents moyens.
Toutes les informations nécessaires à vos déplacements quotidiens sont sur le site : tisseo.fr

Un calculateur d'itinéraire adapté aux personnes à mobilité réduite

Disponible sur tisseo.fr et l'application mobile « Mobi.tisseo », ce calculateur vous permet d'entrer votre itinéraire et de sélectionner l'option « trajet accessible ». L'itinéraire proposé tient compte de l'accessibilité des arrêts aux personnes en fauteuil ainsi que de la disponibilité des ascenseurs (voir Transport en commun - Métro p.60).

Eô, une application pour préparer un trajet

Pour faciliter vos déplacements avec le métro toulousain, les noms des stations ont été complétés par des visuels. L'application « eô » vous permet de créer votre trajet en utilisant ces images. Vous visualisez

ensuite les étapes de votre trajet au fur et à mesure que vous avancez dans votre déplacement.

Plus d'infos
tisseo-collectivites.fr
Accueil > Réseau > Des transports pour tous

Bon à savoir

L'application est disponible sur Apple Store et Google Play.

Audiodescription des stations de métro et de tram

Afin de préparer au mieux votre déplacement, retrouvez les descriptions des stations de tram et de métro du réseau Tisséo en version audio.

Plus d'infos
tisseo.fr
Se déplacer > Réseau accessible > Audiodescriptions lignes T1-T2 ou ligne A ou ligne B

Allô Tisséo

Vous avez besoin d'une aide immédiate pour un itinéraire, des horaires, des conseils, pour vous déplacer ou toute autre information concernant le réseau Tisséo. Contactez les télé-conseillers d'Allô Tisséo. Ouverture du service du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h30.

Allô Tisséo
Tél. : 05 61 41 70 70

Le service peut également être joint en Langue des signes française (LSF), en TTRP ou LPC, de 9h à 17h30 du lundi au vendredi.

Plus d'infos
tisseo.fr
Nos plus > Contact

Service Audiotel

Ce service est disponible pour connaître les horaires de passage des bus et des trams en indiquant l'arrêt recherché.
Tél. : 08 05 230 440 (gratuit)

• Mobibus, le transport à la demande

Mobibus est un service public payant destiné à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. Il met à disposition des véhicules aménagés. Il fonctionne tous les jours de l'année, du lundi au vendredi de 7h à 0h30, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 0h30.

Bon à savoir

Ce service est très sollicité. N'hésitez pas à réserver le plus tôt possible votre transport afin de vous assurer d'une disponibilité sur les horaires qui vous conviennent.

Qui peut utiliser le service Mobibus ?

Les personnes en situation de handicap moteur permanent ou temporaire nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant, les personnes non-voyantes, les seniors de plus de 60 ans bénéficiant de l'APA (perte d'autonomie GIR 1 à 4), les personnes ne répondant pas à ces critères mais dont le handicap moteur ou visuel ne permet pas l'accès au réseau urbain classique par leurs propres moyens, sur décision de la commission d'accès.

Bon à savoir

Une autorisation, n'excédant pas 3 mois, peut être délivrée pour des personnes en situation de handicap moteur ou visuel temporaire. Plus d'informations auprès de Mobibus.

Comment utiliser le service Mobibus ?

Différentes formules existent pour vous permettre de vous déplacer.

Le service porte à porte

Ce service assure une prestation de transport avec accompagnement par le conducteur. L'usager est pris en charge de la porte du lieu de départ jusqu'à la porte du lieu de destination avec l'aide si besoin du conducteur.

Tarification du service porte à porte au 1er octobre 2020	
Trajet à l'unité en heures pleines	3,12 €
Trajet à l'unité en heures creuses (lundi au vendredi de 10h à 15h)	2,29 €
Trajet unité fréquence (à partir de six trajets en heures pleines dans le mois)	2,81 €/ trajet
Abonnement mensuel mise en place avec le service client du lundi au samedi (trajets professionnels valables pour un maximum de 2 trajets/jour et 10 trajets/semaines)	91,52 €
Avec accompagnateurs › Si « besoins d'accompagnement » ou « tierce personne » est mentionné sur la Carte mobilité	Gratuit
› Si le besoin d'accompagnateur n'est pas mentionné sur la carte	1,40 €
Annulation tardive* (entre J et J-7 avant le départ)	3 €

* Les cinq premières annulations sont sans frais

Le service adresse à adresse

Ce service assure une prestation sans accompagnement. La personne est prise en charge et déposée sur la voie publique.

Tarification du service adresse à adresse	
Trajet à l'unité en heures pleines	1,50 €
Trajet à l'unité en heures creuses (lundi au vendredi de 10h à 15h)	1,10 €
Trajet unité fréquence (à partir de six trajets en heures pleines dans le mois)	1,35 €/ trajet
Abonnement mensuel mise en place avec le service client du lundi au samedi (trajets professionnels valables pour un maximum de 2 trajets/jour et 10 trajets/semaines)	44 €
Avec accompagnateurs › Si « besoins d'accompagnement » ou « tierce personne » est mentionné sur la Carte mobilité	Gratuit
› Si le besoin d'accompagnateur n'est pas mentionné sur la carte	1,40 €
Annulation tardive* (entre J et J-7 avant le départ)	1,50 €

* Les cinq premières annulations sont sans frais

Le service « Le lien »

Le service « Le lien » propose une aide au déplacement depuis le domicile jusqu'à une station de métro, de bus ou de tram accessible et inversement. L'usager peut ensuite se déplacer sur l'ensemble du réseau Tisséo. Le conducteur intervient seulement pour accompagner dans la montée et la descente du véhicule. La prise en charge se fait depuis et vers le trottoir accessible le plus proche de l'arrêt ou de la « station de rabattement ».

Métro Ligne A
Stations : Balma – Gramont , Argoulets, Jolimont, Arènes, Basso Cambo.

Métro Ligne B
Stations : Ramonville, Université Paul Sabatier.

Tramway T1
Station : Aéroconstellation.

Bus 62 et 82
Arrêt :Castanet Tolosan.

La prise en charge est possible :
- du dimanche au jeudi : de 5h15 à minuit
- les vendredis et samedis : de 5h15 à 1h.

Une durée minimum de 1h entre la dépose et la nouvelle prise en charge est appliquée pour un transport. La distance à parcourir sur le réseau par l'usager entre une dépose et une nouvelle prise en charge est fixée à 3 arrêts minimum.

Tarifs	
Trajet à l'unité en heures pleines	Gratuit
Avec accompagnateurs Si « besoins d'accompagnement » ou « tierce personne » est mentionné sur la Carte mobilité	Gratuit
Si le besoin d'accompagnateur n'est pas mentionné sur la carte	1,40 €
Annulation tardive* (entre J et J-7 avant le départ)	3 €

* Les cinq premières annulations sont sans frais

Plus d'infos
tisseo.fr
Accueil > Tarification

Comment réserver son Mobibus ?

Pour pouvoir bénéficier du service Mobibus, il est nécessaire de s'inscrire en joignant le service.

Plus d'infos
Tél. : 09 69 39 31 31 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

Via le dispositif Accéo
Directement sur le site de Mobibus si vous êtes sourd ou malentendant.
tisseomobibus.com
Cliquez sur « Accéo » en haut à droite

Par SMS
Tél. : 06 44 63 11 60

Sur le site internet
tisseomobibus.com

Bon à savoir

Chaque déplacement doit être réservé dans un délai de 1 à 21 jours. L'ensemble des réservations en cours est consultable sur l'espace client de chaque usager sur le site de Mobibus.

> Se déplacer facilement

• En transport en commun

Retrouvez toute l'accessibilité des transports du réseau Tisséo sur le site internet et l'information sur la télécommande universelle - p. 66.

Plus d'infos
tisseo.fr
Se déplacer > Réseau accessible

Le métro

Les lignes de métro sont 100 % accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il existe également des dispositifs qui permettent un usage facilité de l'équipement.

Un portillon à module surbaissé

Le métro toulousain est équipé de portes de passage qui simplifient l'accès aux quais. La zone où valider son titre de transport est moins haute.

Des informations en temps réel sur les quais

Tous les quais sont équipés de panneaux dynamiques indiquant les prochains passages des rames ainsi que les informations circonstancielles. Ils sont sonorisables via une télécommande universelle.

Des quais accessibles par ascenseurs

Toutes les stations de métro sont équipées d'un ou plusieurs ascenseurs qui permettent de passer des quais à la station et inversement. Une annonce sonore indique la destination de l'ascenseur à l'intérieur de la cabine, juste avant l'ouverture des portes.

Bon à savoir

Tisséo met à jour régulièrement la liste des équipements qui ne fonctionnent pas.

tisseo.fr

Se déplacer > info-réseau > accès - Métro

À l'intérieur des rames

À l'intérieur des rames de métro, les noms des arrêts sont signalés à l'avance avant chaque arrêt par une annonce sonore et visuelle.

Mon métro d'image en image

Vous avez du mal à vous repérer dans l'espace, ne lisez pas bien le français ou éprouvez des difficultés à mémoriser les étapes de votre déplacement ? Chaque station de métro est représentée par un visuel qui favorise l'autonomie des usagers. Le dispositif Mon métro d'images en images permet de faciliter l'identification et la mémorisation des stations.

Ligne A

Basso Combo

Bellefontaine

La Reynerie

Mirail Université

Bagatelle

Mermoz

Fontaine Lestang

Arènes

Patte d'Oie

Saint-Cyprien République

Esquirol

Capitole

Jean Jaurès

Marnego SNCF

Jolimont

La Roseraie

Argoulets

Balma Gramont

Ligne B

- Ramonville
- Rangueil
- Empalot
- Carmes
- Jeanne d'Arc
- Minimes Claude Nougaro
- Trois Cocus
- Universiré Paul Sabatier
- Saouzelong
- Saint-Michel Marcel-Langer
- François Verdier
- Compans Cafarelli
- Barrière de Paris
- Borderouge
- Faculté de pharmacie
- Saint-Agne
- Palais de Justice
- Jean Jaurès
- Canal du Midi
- La vache

Des dispositifs de guidage

- Bandes d'éveil à la vigilance (BEV) sont placées en haut des escaliers et devant les portes.
- Bandes d'aide à l'orientation (BAO) permettent dans certaines stations de guider les voyageurs.
- Signalétique braille et relief sur le bandeau de commande : tous les ascenseurs en sont équipés.

Bon à savoir

Vous pouvez désormais demander à ce que votre carte Pastel soit marquée en braille.

Trois informations apparaissent dessus :

- le mot Tisséo en braille,
- des autocollants de formes et de tailles différentes pour distinguer la carte du titulaire de celle de l'accompagnant,
- la date de fin de validité.

Pour bénéficier de ce service, rendez-vous dans une des agences Tisséo.

Le tram

Le réseau de tramway toulousain est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les noms des stations de tram sont annoncés en audio et par écrit sur des panneaux défilants. Une bande d'éveil à la vigilance équipe le bord du quai et des clous en laiton indiquent l'emplacement des portes. Sur chaque quai, des bornes d'information affichent le temps d'attente des prochaines rames et d'autres informations. Elles sont sonorisables via une télécommande universelle

Le bus

Tous les bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. À l'intérieur, des emplacements sont réservés. Tous les arrêts des bus Linéo sont accessibles ainsi que 70 % des arrêts des autres lignes. À l'intérieur du bus, les noms des arrêts sont signalés avant chaque

arrêt par une annonce sonore et visuelle. À l'extérieur du bus, une information sonore indique le numéro de la ligne et la direction au moment de l'arrivée du bus et à l'arrêt. Ce dispositif est petit à petit, mis en place, sur un nombre croissant de véhicules.
De plus en plus d'arrêts sont équipés de bornes d'information voyageurs qui fournissent le temps d'attente et d'autres informations, y compris en audio pour les personnes détenant une télécommande universelle.

La navette du centre-ville

Fonctionnant du lundi au samedi, de 9h à 19h, les navettes du centre-ville sont gratuites. Elles sillonnent le centre historique selon un itinéraire préétabli. Il s'agit de navettes électriques qui sont très silencieuses.
L'accès à cette navette pour les personnes à mobilité réduite se fait uniquement via des arrêts déterminés : Cours-Dillon, Pont Neuf, Brunière, Féral, Carmes, Trois Banquets, Jean-Jaurès, Bellegarde, Rémusat, Embarthe, Arsenal, Barcelone, Quai Saint-Pierre et Quai de la Daurade.
Les navettes ne disposent que d'une place réservée pour les personnes à mobilité réduite.

Des tarifs adaptés

Les réductions dépendent du taux d'invalidité fixé par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ainsi que des revenus de la personne.
Tout voyageur doit néanmoins être muni d'un titre de transport en cours de validité.

Pour obtenir les réductions ci dessous, il faut s'adresser aux agences Tisséo qui vous délivreront une carte Pastel adéquate.

- Personnes dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 % : les transports sont gratuits (sur justificatif).

Sur indication dans la carte d'invalidité, mention « Tierce personne » ou « besoin d'accompagnement », une seconde carte Pastel peut être délivrée au bénéfice d'un accompagnant éventuel. Elle permet un accès gratuit au réseau métro, tram et bus et ne peut être utilisée qu'en présence de la personne accompagnée.

- Personnes dont le taux d'invalidité se situe entre 50 et 79 %

Revenu mensuel imposable supérieur au SMIC net	Niveau de réduction par rapport au plein tarif : 70 %
Revenu mensuel compris entre le montant de l'AAH et le SMIC	Niveau de réduction par rapport au plein tarif : 80 %
Revenu mensuel inférieur ou égal à l'AAH	Gratuité des transports

Bon à savoir

Tisséo a mis en place une Commission accessibilité du réseau urbain (CARUT). Elle permet une concertation avec les associations représentant les personnes en situation de handicap.

• Sur la voie publique

Pour vous déplacer en toute sérénité dans Toulouse, plusieurs dispositifs existent à destination des personnes mal ou non-voyantes

Bon à savoir

Vous rencontrez un problème de déplacement sur la voie publique (problème sur la chaussée gênant le cheminement, manque d'une BEV...) ; vous pouvez adresser une requête par mail à l'un des cinq pôles territoriaux de la Métropole en fonction de la localisation du problème ou appeler Allô Toulouse (p.225).

pole.toulousecentre@toulouse-metropole.fr
pole.nord@toulouse-metropole.fr
pole.est@toulouse-metropole.fr
pole.ouest@toulouse-metropole.fr
pole.sud@toulouse-metropole.fr

La télécommande universelle

Elle permet de déclencher les signaux sonores qui existent dans la ville et sur la Métropole.

Feux tricolores au niveau des passages piétons

Lorsque vous pouvez traverser, un message sonore émet une série de « bips » pour annoncer que la traversée est autorisée. Lorsque vous ne pouvez pas traverser, un message sonore indique « Rouge piéton » interdisant ainsi la traversée.

Les balises sonores

Elles sont situées sur les façades de certains Établissements recevant du public dans Toulouse.
Lorsque vous vous trouvez à une dizaine de mètres du bâtiment, la télécommande permet de recevoir : le nom du site, le chemin que vous avez à parcourir pour trouver l'entrée ou l'accueil du bâtiment depuis la balise sonore, les jours et horaires d'ouverture du bâtiment.

Les bornes « info voyageurs » du réseau de bus et tram Tisséo

Elles fournissent en temps réel le temps d'attente avant le passage des prochains transports.

Plus d'infos

toulouse-metropole.fr
Mission > Déplacements > Accessibilité : feux et balises sonores

Bon à savoir

Vous trouverez également sur cette page internet la carte et la liste des carrefours équipés de feux sonores.

Comment bénéficier d'une télécommande universelle ?

La télécommande est disponible sur demande dans un des points de distribution agréés.

Liste des justificatifs nécessaires :

- Justificatif de domicile dans l'une des communes de Toulouse Métropole,
- Carte nationale d'identité,
- Carte mobilité inclusion.

Points de distribution agréés
Dans toutes les Maisons de la Citoyenneté (voir p.17)

Secteur central : Marengo Boulevard 05 81 91 72 00
6, rue René-Leduc
Métro ligne A : station Marengo-SNCF
Bus 14 et L8 : arrêt Marengo-SNCF
accueil.marengo@toulouse-metropole.fr

Mairie de quartier de Lardenne 05 61 49 67 29
2, place Sauvegrain - Toulouse
Bus ligne 65 : arrêt Lardenne
mairie.quartier.lardenne@mairie-toulouse.fr

Mairie de quartier de Reynerie-Bellefontaine 05 36 25 29 79
5, rue de Kiev – Toulouse
Métro ligne A : station Reynerie
belfon@mairie-toulouse.fr

Les sanitaires accessibles

Lors de vos déplacements dans la ville, vous pouvez utiliser gratuitement des sanitaires publics accessibles :
les sanisettes.

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Propreté-déchets > Sanisettes gratuites

La Commission accessibilité pour tous (CAPT)

La Commission accessibilité pour tous (CAPT) dresse chaque année le bilan des actions en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion mises en place par la Mairie de Toulouse.
C'est une instance rendue obligatoire par la loi du 11 février 2005.

Elle est composée de représentants de la ville mais aussi des associations de personnes en situation de handicap, de seniors, d'acteurs économiques ou encore de particuliers investis dans la vie de la cité.

Le rapport annuel de la CAPT est disponible sur toulouse.fr
Services > Social > Handicap et Accessibilité > Participer à la vie locale > Commission accessibilité pour tous

Se déplacer en ville autrement

Se déplacer en ville, c'est aussi avoir des outils pour améliorer sa mobilité dans le milieu urbain.
Des interlocuteurs peuvent vous accompagner pour simplifier vos déplacements.

L'association Chiens guides d'aveugle grand sud-ouest

Elle a pour objectif d'éduquer des chiens guides et d'accompagner les personnes déficientes visuelles dans leur parcours pour en obtenir un gratuitement. Pour une personne déficiente visuelle, avoir un chien guide est un gain d'autonomie, de confort et de sécurité dans les déplacements.

Chiens Guides d'Aveugle Grand Sud-Ouest
44 rue Louis-Plana
Tél. : 05 61 80 68 01
contact@cgagso.fr
chiens-guides-grandsudouest.org
>> Bus Ligne 19, arrêt Surcouf

Bon à savoir

Si vous êtes éligible à adopter un chien guide ou un chien d'assistance, vous pouvez bénéficier de la PCH « aide animalière ».

mdph31.fr
Droits et ressources > Les 4 allocations de référence > La PCH

L'association Action cannes blanches électroniques

La canne blanche électronique est un dispositif d'aide au déplacement qui permet de prévenir l'usager d'éventuels obstacles, y compris en hauteur, grâce à un dispositif de faisceaux infrarouges. En fonction de l'appareil, il peut venir se fixer sur la canne blanche ou être tenu à la main.

Maison des Lions
12 rue de l'Étoile
Tél. : 07 82 48 38 78
acbegrandsud@gmail.com
acbe-grandsud.fr
>> Métro ligne B, station François Verdier

Bon à savoir

Vous pouvez également bénéficier d'un financement spécifique par la PCH pour l'obtention d'une canne blanche électronique. Rendez-vous sur le site de la MDPH.

> Voyager

• Le service Autonobus

Autonobus 31 est un service de transport de substitution utilisé lorsque le véhicule ou les points d'arrêt du réseau Arc-en-Ciel du département de la Haute Garonne sont jugés inaccessibles. Il est mis en place sur l'itinéraire de la ligne Arc-en-Ciel, aux mêmes horaires et au même tarif.

Pour qui ?

- Les personnes en fauteuil,
- Les personnes titulaires d'une carte d'invalidité à 80 % avec la mention « cécité » ou « besoin d'accompagnement »,
- Les personnes âgées de 60 ans et plus présentant une perte d'autonomie correspondant aux niveaux Groupes Iso-Ressources 1 à 4 (donnant droit à l'APA).

Comment s'inscrire ?

Par courrier
Régie départementale des Transports
68/70 boulevard Pierre-Sémard
31079 Toulouse Cedex 5

Auprès de la centrale de réservation
Numéro vert : 0 800 31 31 33
Horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h- 16h30.

Par mail
autonobus-31@rdt31.fr

Plus d'infos
haute-garonne.fr
Nos services > Être aidé > Guide des aides > Autonobus 31

• En autocar

La gare routière Pierre Sémard est desservie aussi bien par l'ensemble des transports collectifs de la Haute-Garonne, que par les lignes de cars nationales et internationales.

Guichet d'informations de la gare routière

Gare routière
68/70 boulevard Pierre-Sémard
Tél.: 0 800 511 883 (numéro vert)

Accueil du public du lundi au vendredi de 8 h à 19 h,
le samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h,
le dimanche de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h 30.

Bon à savoir

Présence d'un kit auditif d'accueil

Retrouvez une description audio de la gare routière pour vous repérer ou préparer au mieux votre déplacement.

haute-garonne.fr
Aménagement du territoire > Déplacements transports et routes > Réseau de cars liO Arc-en-Ciel

Accessibilité des lignes de cars liO Arc-en-Ciel

Tous les véhicules du réseau sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur. Toutefois, certains arrêts ne sont pas accessibles pour les fauteuils.
Pour savoir si l'arrêt que vous prenez ou auquel vous descendez est accessible, consultez directement les fiches horaires des lignes (disponibles en PDF ou en HTML). Lorsque l'arrêt est accessible, il est accompagné d'un picto PMR.
Dans le cas où l'arrêt n'est pas accessible, n'hésitez pas à contacter le service Autonobus.

Bon à savoir

L'accessibilité de la gare routière ne s'applique pas à tous les services de transports en bus qui peuvent être pris au départ de cette gare. N'hésitez pas à vous adresser directement au prestataire de votre voyage sur les lignes nationales ou internationales.

• En train

Gare Toulouse Matabiau

La gare Toulouse Matabiau dispose d'un certain nombre de services en gare ainsi que de services généraux liés à l'accompagnement par la SNCF des voyageurs en situation de handicap.

>> Métro ligne A, station Marengo-SNCF

Bon à savoir

Les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble de la gare, y compris des accès aux quais, sont programmés pour 2024. En attendant, seul le bâtiment « voyageurs » est accessible en toute autonomie. D'autres services sont disponibles pour permettre à tous de se déplacer le plus aisément possible.

En gare

- Assistance pour accéder aux quais, monter et descendre du train,

- Fauteuil roulant à disposition,
- Bande d'éveil de vigilance sur les quais,
- Écrans d'information en gare et sur les quais,
- Annonces sonores en gare et sur les quais,
- Sanitaires accessibles,
- Point d'information et de vente de billets accessible,
- Orientation en direction du point d'information pour les personnes déficientes visuelles : balises sonores et bandes de guidage.

Services généraux d'accompagnement

Le service Accès plus est un service gratuit d'accueil en gare et d'accompagnement jusqu'à la place réservée dans le train pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite qui voyagent sur les lignes nationales et internationales. Attention, il ne s'agit pas d'un service d'accompagnement durant le voyage.

Un accompagnateur vous attend au point de rendez-vous convenu dans l'enceinte de la gare une demi-heure avant le départ de votre train. Il est chargé de vous accompagner jusqu'à votre place et de vous aider à porter votre bagage (un seul bagage de 15 kilos maximum).

Pour qui ?

- Pour les personnes dont la mobilité est réduite et les seniors dont la situation requiert une attention appropriée.

Comment ?

Pour bénéficier de ce service, contactez Accès Plus dès l'achat de vos billets et au plus tard 48 h avant votre départ. Vous pouvez joindre le centre de service tous les jours de 7h à 22h :

- Par téléphone au 3635 (accès gratuit + prix d'un appel local)
- Sur internet : oui.sncf, accédez au formulaire de réservation

Accès Plus aux guichets et dans les boutiques SNCF.

Gares Saint Cyprien-Arènes et Saint-Agne

Les gares Saint Cyprien-Arènes et Saint-Agne sont des gares TER.

>> Gare Saint-Cyprien :
Métro ligne A, station Arènes

Gare Saint-Agne : Métro ligne B, station Saint-Agne

Bon à savoir

Actuellement, les quais de la gare Saint-Agne ne sont pas accessibles. Des travaux sont prévus à l'horizon 2024.

Bon à savoir

Ces gares ne bénéficient pas du service Accès Plus mais vous pouvez en revanche demander le Service Accès Train liO en gare de Saint Cyprien-Arènes (liste des gares proposant ce service sur le site internet ter.sncf.com/occitanie)

Pour qui ?

- Les personnes en fauteuil
- Les personnes mal ou non voyantes
- Les personnes sourdes ou malentendantes
- Les personnes en situation de handicap mental
- Les personnes en difficulté de mobilité définitive ou temporaire (personne avec enfant en poussette…)

Comment ça marche ?

Le jour de votre voyage, présentez-vous 30 min avant le départ de votre train au point de rendez-vous indiqué lors de votre réservation où vous serez pris en charge.

Pensez à vous munir de :

- Votre billet en cours de validité
- Votre carte d'invalidité si nécessaire
- Votre courrier de confirmation

Un seul bagage de 15 kg maximum.

Comment réserver ?

Il est nécessaire de réserver le service au moins 48 h à l'avance (pour un voyage le mardi, il faut réserver au plus tard le samedi précédent avant 14 h).

En ligne

ter.sncf.com

Services & gares > Accessibilités > Accès Train liO

Par téléphone

Tél. : 0800 31 31 31 (choix 3, service et appel gratuits).
Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

Si vous êtes une personne sourde ou malentendante, vous pouvez contacter le service en LSF, TTRP et LPC du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

ter.sncf.com/occitanie

Aide et contact > Nous contacter > Accessibilité aux personnes sourdes ou malentendantes

• En avion - Aéroport Toulouse Blagnac

L'aéroport Toulouse-Blagnac est accessible aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs services existent en complément pour le confort d'usage de tous.

Aménagements physiques

- 90 places de parking pour les personnes à mobilité réduite réparties sur tous les parcs autos.
- 4 bornes d'appel accessibles à l'extérieur : situées à côté de l'arrêt du tramway, au niveau des arrivées du Hall B, du Hall D et une au niveau des départs Hall C.

Les espaces de libre service

Vous trouverez des fauteuils en libre service au niveau du comptoir Mouv+.

Le comptoir Mouv+

Situé dans le Hall C de l'aéroport, niveau départ, le comptoir Mouv+ assure l'accueil des personnes à mobilité réduite et prend en charge les passagers en fonction de leurs besoins.
La prise en charge par le personnel de Mouv+ se fait à partir de l'enregistrement jusqu'à l'embarquement.

Bon à savoir

Pour vous garantir une prise en charge dans les meilleures conditions possibles, il est indispensable de signaler vos besoins auprès de la compagnie aérienne dont vous êtes passager ou de votre agent de voyage dès la réservation de votre vol et au moins 48 h avant le jour de votre départ. Dans le cas contraire, les services de Mouv+ ne seront pas toujours en mesure de vous accompagner sans temps d'attente.

Se rendre à l'aéroport

Tram : ligne T2, terminus Aéroport
Navette aéroport : Accessible aux personnes en fauteuil, elle permet la liaison entre la gare Toulouse-Matabiau et l'aéroport Toulouse-Blagnac.
Attention : le tarif de la navette Aéroport ne tient pas compte des réductions de transport Tisséo pour les personnes en situation de handicap. Il faut acheter un autre titre de transport (prix d'un déplacement navette : 8 €)

Bon à savoir

Il existe différentes initiatives de location de véhicules adaptés sur Toulouse. Ces services sont payants.

- Wheeliz : wheeliz.com
- Citiz Toulouse : toulouse.citiz.coop
- Autonomia Location : autonomia-location.com

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide.

3 +

Je prends soin de ma sante

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) est votre interlocuteur privilégié pour toute question concernant l'accessibilité des systèmes de soins.

Plus d'infos
Tél.: 3646 (0,06 €/min + prix d'un appel)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Par mail, via votre compte Ameli

Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre caisse depuis votre compte Ameli.

Les points d'accueil de Toulouse

Agence de Bagatelle
33 rue du Lot
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
>> Métro ligne A, arrêt Bagatelle

Agence Oncopole Toulouse
5 rue Irène-Joliot-Curie
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
>> Bus Ligne 5 et bus 53, arrêt Institut universitaire du cancer

Agence de Toulouse Centre
3 boulevard du professeur Léopold-Escande
Du lundi au vendredi de 8h à 17h
>> Métro : ligne B arrêt François-Verdier
Bus ligne 27 arrêt Guilhemery

Espace Santé Saint Etienne
12 place Saint-Etienne
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
>> Métro ligne B, station François-Verdier
Bus lignes 14, 44, L7, L9, arrêt Boulbonne

Les dispositifs d'urgence

Les numéros d'urgence 15, 17, 18, 112 et 114 sont des services publics de secours. Leur usage doit être strictement réservé pour les appels d'urgence.

SAMU Selon le cas, le Samu vous dirigera v ers un médecin de garde ou un hôpital	15
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114

Urgences psychiatriques Toulouse Bâtiment des Urgences Réanimation Médecine (URM), allée Jean Dausset, 31300 Toulouse. Face à la ligne T1 du tram. psypu.securg@chu-toulouse.fr	05 61 77 73 66
SAMU Social	115
Médecins de garde Uniquement le soir à partir de 20 h et le weekend	3966
SOS Médecins 31 Visites et consultations sur Toulouse 24h/24	05 61 33 00 00
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Kinésithérapie respiratoire Service de garde uniquement le weekend	05 34 25 48 73
Dentiste de garde	05 61 54 80 80
Femmes victimes de violence	3919
Enfance en danger	119

D'autres dispositifs existent pour vous aider au quotidien, que vous soyez aidant ou en situation de handicap :

SOS Amitié Toulouse

La plateforme permet de bénéficier d'une écoute à toute heure du jour et de la nuit, d'être accueilli, d'exprimer ce que l'on ressent et d'entrer en relation avec une personne dont l'écoute attentive et bienveillante suscite un contact privilégié.
Tél. : 05 61 80 80 80

L'Application Lpliz

Cette application, que l'on peut télécharger sur Android ou Apple Store, permet à des personnes ayant des besoins spécifiques, dont des personnes en situation de handicap, de se signaler et de demander de l'aide lorsqu'une situation peut être problématique pour elles.
lpliz.com

• Les maisons médicales de garde

Les maisons médicales de garde de Toulouse sont des centres de consultations ouverts en complément des services médicaux classiques, c'est-à-dire les soirs de semaine, le week-end et les jours fériés.

Maison médicale de garde de La Grave 05 61 59 22 12
Cité de la santé, hôpital La Grave
Place Lange
>> Métro ligne A,
station Saint-Cyprien République.

Maison médicale de garde de La Faourette 05 34 46 54 76
142 avenue Henri-Desbals
>> Métro ligne A, station Mermoz.

• Les dispositifs de téléassistance

Téléassistance 31

La téléassistance classique est un service gratuit mis en œuvre par le Conseil départemental, permettant aux personnes âgées ou en situation de handicap, de bénéficier d'une assistance téléphonique qui déclenche une série d'actions en fonction des besoins de l'usager.

Pour qui ?

Il suffit de remplir une des cinq conditions suivantes :

- avoir plus de 70 ans
- être bénéficiaire de l'APA ou de la PCH
- avoir un taux d'invalidité d'au moins 80 %
- être dans une situation de fragilité particulière (soins palliatifs, fin de vie…). L'accès au dispositif est alors soumis à la décision du médecin du Conseil départemental.

Comment ça marche ?

Lors de votre inscription à ce service, vous êtes équipé d'un système simple : un transmetteur et une télécommande qui permet d'alerter la centrale d'écoute à distance. Des déclencheurs spécifiques handicap peuvent être proposés. Lorsque vous avez besoin d'aide, vous appuyez sur l'émetteur. Vous êtes mis en relation avec la centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7 qui vous identifie directement. Si cela s'avère nécessaire,

les services de secours, ou les personnes contacts de votre dossier sont appelées. Vous pouvez bénéficier de la téléassistance même si vous n'avez aucun contact ou référent.

Comment faire pour s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site internet de la Haute-Garonne et complétez le formulaire en ligne. Si votre demande est acceptée, vous serez ensuite contacté(e) pour la mise en place du dispositif. Vous pouvez également bénéficier d'un large choix de dispositifs complémentaires à des tarifs très avantageux : téléassistance mobile, détecteur de gaz, détecteur de chute, chemins lumineux, appels de convivialité…

Plus d'infos

haute-garonne.fr
Nos services > Être aidé > Guide des aides > Téléassistance 31

SOS Surdus

La plateforme SOS Surdus permet aux personnes sourdes d'être écoutées et accompagnées par des bénévoles en Langue des Signes Française. Si vous êtes dans une situation de souffrance, d'isolement, discriminé, ou encore victime de maltraitance ou de harcèlement, SOS Surdus peut vous proposer une aide et un accompagnement.

Plus d'infos

Par skype : sos.surdus
Sur Twitter : @Ssurdus
Sur Instagram : sossurdus
Le mardi de 21h à 23h et jeudi matin de 10h à 12h
Sur internet : sos-surdus.fr

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Le Conseil local de santé mentale (CLSM) de Toulouse rassemble des usagers de la psychiatrie, des professionnels de santé, des associations et des institutions locales.

Créé en juin 2012, il a pour objectif de favoriser l'inclusion dans la ville des personnes souffrant de troubles psychiques mais aussi d'informer et de sensibiliser le grand public pour lutter contre la stigmatisation et les préjugés.

toulouse.fr
Services > Santé > Conseil Local de Santé Mentale

Les interlocuteurs santé

Pour tous

Plateforme HandiSCo

HandiSCo est un dispositif d'accompagnement et d'orientation pour l'accès aux soins courants des personnes en situation de handicap complexe. Il sert d'interface entre les patients et les services de soin du CHU, les partenaires de proximité, les établissements médico-sociaux ou les professionnels de santé de ville dans le cadre de problèmes ORL, ophtalmologiques, gynécologiques, dentaires ou urologiques.

Pour qui ?

Les enfants et les adultes résidant en Haute-Garonne chez eux ou en structure sociale ou médico-sociale et présentant au moins l'une des problématiques suivantes :

- troubles de la communication (expression verbale et/ou compréhension),
- troubles du comportement,
- troubles sensoriels,
- troubles cognitifs.

Comment ça marche ?

L'équipe de coordination HandiSCo peut être contactée par la famille, l'institution ou le professionnel de santé accompagnant le patient.

Plus d'infos
Tél.: 05 61 77 99 62
Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h, mercredi de 14 h à 16 h
handisco@chu-toulouse.fr
chu-toulouse.fr
Patients > Handicap et hôpital > Patients en situation de handicap complexe

Handident

Le réseau Handident s'étend sur toute l'ex-région Midi-Pyrénées. Créé en 2005, il a pour but d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes à besoins spécifiques.
Les praticiens du réseau sont ainsi particulièrement formés à la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Retrouvez la liste de tous les praticiens qui font partie de l'association sur le site internet.
handident-midi-pyrenees.com

Le Planning familial

Le Planning familial est un lieu d'information, d'écoute et d'échanges ouvert à toutes et tous qui accueille gratuitement et en toute confidentialité. L'association traite toutes les questions en rapport avec les relations affectives ou sexuelles.

Les locaux ne sont pas accessibles, mais il y a des possibilités d'adaptation. N'hésitez pas à contacter le Planning Familial pour convenir d'un mode de rendez-vous.

Planning Familial 05 61 25 54 17
23 rue Moiroud
contact@planningfamilial31.fr
>> Métro ligne A, arrêt Marengo SNCF

Permanences sans rendez-vous
Lundi de 13h30 à 17h30
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 13h30 à 18h

planning-familial.org

Bon à savoir

L'Hôpital des Enfant de Purpan prend en charge les enfants de 0 à 15 ans. L'accueil des urgences pédiatriques est assuré 24 h/24.

chu-toulouse.fr
Hôpitaux et plans d'accès > Hôpital des Enfants > Votre séjour à l'hôpital des enfants

Bon à savoir

Si vous constatez que votre enfant de 4 ans ou moins présente des difficultés de développement, vous pouvez contacter le Centre d'action médico-sociale précoce de Haute-Garonne (CAMSP).

Centre d'action médico-sociale précoce 31 05 61 77 73 82
22 impasse de la Flambère
camsp.sec@chu-toulouse.fr
>> Bus ligne 64 arrêt Flambère
Tram Ligne T1, arrêt Arènes Romaines

chu-toulouse.fr
Santé et prévention > Développement de l'enfant

• Pour les personnes en situation de handicap moteur

Clinique du positionnement et de la mobilité

La clinique du positionnement et de la mobilité, située au sein du service de médecine physique et de réadaptation du CHU de Rangueil, permet de prendre en charge les patients en fauteuil ayant des troubles posturaux. Les rendez-vous permettent de préconiser le fauteuil le plus adapté à la pathologie et au mode de vie du patient.

Service de médecine physique et de réadaptation

Hôpital Rangueil 05 61 32 28 05

• Pour les personnes sourdes ou malentendantes

L'Unité d'accueil et de soins pour sourds (UASS)

Objectifs de cette unité d'accueil spécifique

- offrir un accueil spécifique en langue des signes lors d'une consultation de médecine générale,
- coordonner la présence d'un interprète lors des consultations spécialisées,
- assurer un accompagnement pour les personnes sourdes lors de leur séjour en hôpital,
- effectuer des actions de prévention et d'information auprès du public sourd.

Cette unité est composée des deux médecins généralistes bilingues Français-LSF, d'une médiatrice sourde, d'une psychologue bilingue, d'une assistante sociale signante, d'une secrétaire signante.

Horaires d'ouverture et de consultations - Accueil général
Lundi de 9h à 12h15 et 15h à 16h30
Mardi : fermé
Mercredi de 9h à12h
Jeudi de 10h30 à12h
Vendredi de 9h à 12h

Consultations médecine générale en LSF sur rendez-vous
Lundi et mercredi toute la journée
Mardi après-midi
Jeudi et vendredi matin

Rendez-vous avec une assistante sociale
Lundi matin et jeudi après-midi

Rendez-vous avec une psychologue
Lundi et vendredi toute la journée

Plus d'infos

Unité d'accueil et de soins pour les sourds Site hospitalier de Purpan place du Docteur-Baylac accueil.sourds@chu-toulouse.fr	05 61 77 68 02 SMS : 06 19 51 69 22

chu-toulouse.fr
Patients > Handicap et hôpital > Patients sourds ou malentendants > Unité d'accueil et de soins pour les sourds

• Pour les personnes déficientes visuelles

Institut des jeunes aveugles

Accompagnement médical
Ophtalmologistes, pédiatres, psychiatres et médecins généralistes appuyés par l'équipe paramédicale de l'IJA assurent le suivi de tous, enfants comme adultes.

Accompagnement psychologique
L'IJA propose également un accompagnement et un soutien psychologique individuel ou en groupe suivant la demande.

Locomotion

L'institut des jeunes aveugles (IJA) de Toulouse propose des solutions pour les personnes déficientes visuelles éprouvant une gêne dans leurs déplacements. Ces prises en charge individualisées tiennent compte des besoins, de l'âge, du vécu et des capacités des personnes prises en charge. L'objectif est d'apprendre à se déplacer en toute sécurité et avec aisance.

Rééducation basse vision

Les orthoptistes de l'IJA travaillent au sein d'équipes pluridisciplinaires pour aider le patient à évaluer ses difficultés, à rééduquer sa vision et à trouver les moyens et les outils nécessaires pour compenser ou s'équiper au mieux.

Psychomotricité

Les sessions animées par une psychomotricienne permettent de travailler sur plusieurs aspects de l'activité et de l'expression du corps.

Aide à la vie journalière (AVJ)

L'aide à la vie journalière permet d'aider les personnes déficientes visuelles à acquérir, améliorer ou retrouver une autonomie personnelle dans plusieurs domaines comme l'indépendance à table, les activités culinaires, l'hygiène et les soins personnels ou encore les activités de la vie en société.

Institut des Jeunes Aveugles 05 61 14 82 22
37 rue Monplaisir
Du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h à 17h et le vendredi jusqu'à 16h30.
accueil@ijatoulouse.org
ijatoulouse.org
>> En bus Ligne 44 et L7, arrêt Jardin des Plantes, puis remonter la rue Monplaisir.

Retina France

L'association Retina France soutient la recherche et donne des conseils pratiques et juridiques aux personnes déficientes visuelles ou affectées par les maladies de la vue.

Retina France 05 61 30 20 50
2 chemin du Cabirol
Colomiers
info@retina.fr
retina.fr

• Pour les personnes en situation de handicap psychique

Centre hospitalier Gérard Marchant

À Toulouse, le centre hospitalier Gérard Marchant est le principal interlocuteur du secteur public, avec le CHU de Toulouse, sur les questions de psychiatrie et de santé mentale.

Centre hospitalier Gérard Marchant 05 61 43 77 77
134 route d'Espagne
>> Bus lignes 3, 11, 52 et 117, arrêt Marchant

Les soins psychiatriques sont ensuite organisés par secteur géographique.
Vous pouvez retrouver les cartes détaillant les zones géographiques des secteurs de soin sur :
ch-marchant.fr
Accueil > Patients et proches > La psychatrie publique, un réseau de soins

Les Centres médico-psychologiques (CMP)

Le Centre médico-psychologique, ou CMP, est la porte d'entrée du dispositif de soins publics. Ses équipes pluridisciplinaires assurent les soins ambulatoires des personnes en situation de souffrance psychique et leur orientation, si nécessaire, vers d'autres dispositifs de soins ou d'accompagnement, publics ou privés.

Centre médico-psychologique Villa Albert 05 61 43 45 15
236, route de Seysses
31100 Toulouse
>> Ligne 12, arrêt Cité des Combattants
Métro ligne A,
station Basso Cambo

Centre médico-psychologique Saint-Michel 05 61 43 45 50
3, Grande rue Saint-Michel
31400 Toulouse
>> Métro ligne B,
station Saint-Michel – Marcel-Langer
Bus Ligne 29

Centre médico-psychologique des Arènes 05 62 74 23 70
2 rue de Négogousses
31100 Toulouse
>> Métro ligne A, station Arènes

Centre médico-psychologique Port Saint-Sauveur 05 61 43 45 40
8, Port Saint-Sauveur
31400 Toulouse
>> Bus ligne n°27,
arrêt passerelle Saint-Sauveur
Métro ligne B, station François-Verdier

Centre médico-psychologique Marengo 05 61 43 45 80
11 boulevard Marengo
31500 Toulouse
>> Métro ligne A, station Marengo

Centre médico-psychologique du Pont des Minimes 05 61 43 45 10
57 boulevard de l'Embouchure
Bâtiment A - 5e étage
31200 Toulouse
>> Bus n° 15 arrêt devant la passerelle face à la structure
Bus n° 10, 59, 60, 69, 61, 41 : arrêt Pont des Minimes
Métro ligne B, arrêt Canal du Midi

Pôle psychiatrique du CHU de Toulouse 05 61 77 79 00
Hôpital La Grave
Place Lange
31300 Toulouse
>> Métro ligne A, station Saint-Cyprien République

Les CMP et CMPP infanto-juvéniles

Il existe trois secteurs de psychiatrie infanto-juvénile gérés par l'hôpital Marchant, le CHU de Toulouse et l'association ARSEAA.

Carte de sectorisation
ch-marchant.fr
Patients et proches > la psychiatrie publique, un réseau de soins > Psychiatrie pour enfants et adolescents > à Toulouse

Les Centres médico-psychologiques enfants et adolescents sont les premiers interlocuteurs de proximité. Les enfants et leurs parents y sont accueillis tout d'abord en consultation. Des

évaluations complémentaires peuvent être proposées. Lorsque cela est nécessaire, après un travail de synthèse de l'équipe, un projet individuel de soins peut être élaboré.

Où consulter un CMP ou CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques) pour la psychiatrie infanto-juvénile?

Secteur 1

La Grave/Pavillon Jean de Veyer — 05 61 77 78 46
Hôpital La Grave
Place Lange
>> Métro ligne A,
station Saint-Cyprien République

Ancely — 05 34 55 76 36
222 avenue de Casselardit
>> Bus 66, arrêt Cauterets

Les Mazades — 05 61 13 01 39
10 rue des Alouettes
>> Bus 27, arrêt Puget

Secteur 2 CMPP

Bagatelle — 05 61 19 24 40
128 route de Saint-Simon
>> Bus 47, 48, 57, 58, arrêt De Croutte

Secteur 3 CMP 0-3 ans

Les Mazades 05 61 13 01 39
10 rue des Alouettes
>> Bus 27, arrêt Puget

CMP Lou Caminel 05 61 59 17 32
7 Rue d'Ox
>> Bus 152, Linéo 5, arrêt Barrière de Muret

Secteur 3 CMP 3-17 ans

CMP Saint Léon 05 61 52 48 37
10 rue Saint-Léon
>> Métro ligne B,
station Saint Michel-Marcel Langer

CMP La Faourette 05 34 60 38 00
44 Rue Ricord
>> Bus Linéo 4, arrêt Touraine

CMP Reynerie 05 61 40 45 55
8 Place André-Abbal
>> Métro ligne A, station Reynerie

L'équipe mobile d'intervention et de crise : EMIC

En cas de crise, l'EMIC, l'équipe mobile d'intervention et de crise rattachée à l'hôpital Marchant, peut être contactée pour une personne relevant de soins psychiatriques sans qu'elle en fasse elle-même la demande. Suite au premier appel, l'EMIC évalue la situation et, en fonction des données recueillies, conseille, oriente et organise une intervention si nécessaire.

Tél. : 05 61 43 45 46
Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h à 20h.

L'équipe mobile d'intervention du handicap psychique (EMIHP)

L'équipe intervient auprès des équipes des établissements médico-sociaux qui accueillent des jeunes de plus de 16 ans. Elle propose une aide à la prise en charge de personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA) ou une déficience intellectuelle modérée à sévère dans le cadre de situations complexes.
Cette équipe intervient uniquement dans les structures médico-sociales.

Plus d'infos
Tél. : 05 61 43 36 98
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

La consultation dédiée CODA HP

La CODA HP est une unité de médecine générale adaptée aux personnes qui éprouvent des difficultés à communiquer ou présentant un trouble du spectre autistique.
Cette consultation a pour objet la réalisation d'un examen somatique complet et constitue une offre complémentaire et de soutien des professionnels dans la prise en charge de cas complexes.

Pour qui ?

- âgés de plus de 16 ans
- vivant à domicile, en structure sociale ou médico-sociale

Comment ça marche ?

L'équipe intervient à la demande de tout médecin impliqué dans la prise en charge du patient.

• Pour les seniors

De nombreux dispositifs et organismes existent pour la santé des seniors.
N'hésitez pas à consulter le Guide pratique Seniors disponible en version papier et sur le site internet

toulouse.fr
Services > Social > Seniors à Toulouse > Le guide des Seniors

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

Bon à savoir

Centre ressources autisme (CRA)

Le Centre de ressources autisme intervient en articulation avec les dispositifs sanitaires et médico-sociaux existants. Il s'adresse à toute personne présentant des troubles du spectre autistique, à leur famille ainsi qu'aux professionnels qui cherchent de l'information, une orientation ou une formation sur la thématique. Le CRA dispose également d'un pôle diagnostic et évaluation.

Enfants et adolescents de moins de 15 ans
Tél. : 05 61 77 79 55
Adolescents à partir de 15 ans et adultes
Tél. : 05 61 32 50 15

Centre Ressources Autisme Midi-Pyrénées

Hôpital La Grave - Place Lange
TSA 60033
31059 Toulouse Cedex 9
Mail : accueil@cra-mp.info
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h

>> Métro ligne A
arrêt Saint-Cyprien
Bus 12, 14, 31, 45, 66 arrêt Saint-Cyprien
Bus 10, 12, 44, arrêt Cours Dillon

Site internet : cra-mp.info

4

Je cherche un logement

Être hébergé en établissement médico-social

L'orientation vers un établissement médico-social relève de la Commission des droits et de l'autonomie (CDAPH de la Haute-Garonne). Il existe différents établissements médico-sociaux pour les adultes.

• Les foyers d'hébergement

Ce sont des lieux collectifs d'hébergement et de vie pour les personnes en situation de handicap ayant une activité professionnelle en ESAT. Ces foyers ne sont pas médicalisés mais les personnes qui y vivent bénéficient le soir et le week-end d'un accompagnement par une équipe de travailleurs sociaux. À Toulouse, il en existe un.

Le Petit Bois 05 61 42 58 48
Résidence l'Occitan
114 boulevard Déodat-de-Séverac
31300 Toulouse
foyer.petit-bois@asei.asso.fr

• Les foyers de vie

Les foyers de vie accueillent les personnes en situation de handicap autonomes pour une grande partie des actes de la vie quotidienne mais qui ont besoin de soins médico-sociaux spécifiques et adaptés.

Périole 05 34 30 49 60
Foyer d'accueil de jour
2 bis impasse Édouard-Estaunié
31200 Toulouse

• Les Foyers d'accueil médicalisés (FAM) et Maisons d'accueil spécialisées (MAS)

Les FAM et les MAS s'adressent aux personnes en situation de handicap, âgées de plus de 20 ans, qui ont besoin d'un accompagnement pour la plupart des actes essentiels de la vie quotidienne. Vous serez orienté vers l'une de ces structures en fonction de votre degré d'autonomie et de votre besoin de soins. Il existe une maison d'accueil spécialisée à Toulouse et des FAM en périphérie.

MAS Georges Delpech 05 34 25 55 60
2 bis impasse Édouard-Estaunié
31200 Toulouse

Plus d'infos

Retrouvez la liste complète des établissements médico-sociaux en périphérie de Toulouse sur :
mdph31.fr
Vie quotidienne > Se loger > Être hébergé en établissement médico-social

TOULOUSE S'ENGAGE POUR...

L'habitat inclusif

Un habitat inclusif, c'est une autre façon de se loger pour les personnes en situation de handicap. Il répond à un besoin d'avoir un chez-soi sans être isolé. Colocations, maisons partagées ou encore logements individuels adaptés inclus au sein de résidences classiques, il peut prendre des formes très diverses. Ce qui le caractérise, ce sont des espaces de vie collectifs partagés qui permettent les rencontres entre l'ensemble des habitants et la mise en œuvre d'un projet de vie social et solidaire.

À Toulouse, plusieurs projets d'habitat inclusif portés par des associations sont en cours de réalisation : l'un sur le site de Guillaumet porté par l'Esperluette, un autre sur le site de Montaudran porté par le GIHP. D'autres sont en réflexion.

Vivre en toute autonomie

Demande d'un logement social accessible

L'accès au logement social est soumis à conditions financières. Vous trouverez tous les détails des conditions d'accès à un logement social sur le portail unique : demandelogement31.fr

Demande sur internet

Lorsque vous déposez votre demande sur ce site, cette dernière est automatiquement transmise à tous les bailleurs sociaux métropolitains. Il n'est donc pas nécessaire d'en déposer plusieurs. N'oubliez pas de mentionner précisément le ou les types de handicap des personnes composant votre foyer. Un dossier bien complet permet une prise en charge plus satisfaisante.

Demande sur format papier

Vous pouvez également remplir le formulaire Cerfa N°14069*03 en format papier puis le renvoyer à n'importe quel bailleur social du territoire.
Lorsque vous remplissez ce document, n'oubliez pas de bien compléter la partie « Complément à la demande de logement social, logements adaptés au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie ».
Il est également important de mettre à jour votre dossier à chaque changement de situation (évolution de la situation familiale, des ressources…).

Enfin, n'oubliez pas de renouveler tous les ans votre demande de logement social, avant la fin de son terme. Dans le cas contraire, vous serez considéré comme nouveau demandeur et vous perdrez votre ancienneté.

Bon à savoir

Le recensement des logements accessibles

La mairie de Toulouse a mis en place depuis 2018 une expérimentation pour recenser l'offre de logements accessibles en partenariat avec trois autres communes de Toulouse Métropole, six bailleurs sociaux et les associations de personnes en situation de handicap. L'objectif est à la fois de permettre aux bailleurs d'avoir une meilleure connaissance de leur patrimoine en matière d'accessibilité mais aussi de donner des indicateurs sur les travaux à fournir pour garantir une véritable accessibilité du parc de logements afin de faciliter l'attribution de biens adaptés aux besoins de chacun.

• Des aides pour s'installer

Le dispositif Instal'toit

Instal'Toit est un dispositif d'aide de la Mairie de Toulouse qui permet aux jeunes de 18 à 29 ans de bénéficier d'une assistance financière au règlement d'une charge locative (loyer, assurance habitation, frais d'agence…)

Pour qui ?

- Les jeunes de 18 à 29 ans.
- Les étudiants sans condition de ressources inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur sur Toulouse Métropole,
- Les apprentis, alternants ou jeunes travailleurs sortant des Habitat jeunes avec un plafond de ressources mensuelles fixé à 850 € net.

Tous doivent être locataires d'un logement sur Toulouse depuis moins de 3 mois.

Quelles modalités ?

Prêt de 100 à 500 €, sans intérêt.
Remboursement mensuel de 20 € minimum sur une durée maximale de 24 mois.

Mairie de Toulouse 05 61 22 31 91
Direction des Solidarités
et de la Cohésion Sociale
Domaine Logement –
Service Aides au logement
1 rue Delpech – 3e étage

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sauf lundi matin
aidesaulogement@mairie-toulouse.fr

Le Pass accession toulousain (le PAT)

Le Pass accession toulousain est un prêt immobilier à taux zéro remboursable en 10, 12 ou 15 ans.

Pour qui ?

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier du PAT même si elles ont déjà été propriétaires.

À quelles conditions ?

Résider à Toulouse,
Respecter un taux d'endettement inférieur ou égal à 33 % avec l'aide de la Mairie et l'assurance,
Avoir des ressources ne dépassant pas les plafonds du revenu fiscal de référence,
Avoir obtenu un prêt bancaire.

Combien ?

6 000 € pour les logements anciens,
10 000 € pour les logements neufs situés dans les quartiers politique de la ville.

Mairie de Toulouse 05 61 22 31 91
Direction des Solidarités
et de la Cohésion Sociale
Domaine Logement –
Service Aides au logement
1 rue Delpech – 3e étage

Ouverture de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sauf lundi matin
accession.premierlogement@mairie-toulouse.fr

toulouse.fr
Services > Urbanisme – habitat > Aides au logement > Futurs propriétaires pass accession toulousain

Bon à savoir

Un chez soi d'abord
Le dispositif Un chez soi d'abord est un programme qui permet la prise en charge de personnes en situation de handicap psychique et sans domicile fixe pour un accès au logement ordinaire et durable moyennant un accompagnement social, sanitaire et médical spécialisé.

Ce dispositif est élargi aux jeunes de moins de 25 ans en situation de souffrance psychique et en rupture de parcours logement. 50 personnes doivent bénéficier de cette version de «Un chez soi d'abord jeunes».

soliha31.fr

> Un lieu de vie adapté

Il existe différents dispositifs pour vous aider à adapter votre lieu de vie.

• Dispositif Vivre mieux chez soi

Le dispositif Vivre Mieux chez soi propose une aide financière pour des travaux d'aménagements spécifiques ou d'adaptations ergonomiques.

Quelles conditions ?

- être un Toulousain de 60 ans ou plus ou en situation de handicap, avec justification d'une reconnaissance MDPH, sans considération d'âge,
- être locataire, propriétaire, usufruitier, hébergé chez un parent ou occupant à titre gratuit un logement du parc privé au titre de la résidence principale,
- répondre aux conditions de ressources mensuelles : 1 500 € maximum pour une personne seule, 2 500 € pour 2 personnes (majoration de 500 € par personne supplémentaire dans le foyer).

Quels aménagements ?

- Accessibilité extérieure : cheminements, rampes ou plans inclinés, motorisation de portail…
- Adaptation intérieure : salle de bains, sanitaires, volets roulants, monte-escaliers, mains courantes, barres d'appuis, revêtements de sol…

Comment ça marche ?

- Étape 1 : Contacter Allô Seniors qui vous mettra en lien avec l'assistante sociale du Point Info Seniors. C'est elle qui évalue votre demande.
- Étape 2 : Votre demande est transmise à SOLIHA 31, prestataire mandaté par la Mairie qui vous conseille dans la définition de votre projet et le montage du dossier jusqu'à la réalisation des travaux.
- Étape 3 : La décision d'attribution de l'aide financière est prise par la commission municipale des aides à l'amélioration de l'habitat. Le montant de l'aide est déterminé en fonction de vos ressources, dans la limite du plafond défini.

Étape 4 : Vous recevez une réponse qui précise le montant accordé.

Mairie de Toulouse Point Info Seniors 17 rue de Rémusat	0800 042 444 (numéro vert, appel gratuit depuis un fixe)

Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 16h45 et le vendredi de 8h30 à 13h
>> Métro Ligne A, station Capitole
Navette Ville, arrêt Rémusat

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Urbanisme – Habitat > Aides au logement > Seniors et personnes handicapées

• La Prestation de compensation du handicap (PCH)

Pour l'adaptation de votre logement, vous pouvez solliciter la Prestation de compensation du handicap (PCH) en déposant un dossier auprès de la MDPH de la Haute-Garonne. N'hésitez pas à bien préciser votre projet d'aménagement et les difficultés auxquelles vous êtes confronté dans votre vie quotidienne. Le certificat médical complété par votre médecin doit également expliciter les obstacles et les risques liés à votre handicap dans votre logement. Le coût d'un déménagement obligatoire dû à l'impossibilité de transformer l'ancien logement peut également être pris en charge.

Plus d'infos
mdph31.fr
Droits et ressources > Tout savoir sur les 10 droits clés >
La prestation de compensation du handicap

Bon à savoir

D'autres organismes peuvent vous aider à financer les travaux d'adaptation de votre logement, que vous soyez locataire ou propriétaire. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mutuelle, de votre caisse de retraite (service Fonds d'action sociale) ou encore de votre caisse primaire d'assurance maladie.

> Je suis étudiant

Vous êtes étudiant en situation de handicap et vous souhaitez obtenir un logement adapté ?
Le Crous dispose de chambres ou logements accessibles

• Quelle démarche ?

- Remplir un dossier social étudiant (DSE) sur le site internet messervices.etudiant.gouv.fr même si vous n'êtes pas boursier.
- Télécharger et compléter le document de demande de logement adapté disponible sur le site du Crous de Toulouse – Occitanie et le renvoyer
par mail à : logement.handicapsante@crous-toulouse.fr
par voie postale à :

Crous de Toulouse – Occitanie
Service social
58 rue du Taur
CS 67096
31070 Toulouse Cedex

- Un rendez-vous présentiel ou téléphonique vous est proposé par l'assistante sociale référente.
- Il faudra ensuite faire une demande de logement universitaire sur messervices.etudiant.gouv.fr

Chaque dossier sera examiné par une commission qui tiendra compte de la situation médicale et des données sociales.

Plus d'infos
crous-toulouse.fr
Logement > Demander un logement > Handicap / maladie grave

Bon à savoir

Le SAHEHD, le Service d'accompagnement et d'hébergement pour étudiants handicapés dépendants, propose, sur le campus de Paul Sabatier, 20 logements adaptés, domotisés (portes, mobilier réglable à la hauteur de l'étudiant, système de transfert par rail au plafond, interphonie pour les appels d'urgence).

Il s'agit d'un SAVS avec un service de nuit chargé d'assurer la sécurité et le confort des résidents.

Pour bénéficier de ce service, il faut impérativement disposer d'une notification préconisant votre orientation vers un SAVS. Elle est délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Si vous remplissez cette condition, vous pouvez télécharger le dossier administratif sur le site : res-o.fr/sahehd

Ce dossier devra être complété par :

- un avis médical transmis sous pli confidentiel,
- le Dossier social étudiant (DSE) déposé auprès du Crous Occitanie (voir ci-dessus)

Le dossier complet est ensuite examiné par une commission d'admission avant que la décision finale ne soit prononcée par la direction.

SAHEHD 05 61 00 10 03
13 rue André-Villet
Périsud 3
31400 Toulouse
sahehd@res-o.fr
res-o.fr
>> Bus 78 et 80, arrêt Cosmonautes

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap moteur

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

5

J'accède à l'emploi ou à la formation

L'essentiel

La Reconnaissance qualité travailleur handicapé (RQTH)

Obtenir une Reconnaissance qualité travailleur handicapé (RQTH) permet d'avoir accès à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Pour qui ?

Toute personne de plus de 16 ans en situation de handicap peut être reconnue travailleur handicapé en fonction de ses capacités.
La RQTH est attribuée pour une durée de 1 à 10 ans. Dans certaines situations de handicap, la RQTH peut être attribuée à vie.

À quoi ça sert ?

L'obtention de la reconnaissance de la qualité travailleur handicapé permet de bénéficier :

- d'une orientation professionnelle par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) vers un établissement spécifique ou vers le marché du travail,
- de dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle,
- de l'obligation d'emploi,
- d'un parcours adapté pour accéder à la fonction publique,
- de l'adaptation de votre poste de travail,
- de l'aménagement de vos horaires (en fonction de la convention collective),

de soutiens spécialisés pour la recherche d'emploi au sein des réseaux Cap'Emploi ou via l'Agefiph par exemple.

Comment obtenir une RQTH ?

Il faut en faire la demande à la MDPH de la Haute-Garonne.

mdph31.fr
Vie professionnelle > Travailler > Faire reconnaître son handicap dans le cadre du travail

Bon à savoir

Une procédure de RQTH est systématiquement engagée lorsqu'une demande d'attribution ou de renouvellement de l'AAH est en cours. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de faire une demande de RQTH.

• L'obligation d'emploi des personnes handicapées

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a réaffirmé « l'obligation des entreprises d'au moins 20 salariés à respecter une obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Cette obligation concerne tous les salariés, du secteur privé ou public.» Chaque entreprise publique ou privée de plus de 20 salariés – depuis au moins trois ans – doit compter au minimum 6 % de personnes en situation de handicap dans ses effectifs.

Plus d'infos
Pour savoir si vous êtes concerné par cette obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

mdph31.fr
Vie professionnelle > Travailler > L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

> Je cherche un emploi ou une formation

• Pôle Emploi

Vous avez été reconnu travailleur handicapé et vous recherchez désormais un emploi ? La première chose à faire est de vous inscrire comme demandeur d'emploi.
Dans les 21 jours qui suivent votre inscription, un conseiller vous accompagnera dans vos démarches.
Si vous étiez déjà inscrit, indiquez ce nouvel élément à votre conseiller (reconnaissance MDPH)
Un accompagnement avec Cap Emploi, pourra vous être proposé.

Plus d'infos
Tél. : 3949
pole-emploi.fr

Les agences Pôle Emploi de Toulouse sont connectées à un service d'interprétariat à distance permettant le contact direct d'une personne sourde signante à un conseiller, via un interprète. N'hésitez pas à le signaler à votre conseiller lors de la prise de rendez-vous.

Agence Toulouse Occitanie
6 place Occitane
>> Métro ligne A, station Capitole
Ligne B, station Jean-Jaurès

Agence Toulouse Jolimont
7 avenue Léon-Blum
>> Métro ligne A,
station Jolimont

Agence Toulouse Saint-Michel
2 avenue de l'URSS
>> Métro ligne B, station
Saint-Michel Marcel-Langer
Bus : 34 arrêt Récollets

Agence Toulouse La Plaine
1 impasse René-Couzinet
>> Bus : ligne 37, arrêt Couzinet

Agence Toulouse Borderouge
6 rue Francoise-d'Eaubonne
>> Métro ligne B,
station Borderouge

Agence Hippodrome
280 route de Saint-Simon
>> Bus 14, arrêt Cépière Rocade

Agence Toulouse Cartoucherie
82 voie du TOEC
>> Bus L2, arrêt Casselardit

Agence Toulouse Bellefontaine
63 allée de Bellefontaine
>> Bus L2, arrêt Casselardit

ascenseur sur demande :
sonnez à l'interphone

• Handipro 31 / Cap Emploi Haute-Garonne

Si vous bénéficiez d'une RQTH et que vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi, vous pouvez être redirigé vers Cap Emploi. Les conseillers Cap Emploi vous accueillent, vous conseillent et vous informent en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail. Ils facilitent également la prise de fonction de l'employé et l'adaptation de son poste de travail le cas échéant. Ils disposent de moyens de compensation matériels et de possibilité de formations financés par l'Agefiph.

Trois équipes sont à votre écoute

- Équipe Recrutement : Qui va vous aider à construire et valider un parcours professionnel personnalisé.
- Équipe Reconversion : Qui va mettre en place avec vous une recherche active d'emploi.
- Équipe Sécurisation : Qui va être en appui à la pérennisation des contrats et va aider au maintien dans l'emploi.

HandiPro 31 / Cap Emploi Haute Garonne 05 34 40 91 91
Immeuble Anthylis
8 rue Paul-Mesplé
31100 Toulouse
site@capemploi31.com
capemploi31.com
>> Métro ligne A, arrêt Basso Cambo

• La Mission locale

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous vous posez des questions sur la recherche d'emploi, de formation mais aussi sur d'autres sujets comme le logement, le déplacement… Venez rencontrer la Mission locale de Toulouse.
De nombreux ateliers sont organisés dans différents domaines : le numérique, l'initiation aux savoirs de base, l'accès à la formation et à l'emploi via le numérique…

Plus d'infos
mltoulouse.org
siege@mltoulouse.org

• Les organismes de réadaptation professionnelle sur orientation de la MDPH

Les Centres de réadaptation professionnelle (CRP) proposent aux personnes en situation de handicap de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérées en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle.
Avant l'entrée dans une formation rémunérée, la MDPH peut demander une pré-orientation afin de définir le projet professionnel et de le valider. La plupart des CRP proposent ces dispositifs.
Vous pouvez consulter la liste des formations proposées par les CRP, sur le site de la Fédération des associations groupements et établissements de réadaptation pour les personnes en situation de handicap (FAGERH).
fagerh.fr
Accueil > Formations qualifiantes

CRIC Occitanie

Les travailleurs en situation de handicap sont accueillis au Centre de rééducation des invalides civils (CRIC) sur notification MDPH. Ils bénéficient d'une pédagogie et d'un accompagnement médico-social personnalisés, assurés par une équipe pluridisciplinaire.
Le CRIC accueille, oriente et accompagne vers une formation ou vers l'emploi les personnes en situation de handicap. Vous pouvez retrouver les offres de formation et les formulaires pour des demandes de stage au sein de l'organisme sur le site internet cric.asso.fr

CRIC Association 05 62 48 40 00
19 place de la Croix de Pierre
>> Bus lignes 12, 34 et 52, arrêt Croix de Pierre
Tram ligne T1, arrêt Croix de Pierre

Institut des jeunes aveugles

Le pôle formation de l'Institut des jeunes aveugles accompagne les personnes déficientes visuelles dans le développement de compétences professionnelles.

Plusieurs étapes :
- une pré-orientation sur 12 semaines,
- un accompagnement en formation professionnelle en milieu ordinaire,
- un accompagnement vers l'emploi,
- des formations internes (accordeur de piano, assistant technique en instrument de musique option piano, cannage, paillage).

Plus d'infos
ijatoulouse.org
Formation, insertion professionnelle

Institut des Jeunes Aveugles 05 61 14 82 22
37 rue Monplaisir
Du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h à 17h et le vendredi jusqu'à 16h30.
accueil@ijatoulouse.org
>> Bus ligne 44 et L7, arrêt Jardin des Plantes

Union Cépière Robert Monnier (UCRM)

L'Union Cépière Robert Monnier est une association qui propose un accompagnement social des personnes en situation de handicap vers la formation et l'insertion professionnelle.
Le centre de réadaptation professionnelle de l'UCRM est un établissement médico-social qui accueille les personnes en situation de handicap reconnues travailleurs handicapés et inscrites dans une démarche de reconversion professionnelle.
Objectifs : accompagner les personnes dans la validation de leur projet professionnel et permettre un travail individuel de remise à niveau des compétences.
L'Unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS) accompagne l'insertion des personnes dont le handicap résulte d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise.
L'UEROS Midi-Pyrénées contribue à la coordination et à la fluidité des parcours de santé. Elle met l'accent sur la continuité de l'accompagnement afin d'éviter toute rupture à la fin des soins.
Retrouvez également des formations qualifiantes homologuées sur le site de l'UCRM.

Centre de réadaptation professionnelle 05 62 14 95 00
CRP – UCRM
28, rue de l'Aiguette
m.morain@ucrm.fr
>> Bus 67, arrêt Vitarelles

ucrm.fr
Accueil insertion professionnelle > Handicap > Centre de réadaptation professionnelle (CRP)

• Les organismes de formation

Le dispositif Oasis Handicap

Le dispositif Oasis Handicap permet aux personnes en situation de handicap d'accéder aux métiers du social et du médico-social en préparant l'entrée dans une formation diplômante au sein de l'institut du travail social Erasme.

Plus d'infos

erasme.fr

Formations > Formations Handicap > Oasis Handicap

Le CFAS

Le Centre de formation d'apprentis spécialisé (CFAS Occitanie Ouest) forme et accompagne sur tout le territoire de l'ouest de l'Occitanie des apprentis en situation de handicap ou en voie de reconnaissance, pour tous les CAP de la région.

CFAS Toulouse 05 34 60 24 40
5, chemin de Colasson
accueil.cfas@arseaa.org

arseaa.org

Accueillir, accompagner, aider, soigner & former > Trouver un établissement

Service appui conseil en insertion professionnelle Occitanie (SACIP)

Le SACIP est un prestataire qui s'adresse principalement aux personnes ayant la Reconnaissance qualité travailleur handicapé et bénéficiant d'une prescription de Cap Emploi.

À quoi ça sert ?

Le SACIP propose un certain nombre d'aides techniques pour l'aménagement du poste de travail, il
appuie le demandeur d'emploi dans son projet professionnel (Prestation d'appui spécifique).
Il est partenaire dans le cadre de deux dispositifs d'emploi accompagné : job coaching, aide au recrutement…

Service Appui Conseil en Insertion Professionnelle Occitanie 62 chemin du Commandant Joël-Le-Goff	05 34 51 13 17 06 30 70 49 90

Plus d'infos
emploi.blogs.apf.asso.fr
Sur le blog, choisir la catégorie « Occitanie » et faire défiler les différents articles.

• Les accompagnements vers l'emploi

Deux dispositifs pour l'emploi accompagné

Pour bénéficier de ces deux dispositifs, il faut déposer un dossier à la MDPH qui notifiera le besoin si la situation le justifie.

Objectif : l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

- L'Entreprise Inclusive 31
- Emploi accompagné.

Plus d'infos

ucrm.fr

Accueil insertion professionnelle > Handicap > l'emploi accompagné

Le réseau des réussites de LADAPT

Il s'agit d'un réseau de parrainage animé par des bénévoles qui accompagne des personnes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet professionnel.
Votre parrain peut vous accompagner dans vos démarches de recherche d'emploi, vous aider à cerner vos points d'améliorations et vos points forts, vous apporter son soutien et vous remotiver ou encore partager sa propre expérience professionnelle.

Plus d'infos

rr31@ladapt.net

Le dispositif « Atouts pour tous »

Ce dispositif propose un accompagnement des élèves et des étudiants en situation de handicap ainsi qu'un accompagnement vers la vie professionnelle. Plus d'infos, rubrique J'accompagne mon enfant > S'insérer dans la vie professionnelle - p. 246.

Bon à savoir

L'école de théâtre universelle (ETU)
Toulouse accueille la première école généraliste de théâtre en France et en Europe, dont les enseignements sont intégralement dispensés en langue des signes. L'ETU propose une formation diplômante sur deux ans et forme les futurs professionnels du théâtre.

Plus d'infos
e-t-u.org

› Je travaille

• En milieu ordinaire

Dans le secteur privé

Vous êtes une personne en situation de handicap et vous travaillez dans le milieu dit ordinaire, c'est-à-dire le monde professionnel classique ? Plusieurs organismes vous informent et vous conseillent sur l'adaptation et les besoins de votre poste de travail.

AGEFIPH
L'association de Gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) est un interlocuteur essentiel pour les personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi. L'organisme peut être saisi si vous avez besoin :

- de l'adaptation de votre poste ou de votre environnement de travail pour conserver votre emploi,
- de solutions matérielles pour continuer à travailler dans de bonnes conditions,
- d'une aide humaine sur votre lieu de travail,
- d'une aide pour être accueilli, intégré dans votre entreprise.

Bon à savoir

Si des moyens matériels ou humains ne suffisent pas à vous garder dans l'emploi, une aide financière régulière peut être accordée à votre employeur (Reconnaissance de la lourdeur du handicap).

AGEFIPH Occitanie – Toulouse
Immeuble La Passerelle Saint-Aubin
17 boulevard de La Gare

Tél.: 0 800 11 10 09
(Numéro vert national – service et appel gratuits depuis un poste fixe / accueil téléphonique de 9h à 18h).

L'Agefiph est joignable via un opérateur relais du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
agefiph.fr
Rubrique Nous contacter
occitanie@agefiph.asso.fr
>> Bus 27, arrêt Guilhemery

Le SAMETH

Depuis le 1er janvier 2018, le Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH) est intégré au dispositif Cap Emploi (voir p.123) qui intervient donc également dans le maintien dans l'emploi.

Bon à savoir

Sur votre lieu de travail, proposer des sensibilisations ou des mises en situation aux équipes et aux managers reste un bon moyen de mieux faire appréhender à vos collègues vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à faire appel aux associations qui peuvent vous aider dans cette démarche.

Dans le secteur public

Si vous travaillez dans la fonction publique, n'hésitez pas à contacter votre service Ressources humaines.
Le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) finance des aides destinées à favoriser l'insertion et le maintien de personnes handicapées dans la fonction publique.

Plus d'infos

Le délégué régional Handicap du FIPHFP en Occitanie
Marc Guerrier de Dumast
marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr

ou bien
Le service maintien dans l'emploi du Centre de gestion de la Haute-Garonne
Tél : 05 81 91 93 00
maintien.emploi@cdg31.fr

Dans une entreprise adaptée

Les entreprises adaptées relèvent du milieu ordinaire du travail. Elles ne sont pas des structures médico-sociales à la différence des ESAT. Leur spécificité est de permettre à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs capacités.
Toute personne reconnue travailleur handicapé et bénéficiant d'une RQTH peut intégrer une entreprise adaptée.

Plus d'infos
mdph31.fr
Vie professionnelle > Travailler > Travailler en milieu ordinaire ou adapté

EA Les Ateliers de l'Ayguette 05 62 14 95 58
28 rue de l'Ayguette
› Restauration d'entreprise, nettoyage, entretien de locaux, tapisserie d'ameublement

Château blanc (ESAT + EA) 05 62 72 77 70
12 chemin de la Glacière
› Création et entretien d'espaces verts, fabrication de matériel équestre

Delta Paille 05 61 14 82 27
37 rue Montplaisir
- Cannage paillages

Bureau Gestion Conseil 31 - Hightekway 05 61 61 30 00
8 allée Paul-Harris
- Informatique

SASU CRIC 05 34 60 64 50
3 rue Louis-Courtois-de-Viçose
- Appareillage et mobilité

Soluc'EA Toulouse 05 61 16 30 00
Espace Polaris
8 allée Paul-Harris
- Prestations administratives, impression, reprographie et marquage

Envoi Hands 05 61 43 27 34
5 cheminement Christophe-Glück
- Prestations administratives, conditionnement, logistique, transport, énergie, gestion des déchets

Bon à savoir

Le DuoDay

L'opération DuoDay est une opération nationale qui permet, le temps d'un jour dans l'année, la formation de duos entre les personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans les entreprises, les collectivités ou les associations.

Si vous voulez en savoir plus et pour vous inscrire
Tél.: au 0 800 386 329 (numéro vert).

duoday.fr

Je veux créer ma propre entreprise

Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez créer votre entreprise, c'est possible. De nombreux partenaires peuvent vous aider et vous accompagner dans ce projet, notamment votre conseiller Cap Emploi ou encore l'Agefiph qui octroie une aide financière à la création d'entreprise. Le dossier de demande de cette aide financière, qui est accordée sous certaines conditions, se fait directement à la direction régionale de l'Agefiph Occitanie.
Des réseaux nationaux d'entrepreneurs en situation de handicap existent, n'hésitez pas à les contacter.

h'up 07 62 61 51 24
24 rue de l'Est
75020 Paris
h-up.fr

• En milieu protégé

Les Établissements et service d'aide par le travail (ESAT) accueillent les personnes dont les capacités de travail et d'autonomie ne permettent pas le travail en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.
L'ESAT peut parfois disposer d'un foyer d'hébergement pour offrir un accueil en dehors du temps de travail.

Pour qui ?

Une personne en situation de handicap bénéficiant obligatoirement d'une RQTH, peut être orientée vers un travail en ESAT. La décision en revient à la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). De nombreux ESAT sont situés sur les communes proches de Toulouse .

Plus d'infos
mdph31.fr
Vie professionnelle > Travailler > Travailler en milieu protégé

Les ESAT de Toulouse

Soleil d'Oc (ASEI) 05 62 48 56 10
41 rue Viguerie,
- Entretien des locaux, travaux de couture, articles de fête

Château Blanc 05 62 72 77 70
12 chemin de la Glacière,
- Blanchisserie industrielle, espaces verts

ALEFPA CATIC 05 32 53 46 81
20 rue Paul Rocache
- Montages électriques, cannage, paillage, conditionnement

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

6

Je sors

Les équipements culturels et sportifs

Les musées et les lieux culturels

Le Museum d'Histoire naturelle

Le Museum d'Histoire naturelle de Toulouse, à travers ses collections, sensibilise les publics aux relations entre l'homme, la nature et l'environnement. Il bénéficie du label Tourisme et Handicap pour trois types de handicap.

Tarification : visiteurs individuels titulaires de la carte invalidité : tarifs réduit 5 €.
Accès gratuit pour les accompagnants des personnes en situation de handicap.

Le Museum, c'est aussi **les Jardins du Museum**.
Tarification : visiteurs individuels titulaires de la carte invalidité : tarif réduit 2 €.
Accès gratuit pour les accompagnants des personnes en situation de handicap.

Accessibilité du Museum et des Jardins
Le Museum de Toulouse est engagé dans une démarche d'accessibilité et propose un accueil et des services adaptés à l'attention des visiteurs en situation de handicap.
À l'accueil du Museum et des Jardins, vous trouverez différents dispositifs qui vous permettront de mieux appréhender votre visite :

- Un site internet avec une rubrique accessibilité dédiée
- Une programmation semestrielle adaptée en braille et caractères agrandis,
- Des tablettes tactiles pour les visites LSF en autonomie mises gratuitement à disposition (Museum uniquement),
- Machine à lire et télé agrandisseur (Museum uniquement),
- Balise sonore pour signaler les entrées du Museum et des Jardins,
- Une bande d'aide à l'orientation depuis l'entrée du Museum jusqu'aux expositions,
- Des amplificateurs sonores disponibles aux accueils des deux lieux,
- Fauteuils roulants ou sièges cannes prêtés à l'accueil (Museum uniquement),
- Boucles magnétiques au Museum dans certaines pièces,
- Kit auditif à l'accueil.

Programmation accessible et médiateurs spécialisés

Pour proposer une accessibilité adaptée à chacun, une programmation accessible spécifique est construite chaque trimestre. Vous pouvez contacter le Museum pour toutes informations sur l'accessibilité du lieu et des visites : museum.accessibilite@toulouse-metropole.fr

Museum d'Histoire naturelle 05 67 73 84 84
35 allée Jules-Guesde
museum@toulouse-metropole.fr
museum.toulouse.fr

Du mardi au dimanche de 10h à 18h
Fermeture les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.

>> Métro ligne B, station Carmes ou Palais de Justice
Tram ligne T1 ou T2 terminus Palais de Justice
Bus ligne 31, arrêt Jardin Royal et bus 44, arrêt Grand Rond.

Des enregistrements du cheminement audiodécrit depuis la station Carmes sont disponibles en MP3 sur le site internet du Museum.

Les jardins du Museum
24-26 avenue Bougès Manoury

Du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, de mai à octobre

>> Métro ligne B, station Borderouge
Bus n°36, arrêt Ségla

Des enregistrements du cheminement audiodécrit depuis l'arrêt de bus Ségla sont disponibles en MP3 sur le site internet du Muséum.

Musée Saint-Raymond – Musée d'archéologie de Toulouse

Le musée Saint-Raymond présente des vestiges archéologiques témoignant de la vie à Toulouse à l'époque pré-romaine et romaine, ainsi que des œuvres d'art antiques provenant de différentes sites de la province Narbonnaise.
L'entrée est gratuite pour les titulaires de la carte d'invalidité et les accompagnateurs des personnes en situation de handicap.

Accessibilité du musée Saint-Raymond

entrée rue des Trois-Renards.

Des places de stationnement réservées pour les personnes en situation de handicap se trouvent à proximité de l'entrée du musée.

Les personnes en situation de handicap visuel sont invitées à se signaler à l'accueil. Elles sont autorisées à toucher les œuvres d'art originales.

Pour toute demande spécifique concernant une visite adaptée contactez le référent accessibilité : 05 67 73 81 64
mathieu.scapin@mairie-toulouse.fr

Musée Saint-Raymond 05 61 22 31 44
1 ter place Saint-Sernin
saintraymond.toulouse.fr

Du mardi au dimanche de 10h à 18h
msr.web@mairie-toulouse.fr

>> Métro ligne A, station Capitole
Métro ligne B,
station Jeanne d'Arc

Musée des Augustins

Le musée est fermé pour des travaux de rénovation et d'accessibilité. Réouverture en 2021.

Le musée des Augustins, musée des Beaux-Arts de Toulouse, abrite depuis 1793 des collections de peintures et de sculptures du début du Moyen Âge jusqu'aux premières années du XX^{e} siècle.

Tarification : gratuité de l'entrée du musée sur présentation de la carte invalidité et pour les accompagnants des personnes en situation de handicap.
Les activités culturelles spécifiques sont soumises au même tarif que les activités non spécifiques.

Accessibilité du musée des Augustins

Le musée propose de nombreuses activités et visites adaptées.

Musée des Augustins 05 61 22 21 82
21 rue de Metz
augustins.org

>> Métro Ligne A, station Esquirol
Bus lignes 14, 44, L7 et L9, arrêt Boulbonne

Les Abattoirs

Le musée des Abattoirs propose des expositions d'art moderne, des créations d'artistes contemporains ou encore des concerts.
L'entrée est gratuite pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants.

Accessibilité

Le musée des Abattoirs est accessible aux personnes à mobilité réduite.
Le musée a également mis en place des actions spécifiques en direction du public en situation de handicap et propose des visites adaptées en groupe ou en individuel.

- Sièges-cannes à disposition ou fauteuil sur demande,
- Présentation du musée et des collections disponible en braille et en gros caractères disponibles à l'accueil,
- Maquette tactile du bâtiment et des environs au niveau -1,
- Visites tactiles proposées.

Ateliers pour les personnes sourdes ou malentendantes en LSF, le vendredi de 9h30 à 12h. Si vous êtes intéressé, contactez july.tigre@free.fr
Le service des publics du musée des Abattoirs est mobilisé pour les personnes en situation de handicap.
Pour toute visite adaptée :

Plus d'infos
Tél.: 05 62 48 58 07
reservations@lesabattoirs.org

Musée des Abattoirs 05 34 51 10 60
76 allées Charles-de-Fitte
lesabattoirs.org

Ouvert du mercredi au dimanche de 12h à 18h
Nocturnes les jeudis de 18h à 20h

>> Métro Ligne A, arrêt Saint-Cyprien

Le musée Paul-Dupuy

Le musée Paul Dupuy, musée des arts précieux, est fermé jusqu'à l'automne 2021.
L'entrée est gratuite pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité et leurs accompagnateurs.

Accessibilité

Attention, le sous-sol du musée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil.
Tous les niveaux supérieurs et les commodités seront accessibles après les travaux en cours.
Des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap se trouvent à proximité de l'entrée.
En groupe ou en individuel avec des besoins spécifiques, n'hésitez pas à contacter le service des publics pour trouver le type de visite le plus adapté à votre projet.

Plus d'infos
Hélène Poque
helene.poque@mairie-toulouse.fr
Tél. : 05 31 22 99 86

Musée Paul-Dupuy 05 31 22 95 40
13 rue de la Pléau
ampdupuy.fr

Tous les jours de 10h à 18h sauf le lundi et les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier.

>> Métro Ligne A, station Esquirol
Métro ligne B, station Carmes
Bus navette centre-ville

Le musée Georges-Labit

Le musée Georges-Labit accueille des collections d'art oriental, Japon, Chine, Asie du Sud-Est, Inde, Tibet, Népal ainsi qu'une importante collection d'antiquités égyptiennes

et un jardin exotique.

L'entrée est gratuite pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité et pour l'accompagnateur.

Accessibilité

Des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap se trouvent à proximité de l'entrée.

Accès par le Boulevard Monplaisir.
L'ensemble du parcours du musée est accessible aux personnes en situation de handicap moteur, ainsi que les services (toilettes, boutique, centre de documentation, atelier pédagogique).

Visite spécifique pour les personnes mal ou non-voyantes (se renseigner auprès de la référente accessibilité).
Actions culturelles spécifiques à destination du public en situation de handicap (visites et ateliers thématiques en partenariat avec des structures, visites traduites en LSF…)

Plus d'infos

Hélène Poque
helene.poque@mairie-toulouse.fr
Tél.: 05 31 22 99 86

Musée Georges-Labit 05 31 22 99 80
17 rue du Japon
museegeorgeslabit.fr

Ouvert tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi.
Fermé les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.
anne.nadeau@mairie-toulouse.fr

>> L7, arrêt Demouilles ou Jardin des Plantes
Ligne 29, ligne 44, arrêt Jardin des Plantes
L1, ligne 27, ligne 22, arrêt passerelle Saint-Sauveur

Hôtel Dumay, musée du Vieux Toulouse

L'Hôtel Dumay est un hôtel particulier dont les collections autour du Vieux Toulouse permettent aux visiteurs d'appréhender l'histoire de la ville, son urbanisation, son architecture, sa vie artistique et culturelle ou encore ses traditions populaires.

Plein tarif : 4 € - Tarif réduit : 2 € (étudiants, moins de 18 ans ou demandeurs d'emplois)

Accessibilité
La cour et la salle d'exposition sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Hôtel Dumay 05 62 27 11 50
7 rue du May
toulousains.de.toulouse@wanadoo.fr
toulousainsdetoulouse.fr

Ouvert d'avril à novembre, du lundi au samedi de 14h à 18h. Fermé les dimanches et jours fériés. Visite guidée les mercredi et vendredi à 15h sans supplément.

>> Métro Ligne A, station Capitole

Musée de l'Affiche MATOU

Le musée présente une collection unique en France d'affiches, de cartes postales et de documents publicitaires.

Tarification : à partir de 4 €

Accessibilité
Le musée est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Musée de l'Affiche de Toulouse 05 81 91 79 17
58 allées Charles de Fitte
musee.affiche@mairie-toulouse.fr

Du mardi au dimanche, de 10h à 18h

>> Métro ligne A,
station Saint Cyprien

Le Couvent des Jacobins

Le couvent des Jacobins est un joyau de l'art médiéval, témoin de l'architecture gothique méridionale.
Tarification : entrée libre pour l'église et la chapelle de la Vierge.
Entrée au couvent : Basse saison, tarif plein : 4 € (2,50 € tarif réduit). Haute saison : tarif plein 5 €, (3 € tarif réduit).

Accessibilité
Le couvent des Jacobins est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il propose également des actions de médiation en direction des publics en situation de handicap.

Couvent des Jacobins 05 61 22 23 82
Place des Jacobins
jacobins.toulouse.fr

Du mardi au dimanche, de 10h à 18h

>> Métro ligne A, station Capitole

La Galerie du Château d'eau

Lieu emblématique créé par le photographe Jean Dieuzaide, la Galerie du Château d'eau est consacrée aux expositions photographiques.

Tarification : plein tarif : 4 € ; tarif réduit : 2,50 €

Accessibilité
Tous les espaces du Château d'Eau sont accessibles (sauf sous-sol de la Grande Galerie).

Galerie du Château d'eau 05 34 24 52 35
1 place Laganne
chateaudeau@galeriechateaudeau.org

Du mardi au samedi de 13h à 18h

>> Métro ligne A, stations Esquirol ou Saint-Cyprien République
Bus L7, 12, 14, 38 ou 44, arrêt Cours Dillon

Le musée de la Résistance et de la Déportation

Le musée départemental de la Résistance et de la Déportation est à la fois un lieu d'histoire, de mémoire et un centre de recherche et d'éducation à la citoyenneté.

Tarification : Entrée libre
N'hésitez pas à contacter l'équipe de médiation du musée, quel que soit votre handicap pour bénéficier d'une visite adaptée.

Accessibilité
Le musée est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un fauteuil et des sièges-cannes sont disponibles à l'accueil. Les vitrines et les textes d'exposition sont adaptés et plusieurs zones de repos sont prévues dans le parcours de visite.

Toutes les vidéos des espaces d'expositions sont sous-titrées. Amplificateurs sonores à l'accueil.
Selon la disponibilité des agents, il est possible d'échanger en LSF (merci de contacter le musée en amont de votre visite).

Sur demande, des documents adaptés et en gros caractères sont disponibles ainsi que des loupes.

Sur demande, il est possible de bénéficier de documents d'accompagnement en FALC ou de visites adaptées.

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation 05 34 33 17 40
52 allée des Demoiselles
musee-resistance@cd31.fr
musee-resistance.haute-garonne.fr

Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Visites guidées les samedi à 14h30

>> Bus L7, arrêt Demouilles

Le Quai des Savoirs

Le Quai des Savoirs est un centre culturel dédié aux sciences, aux technologies et à la création contemporaine.

Tarification : accès exposition : plein tarif 7 €, tarif réduit / étudiant : 4 €.

Accessibilité
Le Quai des Savoirs est accessible aux personnes à mobilité réduite

Quai des Savoirs 05 67 73 84 84
Allée Matilda
quai-des-savoirs@toulouse-metropole.fr
quaidessavoirs.fr

Du mardi au dimanche, de 10h à 18h.

>> Métro ligne B, station Carmes ou Palais de Justice
Tram T1, terminus Palais de Justice
Bus Lignes L7, 29 et 44 arrêt Grand Rond, ligne 12 arrêt Palais de Justice, ligne 31 arrêt Jardin Royal

La Halle de la Machine

La Halle de la Machine est un espace qui présente les machines de spectacle de la compagnie La Machine et de François Delarozière.

Tarification : les personnes en situation de handicap bénéficient des tarifs réduits. L'entrée est gratuite pour les accompagnants.

- Visite de la Halle : 6,5 €
- Voyage en Minotaure : 6,5 €
- Visite + voyage : 11,5 €
- Piste des Géants : 10 €
- Manège Carré Sénart : 3 € (pas de tarif réduit)

Accessibilité

La Halle de la Machine est accessible aux personnes en situation de handicap moteur, y compris le voyage en Minotaure (attention une seule place PMR par voyage, n'hésitez pas à réserver).

Des Véritables Machinistes (guides-médiateurs de la Halle de la Machine) sourds signants proposent des visites uniquement en LSF.

Une boucle magnétique a été installée à l'accueil, au restaurant et dans la salle de conférence et de projection pour les personnes appareillées.

La Halle de la Machine 05 32 10 89 07
3 avenue de l'Aérodrome de Montaudran
contact@halledelamachine.fr
halledelamachine.fr

La Halle de la Machine est ouverte du mardi au dimanche
>> Bus L8, arrêt Piste des Géants, 23,
arrêt Montaudran-Gare SNCF, 80, arrêt Aérodrome.

L'Envol des Pionniers

Redécouvrez la fabuleuse épopée de l'Aéropostale dans ses bâtiments historiques.

Tarification : tarif réduit sur présentation de la carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion mention invalidité : 5 €. Si la carte indique « besoin d'accompagnement », l'accompagnateur bénéficie de la gratuité.

Accessibilité

Toutes les vidéos de l'exposition permanente sont sous-titrées. Le film projeté en Salle des Pionniers est aussi sous-titré.

Un livret en braille et un livret en gros caractères sont disponibles contre une pièce d'identité. Ils présentent l'exposition permanente et l'histoire du site. L'exposition permanente comprend également des pièces « à toucher ». Vous pourrez également découvrir une maquette tactile du Laté 28, avion mythique de l'aéropostale, avec cartel braille. Selon la disponibilité d'un animateur, vous pourrez toucher des maquettes et des objets qui ne sont pas dans l'exposition.

L'ensemble du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'expérience « Volez en Bréguet XIV » est accessible aux personnes pouvant se transférer de leur fauteuil roulant.

Il est possible de bénéficier de visites adaptées. Un livret d'informations pratiques sur l'Envol des Pionniers en Facile à lire et à comprendre (FALC) est disponible sur place ou sur le site internet.

Vous souhaitez organiser une visite adaptée pour un groupe (tous types de handicap, interprète LSF en supplément)

Plus d'infos
acces@semeccel.com
Tél. : 05 67 73 53 76

L'envol des pionniers 05 67 22 23 24
6 rue Jacqueline-Auriol
lenvol-des-pionniers.com

>> Bus 23, arrêt Latécoère ou Montaudran-Gare SNCF, bus 80 et 27 arrêt Latécoère, Linéo 8 arrêt Piste des Géants.

La Cité de l'Espace

La Cité de l'Espace propose plus de 2 500 m² d'expositions interactives pour rendre ludique l'accès à la science et au voyage spatial.

Tarification : tarif réduit pour les personnes en situation de handicap sur présentation de la carte d'invalidité ou d'une carte mobilité inclusion mention invalidité. Pour les personnes dont

la carte invalidité mentionne le besoin d'un accompagnement, l'entrée de l'accompagnateur est gratuite.

Accessibilité

La Cité de l'Espace a obtenu le label « Tourisme et Handicap » pour les quatre handicaps depuis 2003.

- Cheminements intérieurs accessibles.
- Espaces d'exposition accessibles par ascenseur.
- Plan guide remis à l'accueil pour identifier les chemins accessibles.
- Possibilité de réservation gratuite d'un fauteuil roulant ou d'un siège pliant contre une pièce d'identité. - Toutes les activités sont accessibles sauf station Mir et vaisseau Soyouz mais des dispositifs alternatifs vous permettent de profiter de l'activité autrement.
- Salles de spectacles adaptées et dotées d'emplacements réservés.

- Des animations traduites en LSF régulièrement proposées.
- Événements proposés en LSF.
- Des vidéos traduites en LSF, au 1er niveau ainsi qu'au niveau -1 .
- Films automatiques en LSF. N'hésitez pas à vous signaler auprès de l'agent à l'entrée de la salle pour disposer d'une séance traduite en LSF. Le film de la salle IMAX est disponible en version sous-titrée.

- La majorité des écrans vidéos sous-titrés.
- Boucle magnétique disponible dans l'Auditorium et les salles de spectacle.

- Un guide pratique disponible à l'accueil en gros caractères et en braille.
- Un accès spécifique aux attractions sensorielles.
- Des visites guidées adaptées. Des pièces d'exposition tactiles disponibles.
- Un document thermogonflé « Les Jardins en braille et en relief » vous permet de vous diriger en toute autonomie dans les jardins de la Cité.

- Un plan simplifié avec un code couleur simple disponible à l'accueil.
- Des textes simples et des pictos associés disponibles dans les Jardins pour un parcours en toute autonomie.

Plus d'infos
acces@semeccel.com
05 67 73 53 76

La Cité de l'Espace 05 67 22 23 24
Parc de la Plaine
Avenue Jean-Gonord
cite-espace.com

>> Bus 37, arrêt Cité de l'Espace, L1, arrêt Collège Vernant

• Les bibliothèques

La ville de Toulouse compte 22 médiathèques et bibliothèques et deux bibliobus qui sillonnent la ville, accessibles aux personnes à mobilité réduite.
La Bibliothèque de Toulouse est agréée dans le cadre de

l'Exception Handicap. Elle favorise l'accès à l'ensemble de ses espaces et services : mise à disposition de collections et de matériels adaptés, d'une programmation culturelle accessible et un service de médiation spécifique l'Œil et la Lettre.

Tarification : l'entrée à la bibliothèque est libre et gratuite. L'inscription pour emprunter des documents est également gratuite pour les personnes bénéficiaires de l'AAH. Pour vous inscrire, munissez-vous d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.
Les personnes en situation de handicap peuvent emprunter douze documents pour une durée de six semaines, renouvelable deux fois, sur simple déclaration sur l'honneur.

Bon à savoir

Un service de portage de documents à domicile existe pour les Toulousains dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons liées à l'âge ou au handicap.

Les conditions d'inscription sont celles de la bibliothèque (gratuité notamment pour les plus de 65 ans et les allocataires de l'Allocation adulte handicapé).

Tél. : 05 61 22 33 37 ou 05 62 27 63 71

La Médiathèque José-Cabanis

Le Pôle l'Œil et la Lettre, situé au 3e étage de la Médiathèque José-Cabanis, est mobilisé pour les publics en situation de handicap, quel que soit le handicap. Des collections, des services, des animations spécifiques sont proposés. Vous pouvez

recevoir les dernières informations du Pôle l'Œil et la Lettre en vous inscrivant à la newsletter accessible, lisible via un lecteur d'écran, en écrivant à :
accessibilite.bibliotheque@mairie-toulouse.fr

Médiathèque José-Cabanis 05 62 27 45 86
1 allée Jacques Chaban-Delmas

>> Métro ligne A,
stationMarengo SNCF

Pour contacter la Médiathèque José Cabanis en LSF, LPC ou TTRP
bibliotheque.toulouse.fr
Pratique > Accessibilité > Sourds et malentendants

Accessibilté

- Équipements spécifiques pour faciliter les déplacements (ascenseurs, rampes d'accès, banques d'accueil adaptées, emplacements réservés dans le Grand Auditorium).

- Audiodescription au format mp3 de tous les cheminements d'accès et des locaux sur le site internet : bibliotheque.toulouse.fr
Pratique > Accessibilité > Déficients visuels
- Des ouvrages adaptés en braille, en gros caractères, en format audio ou Daisy ou abonnements numériques.
- De nombreux documents à consulter via des bibliothèques numériques comme la Bibliothèque Numérique Francophone Accessible (BNFA).

- Des équipements adaptés : plage éphémère braille, machine à lire, synthèse vocale, Jaws et NVDA, grossissement de caractères Zoomtext.
- Des ateliers spécifiques d'initiation à l'informatique,
- Une programmation culturelle avec des événements adaptés relayée par une newsletter accessible disponible chaque mois sur demande.

- Des collections adaptées : documents sur la Langue des Signes Française (LSF), la culture et l'histoire des sourds, DVD sous-titrés sourd et malentendant signalés par un pictogramme.

- Des dispositifs spécifiques : une boucle magnétique installée dans le Grand Auditorium, un kit auditif d'accueil disponible à l'accueil du rez-de-chaussée.
- Une programmation en LSF : animations « Heure du conte » bilingue LSF/ français, conférences en LSF
- Des permanences d'accueil en LSF.

- Des collections et des ressources adaptées : livres sur la dyslexie, livres audio adultes et enfants,
- Fonds « Facile à lire », pôle Intermezzo.
- Ressources numérique : Maxicours pour du soutien scolaire dans toutes les matières, des ressources à emprunter pour l'aide à l'apprentissage, un Ipad pour adapter le texte en numérique, des outils d'accès à l'écrit (logiciel de reconnaissance vocale, logiciel de lecture d'écran avec suivi en surbrillance).

Les autres bibliothèques et médiathèques de Toulouse

Toutes les bibliothèques et médiathèques sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur sauf les bibliothèques Ancely et Roseraie.
Retrouvez la liste complète sur :
toulouse.fr
Service/cultures/bibliotheques

• Opéra et musique

Théâtre du Capitole

Le Théâtre du Capitole propose chaque saison de nombreux spectacles de ballet et d'art lyrique mais également des concerts et des récitals avec l'Orchestre national du Capitole de Toulouse.

Tarification : Les spectateurs à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil roulant bénéficient du tarif de 4e série sur un contingent de places qui leur est réservé.
Les spectateurs en situation de handicap, sur présentation de la carte d'invalidité à partir de 80 %, bénéficient d'une réduction de 30 %.

Accessibilité

Le théâtre n'est pas entièrement accessible. Pour cette raison, des emplacements sont réservés au niveau du parterre, ainsi que des tarifs préférentiels.

Audiodescription pour les personnes déficientes visuelles pour certains spectacles : informations sur la mise en scène, les décors, les costumes et le livret avec un récepteur audio sans fil.
Les spectateurs mal ou non-voyants seront placés au parterre, ainsi que leurs accompagnants, sur un contingent de places réservé pendant les sessions en audiodescription. Des tarifs spécifiques sont alors appliqués en fonction des spectacles.
Livrets en gros caractère et en braille à demander au moins huit jours avant le spectacle.

Casques sans fil gratuits intégrant l'amplification directe disponibles à l'accueil.

Plus d'infos
Véronique Pichon-Gbalou
Tél. 05 67 73 84 50
veronique.pichon@capitole.toulouse.fr

Théâtre du Capitole 05 61 22 31 31
Place du Capitole

>> Métro ligne A, station Capitole
theatreducapitole.fr
Venir au Capitole > Accessibilité

La Halle aux Grains

La Halle aux Grains à l'acoustique exceptionnelle, accueille de nombreux spectacles, concerts et opéras.
Tarification : les titulaires de la carte d'invalidité portant mention d'un taux d'invalidité au moins égal à 80 % bénéficient d'une réduction variable.

Accessibilité

Un contingent de places situées au parterre est réservé à l'intention des personnes se déplaçant en fauteuil roulant.
Les réservations doivent se faire au plus tard dix jours avant le concert.

Halle aux Grains 05 62 27 49 30
1 place Dupuy
onct.toulouse.fr

>> Métro Ligne B,
station François-Verdier
Bus Lignes L1 et L8, arrêt Place Dupuy

• Les centres culturels et d'animation de la Mairie de Toulouse

Structures culturelles des quartiers, les centres culturels et d'animation proposent des spectacles, des expositions, des conférences et des sorties pour tous.
Retrouvez leurs programmes et l'accessibilité des sites sur toulouse.fr
Services / Cultures / Centres culturels / Programmes

• Les théâtres

Le Théâtre de la Cité

Le Théâtre de la Cité est un centre dramatique national (CDN) qui se veut à la fois un lieu de création et de diffusion théâtrale.

Accessibilité

Les salles et espaces publics du Théâtre de la Cité sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux malentendants.

Certaines représentations sont proposées en audiodescription.

Théâtre de la Cité 05 34 45 05 05
1 rue Pierre Baudis
theatre-cite.com

>> Métro ligne B
arrêt Jean-Jaurès

Le Théâtre Daniel Sorano

Le Théâtre Daniel Sorano programme à la fois des œuvres du répertoire revisitées et des écritures plus contemporaines.

Accessibilité
Le parterre du théâtre est accessible aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à signaler votre situation lors de votre réservation.

Théâtre Daniel Sorano 05 32 09 32 35
35 allée Jules-Guesde
contact@theatre-sorano.fr
theatre-sorano.fr

>> Métro ligne B
station Carmes ou Palais de Justice
Bus 31 arrêt Jardin Royal

Théâtre des 3T

Le théâtre des 3T est un café-théâtre qui propose de nombreux spectacles autour du rire et de la bonne humeur.

Accessibilité
Le théâtre est accessible aux personnes en situation de handicap moteur.
Réservations en ligne sur le site internet ou par téléphone.

Les 3 T 05 61 63 00 74
40 rue Gabriel-Péri
3tcafetheatre.com

>> Bus 23 et 27, arrêt Colombette

Grenier Théâtre

Le Grenier Théâtre propose une programmation théâtrale éclectique tout en restant fidèle à sa ligne directrice dans le registre de la comédie.

Grenier Théâtre 05 61 48 21 00
14 Impasse de Gramont
contact@greniertheatre.org
greniertheatre.org

>> Métro ligne A,
station Argoulets (10 min à pied)
Bus ligne 19, arrêt Nicol

Théâtre Garonne

Accueillant des artistes du spectacle vivant, cette scène européenne programme majoritairement des œuvres contemporaines.

Tarification : les spectacles sont proposés à 16 € pour les personnes en situation de handicap sur présentation d'une carte d'invalidité.

Accessibilité
Toutes les salles du Théâtre Garonne sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Théâtre Garonne 05 62 48 54 77
1 avenue du Château d'Eau
contact@theatregaronne.com
theatregaronne.com

>> Métro ligne A, station Saint-Cyprien République (puis 10 min à pied)
En bus L1 et 45, arrêt Les Abattoirs ou ligne 66 arrêt Fontaines

Théâtre Jules Julien

Le théâtre Jules Julien s'inscrit dans la transmission et propose notamment aux jeunes compagnies des résidences et des sorties de création.

Accessibilité
Le théâtre est accessible pour les personnes à mobilité réduite, pensez à préciser votre situation lors de votre réservation.
La rampe d'accès pour entrer dans le théâtre est située à l'arrière du théâtre (contourner le bâtiment sur la droite).

Théâtre Jules Julien 05 81 91 79 10
6, avenue des écoles Jules-Julien
julesjulien.toulouse.fr

>> En bus Ligne 34, arrêt Jules-Julien - ligne 44, arrêt Écoles Jules Julien

La Cave Poésie

La Cave Poésie est un lieu culturel toulousain à la programmation éclectique : théâtre, musique, chanson, danse aussi bien que poésie se partagent les deux scènes.

Accessibilité
Une seule des deux salles de spectacles est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

La Cave Poésie 05 61 23 62 00
71 rue du Taur
cave-poesie.com

>> Métro ligne A, station Capitole
métro ligne B, station Jeanne d'Arc

• Les autres salles de spectacle

Le Casino Barrière

En plus de proposer un espace de jeux d'argent, le Casino Barrière programme également des spectacles et des concerts.

Accessibilité
Le Casino Barrière est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Casino Barrière 05 61 33 37 77
18 chemin de la Loge
casinosbarriere.com

>> Le Casino Barrière propose une navette gratuite entre le centre-ville de Toulouse et le casino.

Le Zénith

Le Zénith accueille les grands spectacles de musique populaire et d'humour .

Accessibilité
Le Zénith est accessible aux personnes à mobilité réduite. 28 places de stationnement leur sont réservées au plus proche du hall d'entrée.
Une entrée est également réservée aux personnes en situation de handicap sur présentation d'une carte d'invalidité pour éviter la foule.
Un seul accompagnant est accepté par personne à mobilité réduite.
Dans la salle, deux plateformes de 12 places chacune (+ 12 places accompagnants) sont réservées aux personnes à mobilité réduite.

Zénith de Toulouse Métropole
11 avenue Raymond-Badiou
Contact sur le site internet
zenith-toulousemetropole.com

>> En Tram lignes T1-T2 arrêts Cartoucherie ou Zénith

Le Metronum

Salle de concerts et d'actions culturelles.

Accessibilité

Le Metronum est accessible aux personnes à mobilité réduite. La salle de spectacle est également équipée d'une boucle magnétique.

Le Metronum 05 31 22 94 17
2 rond point Madame de Mondonville
metronum.toulouse.fr

>> Le Metronum est situé juste à côté du parking métro Borderouge. Pour garer votre voiture sur le parking, pensez à demander un ticket de parking avant ou après le concert et à le composter sur les bornes à l'intérieur du Métronum.
Métro ligne B,
station Borderouge
Bus lignes 19, 26, 36, 40, 41, 44, 73, 114, arrêt Borderouge

• Les stades et salles de sport

Le Stade Ernest Wallon

Le Stade Toulousain accueille les matchs de rugby de son club et certains matchs de rugby à XIII du Toulouse Olympique XIII.
Tarification : Les places pour les personnes en situation de handicap sont gratuites et sont à retirer exclusivement à l'accueil du Stade Toulousain (1er étage du bâtiment administratif).
Pour cela, inscrivez-vous le lundi précédant chaque rencontre à

domicile, à partir de 9h, en vous rendant directement à l'accueil ou par téléphone (05 34 422 422).
Le retrait de votre billet doit impérativement se faire la semaine précédant la rencontre, sur présentation de votre carte d'invalidité. Attention, le nombre de places est limité.

Accessibilité
Places de stationnement réservées devant l'entrée principale et sur un parking permettant d'accéder plus facilement aux places réservées.
Accès pour les personnes en fauteuil sur une partie du Stade. Entrée de plain pied, mains courantes, bandes d'éveil à la vigilance et escaliers contrastés, sanitaires accessibles, personnel formé à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap .

Stade Ernest Wallon 0 892 69 31 15
114 rue des Troènes
stadetoulousain.fr

>> Navette accessible pour les personnes en situation de handicap

Le Stadium

Le Stadium accueille entre autres les matchs de football du Toulouse Football Club ainsi que certains matchs du Stade Toulousain.

Accessibilité
Des places spécifiques aux personnes à mobilité réduite sont réservées au Stadium. Elles sont

disponibles à la vente uniquement à la TFC Bootic au Stadium dès l'ouverture de la vente des billets, le mardi précédent le match et le samedi.
Ces places se situent Balcon, porte 40 ou Honneur sud porte 20 et sont disponibles au tarif de 1 € sur présentation d'une carte mention invalidité à 80 %.

Des places Porte 2 en quart de virage sont gratuitement réservées aux personnes non-voyantes avec accompagnateur si besoin.

Stadium de Toulouse 0 892 70 40 00
1 allée Gabriel-Biénès
toulousefc.com

>> Bus 34, 152, L4 et L5, arrêt Stadium Est.

Bon à savoir

Si vous êtes féru de sports, n'hésitez pas à vous rendre au Stadium où des dispositifs d'audiodescription ont été mis en place !
Pas de réservation possible, les personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif doivent se présenter à l'accueil principal situé au 1 allées Gabriel-Biénès et présenter leur carte d'invalidité et leur carte d'identité. Cette dernière est restituée en fin de match. Il y a à ce jour 30 dispositifs disponibles.

Palais des sports

Le Palais des sports est une salle qui accueille notamment les matchs de handball, de basket et de volley des équipes toulousaines.

Petit Palais des Sports
4 rue Pierre-Laplace

>> Métro ligne B station Compans Cafarelli

Bon à savoir

Si vous êtes féru de handball, n'hésitez pas à vous rendre au Palais des Sports.

Application gratuite téléchargeable sous Android et Apple ; il suffit de mettre ses écouteurs ou son casque et de se connecter à l'application en suivant des instructions simples (mode avion - wifi - ouverture de l'application) pour entendre les commentaires.

Ces systèmes font également office de Boucle à Induction Magnétique (BIM) pour les personnes appareillées.

Les festivals et les événements accessibles

Des agendas pour suivre l'actualité culturelle

La Mairie de Toulouse propose sur son site internet une revue des différents spectacles .
Dans chaque page vous trouverez ainsi les informations sur l'accessibilité et les outils disponibles (LSF, audiodescription, boucle magnétique…).

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Cultures > Agenda

Bon à savoir

La Mécano (anciennement Centre régional ressources culture et handicap - CRRCH) propose également sur son site internet un agenda des événements accessibles.

culture-handicap.fr
Accueil > Événements > Agenda

Des événements identifiés et accessibles

Rio Loco

Ce festival de musiques du monde propose chaque année de voyager à travers différentes cultures.

Accessibilité

Des accès sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite et des scènes surélevées sont mises à disposition sur les espaces Pont Neuf et Village.

Des boucles magnétiques sont également disponibles pour ces deux scènes.
Le dispositif du Twavox (une application innovante d'assistance audio sur smartphones ou tablette) permet de se déplacer dans un espace plus large autour des scènes.

Fête de la musique et concerts Prairie des Filtres

Pour les concerts en plein air, des plateformes surélevées accessibles par rampes sont installées et permettent aux personnes à mobilité réduite de profiter de la scène principale et de bien y voir.

Accessibilité

Des boucles magnétiques sont également installées lors de ces concerts pour que les personnes malentendantes appareillées puissent profiter des événements.
L'installation du dispositif du Twavox permet de se déplacer dans un espace plus large autour des scènes.

Bon à savoir

Sur la place du Capitole, le dispositif du Twavox permet d'avoir accès à la Boucle à Induction Magnétique (BIM) quel que soit l'endroit où on se trouve sur la place.

Toulouse Plages

Chaque année, les bords de Garonne se transforment pour accueillir des animations estivales et proposer de multiples activités aux Toulousains.

Retrouvez le pictogramme Toulouse accessible au niveau de toutes les activités et services où l'autonomie et la participation des personnes en situation de handicap sont facilitées.

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Sports > Grand rendez-vous sportifs > Toulouse Plages

> Tourisme et accessibilité

• L'Office de Tourisme de Toulouse Métropole

L'Office de Tourisme de Toulouse Métropole est labellisé Tourisme et Handicap pour les quatre types de handicap : moteur, visuel, auditif et mental. L'accès à l'Office de Tourisme est adapté à tous les handicaps.

Contact
Marie-France Fabriès
Tél. : 05 61 11 02 29
mf.fabries@toulouseatout.com

TOULOUSE S'ENGAGE POUR...

Le tourisme accessible

DESTINATION POUR TOUS

Destination pour Tous

Afin de valoriser sa politique touristique et ses efforts en matière d'accessibilité et d'inclusion, la Ville de Toulouse s'est lancée dans la candidature à l'obtention de la marque d'État « Destination pour tous ».
L'offre touristique de Toulouse marquée « Destination pour tous » intégrera l'accessibilité à plusieurs niveaux :

- l'accessibilité des prestations touristiques (hébergements, restauration, activités touristiques…),
- les facilités pour la vie quotidienne (présence de commerces de proximité, de services médicaux…),
- l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement sur le territoire concerné,
- l'accessibilité des outils de communication aux différents types de handicap et la mise en place d'une « écoute client »,
- l'accessibilité financière (les prestations accessibles doivent s'inscrire dans les gammes de prix existantes).

Accessibilité

Un site internet qui permet de rechercher les lieux touristiques marqués Tourisme & Handicap, par type de handicap.

Prêt de fauteuils roulants et de sièges cannes, documentation et visites adaptées.

Documentation disponible en gros caractères et en braille, loupe éclairante, Ipad accessible, ordinateur avec logiciel NVDA intégré, proposition de visites guidées adaptées.

Présence de boucle magnétique et possibilité de faire des visites avec un interprète LSF (tarification supplémentaire).

Signalisation simplifiée, avec picto et dessins, plan adapté simplifié indiquant les sites labellisés Tourisme et Handicap, documentation simplifiée disponible en téléchargement sur le site de l'Office de Tourisme, visites guidées avec adaptation des éléments de langage.

Plus d'infos
toulouse-tourisme.com
Préparer son séjour > Toulouse accessible

Office de Tourisme de Toulouse
Donjon du Capitole
Square Charles de Gaulle
toulouse-tourisme.com

>> Métro ligne A, station Capitole

• Les lieux touristiques labellisés Tourisme et Handicap

Sept lieux toulousains ou métropolitains sont labellisés Tourisme et Handicap.

Office de Tourisme de Toulouse

La Cité de l'Espace

Voir dans la rubrique Je sors > Je profite des lieux culturels accessibles - p.155.

Aeroscopia

Situé à Blagnac, le musée Aeroscopia est dédié à l'aéronautique.
Aeroscopia propose des activités adaptées ainsi que des parcours en autonomie spécifiques.

Contact
info@musee-aeroscopia.fr
Tél.: 05 34 39 42 00

Aeroscopia 05 34 39 42 00
Allée André Turcat
31700 Blagnac
musee-aeroscopia.fr

>> Tram T1, arrêt Beauzelle (20 min à pied)
En voiture : parking visiteur, stationnement adapté.

Museum de Toulouse

Voir dans la rubrique Je sors > Je profite des lieux culturels accessibles - p.140.

Jardins du Museum de Toulouse

Voir dans la rubrique Je sors > Je profite des lieux culturels accessibles - p.140.

Le musée des Abattoirs

Voir dans la rubrique Je sors > Je profite des lieux culturels accessibles - p.144.

L'espace EDF Bazacle

L'espace EDF Bazacle, centrale hydroélectrique en activité et musée, propose une offre

variée autour de l'eau et de l'art.
L'espace est accessible aux personnes en situation de handicap moteur et dispose de nombreux supports adaptés pour les visites. Possibilité de visites en LSF sur demande pour des groupes.

Contact
upso-communication@edf.fr ou
visites.edf.bazacle@manatour.fr
Tél. : 05 34 39 88 70

Espace EDF Bazacle 05 62 30 16 00
11, quai Saint-Pierre
edf.fr

>> Bus 11, arrêt Arsenal ou bus 31 et 45, arrêt Amidonniers

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM)

Les groupes d'entraide mutuelle, basés sur le principe de la pair-aidance, ont pour vocation de rompre l'isolement, de restaurer ou de maintenir les liens sociaux et de redonner confiance en soi à travers le partage d'activités et d'échanges. Il existe plusieurs groupes d'entraide mutuelle à Toulouse.

Pour qui ?

Pour les adultes que des troubles psychiques mettent en situation de fragilité.

GEM Bon pied, Bon œil 06 61 25 17 76
7 rue Louis-Plana
31500 Toulouse
Les nouveaux venus sont accueillis
le lundi de 13h30 à 15h
bonpiedbonoeil@orange.fr

GEM Passe Muraille 05 34 51 36 45
18 rue Benoît-Arzac
31300 Toulouse
- Café : le mardi de 15h30 à 18h, le samedi de 14h à 18h, dimanche de 14h à 18h
- Cyber-café : le vendredi de 16h à 19h

gempassemuraille31@gmail.com

GEM Nomad 06 58 86 33 93
(spécialisé dans les troubles alimentaires)
32 allées Jules-Guesde
31000 Toulouse
nomad31@orange.fr

GEM Bi-Pôles 31 09 54 80 19 00
3 rue Marie-Magnié
31300 Toulouse
gem.bipoles31@gmail.com

GEM Microsillons 1 rue Francis-Lopez 31200 Toulouse association.microsillons@gmail.com microsillons.free.fr	09 50 55 99 35 ou 07 81 73 63 10
GEM Simon de Cyrène 4 chemin des Pradettes 2 rue Saintonge celine.degevigney@simondecyrene.org	07 64 77 06 85

> Les vacances et les loisirs

• Les sorties et séjours proposées par la Mairie de Toulouse

La Mairie de Toulouse propose une offre de sorties à l'extérieur de Toulouse.
Si vous souhaitez participer à ces activités, pensez à préciser vos besoins spécifiques lors de votre inscription et n'hésitez pas à contacter le centre culturel ou d'animation le plus proche de chez vous.
toulouse.fr
Cultures > Centres culturels

• Partir en vacances avec des organismes adaptés

De nombreuses associations proposent des vacances adaptées pour les personnes en situation de handicap, adultes ou enfants. Vous trouverez la liste de ces associations à la fin de ce Guide - p.281.

La Mairie de Toulouse propose de nombreux séjours vacances en inclusion pour les enfants de 4 à 17 ans. Pour plus d'informations, rendez-vous dans la rubrique J'accompagne mon enfant - p.251.
Des organismes sur Toulouse proposent également un accompagnement à l'inclusion des personnes en situation de handicap, adultes ou enfants, sur des séjours de vacances.

Le SIAM 31

Le Service pour l'inclusion en accueil collectif de mineurs (SIAM) est un dispositif mis en place par l'UFCV (l'Union française des centres de vacances et de loisirs) pour informer et accompagner les familles dans leur recherche d'accueils de loisirs ou de séjours vacances pour les enfants en situation de handicap.

Bon à savoir

N'hésitez pas à contacter la délégation UFCV Occitanie qui propose également des séjours adaptés pour les enfants et les adultes en situation de handicap mental.

SIAM 05 61 12 58 16
7 rue Chabanon
siam31.fr

Handiligue

Handiligue est un service de la Ligue de l'enseignement, fédération de la Haute-Garonne, qui œuvre en faveur des personnes en situation de handicap dans les secteurs des vacances, des loisirs, de l'éducation et de la formation.
Il existe également des aides financières pour vous permettre de partir en vacances.

Handiligue 05 62 27 91 37
43 chemin de la Garonne
handiligue@ligue31.org
handiligue.fr

• Des aides pour partir en vacances

Les aides de la MDPH

Pour vous aider à financer le surcoût de vos vacances lié à votre handicap dans le cadre d'un accueil en milieu ordinaire (dans une structure ayant un agrément jeunesse et sport ou un agrément tourisme adapté par exemple), la PCH et le Fonds départemental de compensation (FDC) peuvent être sollicités auprès de la MDPH 31.

Plus d'infos
mdph31.fr
Vie quotidienne > Loisirs et vacances

Bourse solidarité vacances (BSV)

La Bourse solidarité vacances est un dispositif ANCV (Agence Nationale Chèques Vacances) destiné aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes qui peuvent partir de façon autonome mais nécessitant une aide dans la préparation de leur voyage.
Le dispositif propose à la fois des tarifs solidaires mais aussi des séjours adaptés.

Plus d'infos
ancv.com
Accueil > Aides au départ > Bourses solidarité vacances

Aides aux loisirs et aux vacances de la Caf

La Caf accorde une aide financière au temps libre à ses allocataires en fonction de leur quotient familial. Cette aide permet notamment d'inscrire des enfants dans un centre de loisirs ou dans un centre de vacances du département de la Haute-Garonne.

Plus d'infos
caf.fr
Allocataires > Ma CAF > Offres de service > Enfance et Jeunesse > Les aides aux vacances et aux loisirs

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

7

Je pratique un sport ou un loisir

Bon à savoir

Handisport : Le handisport regroupe un ensemble de sports dont les règles ou les conditions de pratique ont été aménagées pour des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Sport adapté : Le sport adapté permet à toute personne en situation de handicap mental ou psychique de pratiquer le sport qu'elle souhaite.

Les comités

• Comité régional handisport Occitanie

L'objectif du comité est de développer et de structurer la pratique sportive et permettre à chacun de se perfectionner dans sa discipline. Il fédère les différents comités départementaux handisport d'Occitanie.

Comité régional Handisport Occitanie 05 61 20 33 37
7 rue André-Citroën
31130 Balma
occitanie@handisport.org
handisportoccitanie.org

• Ligue sport adapté Occitanie

La Ligue permet l'accès au sport aux personnes en situation de handicap mental ou psychique sur toute la région Occitanie et encourage le développement du sport adapté.

Ligue sport adapté Occitanie 05 61 20 33 72
7 rue André-Citroën
ligue.occitanie@ffsa.asso.fr
lsa-occitanie.com

• Comité départemental handisport de la Haute-Garonne

Il est garant du bon fonctionnement du sport pour les personnes en situation de handicap physique et sensoriel. Il travaille à développer et structurer la pratique du handisport, à faciliter la découverte l'initiation et le perfectionnement des sportifs en situation de handicap, à sensibiliser les entreprises ou les scolaires au handicap et à définir une offre de pratique accessible et progressive pour chacun.

Maison des Sports 05 62 24 18 22
190 rue Isatis 06 15 43 52 89
31670 Labège
handisporthautegaronne.org
cd31@handisport.org

• Comité départemental Haute-Garonne du sport adapté (CDSA 31)

Il a pour mission de permettre l'accès au sport à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités, ses besoins, dans un cadre adapté et un environnement sécurisant.

Comité départemental Haute-Garonne du sport adapté 05 61 20 33 72
7 rue André-Citroën
31130 Balma
cdsa31@gmail.com
sportadapte31.wixsite.com

› Je veux faire du sport en club

• Les clubs handisport ou Sport adapté

Tous les clubs cités ci-dessous ont été répertoriés par le comité départemental handisport Haute-Garonne, le comité départemental Haute-Garonne Sport adapté, ou la ligue Sport adapté.
De nombreux clubs handisport et Sports adaptés existent aussi sur la région toulousaine.

Retrouvez l'ensemble de ces clubs sur
handisporthautegaronne.org
Clubs et Sections > Annuaires des clubs et sections sportives

Athlétisme

Association Sportive Midi Toulousain Handisport 05 61 80 52 73
19 bis rue du Roussillon
handicapdefi@asmth.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

CESDDA (établissement) 05 61 14 89 70
25 rue des 36 Ponts 06 76 83 57 33
athletisme@cesdda.fr

Section Athlétisme Toulouse Université Club
Stade universitaire Daniel Faucher
11 allée du Professeur Camille-Soula
serge.robert13@wanadoo.fr

(debout et fauteuil manuel)

Toulouse Iron Club 06 75 07 93 25
Palais des Sports André Brouat
3 rue Pierre-Laplace
toulouseic.fr
toulouse.iron.club31@gmail.com

(debout et
fauteuil manuel)

Aviron

Toulouse Aviron Sports et Loisirs 05 61 13 19 37
Base nautique Lalande
58 impasse de la Glacière Ouest
accueil@tasl.fr
tasl.fr

(debout et
fauteuil manuel)

Toulouse Université Club Aviron 05 61 53 40 78
Allée Fernand-Jourdant 07 60 06 40 78
tucaviron.club@gmail.com

(debout et
fauteuil manuel)

Basket-Ball

Association Sportive Midi Toulousain Handisport 05 61 80 52 73
19 bis rue du Roussillon
handicapdefi@asmth.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Toulouse Iron Club
Palais des Sports André Brouat
3 rue Pierre-Laplace
Tél.: 06 75 07 93 25
toulouseic.fr
toulouse.iron.club31@gmail.com

(debout et fauteuil manuel)

Cyclisme

Association Sportive Midi Toulousain Handisport 05 61 80 52 73
19 bis rue du Roussillon
handicapdefi@asmth.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Escrime

Handisport Objectif Paralympique Escrime (HOPE) 06 03 00 72 90
57 rue des Saules
hopescrime@live.fr

(debout et fauteuil manuel)

Toulouse Université Club Escrime 05 61 17 94 25
6 bis rue Claudius Rougenet – Salle d'Armes Louis Julien
maitrebrigitte@free.fr
tuc-escrime.com

(debout et fauteuil manuel)

Football à 11, à 7, 5 et futsal

Association des Sourds de Tolosa 05 62 17 55 92
116 bis rue des Amidonniers
accueil@astolosa.org
astolosa.org

CESDDA (établissement)
25 rue des 36 Ponts
athletisme@cesdda.fr
05 61 14 89 70
06 76 83 57 33

Toulouse Football Cécifoot
5 rue du Professeur Rey
salles.alexis@gmail.com
06 89 89 80 31

Foot fauteuil électrique

Toulouse Footfauteuil Club
1 rue Robert-Folus
contact@tffc.fr
marie@tffc.fr
06 24 42 68 15
06 83 45 92 83

(fauteuil électrique)

Goalball

Club sportif Association Valentin Haüy Toulouse 06 62 29 80 92
Gymnase Curie
36 rue de la Jeunesse
goalball.toulouse@gmail.com

Gymnastique

Santé mouvement équilibre (SAMOUVE) 06 42 74 52 21
Gymnase de Gironis
35 rue de Gironis
sa.mou.ve@gmail.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Handball

Association des Sourds de Tolosa 05 62 17 55 92
116 bis rue des Amidonniers
31000 Toulouse
accueil@olosa.org
astolosa.org

Hockey sur gazon

Toulouse Université Club 06 82 65 43 15
11 allée du professeur Camille Soula
toulousehockey@gmail.com

Judo

Judo Toulouse Croix-Daurade 06 73 73 33 34
26 rue des Jumeaux
judo.toulouse.croix.daurade@gmail.com

(debout)

Karaté

Santé mouvement équilibre (SAMOUVE) 06 42 74 52 21
Gymnase de Gironis
35 rue de Gironis
sa.mou.ve@gmail.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Multisport

Actiphypsy 06 50 24 46 92
Maison des Associations
BP n° 253
3 place Guy-Hersant
as.actiphypsy@gmail.com

Musculation

Association Sportive Midi Toulousain Handisport 05 61 80 52 73
19 bis rue du Roussillon
handicapdefi@asmth.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Natation

CESDDA (établissement) 05 61 14 89 70
25 rue des 36 Ponts 06 76 83 57 33
athletisme@cesdda.fr

Toulouse Olympique Aérospatiale 09 82 37 03 21
Club Section Natation 06 15 29 55 54
54 rue des 7 Troubadours
Bureau 218 - 2e étage
jennyfer.vdh.toacnatation@gmail.com
toacnatation.org

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Club toulousain du sport adapté (CTSA) 06 81 85 02 35
2 bis avenue Jules-Julien
Bâtiment C
elisabeth.despax@free.fr

Quad Rugby

Stade Toulousain Rugby Handisport 06 40 27 93 33
107 avenue Frédéric Estèbe
asso@stadetoulousainhandisport.com
stadetoulousain-handisport.fr

(fauteuil manuel)

Randonnée, Joëlette

MIXAH 09 83 72 93 22
8 rue des Daims 06 62 24 09 50
accueil@mixah.org

(debout,
fauteuil manuel
ou électrique)

Univers Montagne Esprit Nature (UMEN) 07 81 00 61 44
Randonnées en raquettes, activités de montagne
Maison des Sports
190 rue Isatis
31670 Labège
contact@umen.fr
umen.fr

(fauteuil manuel)

Rugby

Stade Toulousain Rugby Handisport 06 40 27 93 33
107 avenue Frédéric-Estèbe
asso@stadetoulousainhandisport.com
stadetoulousain-handisport.fr

(fauteuil manuel)

Rugby à XIII

Stade Toulousain Rugby Handisport 06 40 27 93 33
107 avenue Frédéric-Estèbe
asso@stadetoulousainhandisport.com
stadetoulousain-handisport.fr

(fauteuil manuel)

Toulouse Olympique XIII 05 61 62 24 07
107 avenue Frédéric-Estèbe
guillaume.dubruel@gmail.com

(debout,
fauteuil manuel

Sarbacane

CESDDA (établissement) 05 61 14 89 70
25 rue des 36 Ponts 06 76 83 57 33
athletisme@cesdda.fr

Showdown DV (sport apparenté au tennis de table)

ASPTT 06 24 54 38 21
5 avenue du Commandant-Taillandier
Résidence A Mistral - Apt 29
michael.grall@club-internet.fr
grand-toulouse-tennis-de-table.asptt.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Ski Alpin et Snowboard

Association Sportive Midi Toulousain Handisport 05 61 80 52 73
19 bis rue du Roussillon
handicapdefi@asmth.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Toulouse Iron Club 06 75 07 93 25
Palais des Sports André Brouat
3 rue Pierre-Laplace
toulouse.iron.club31@gmail.com
toulouseic.fr

(debout et fauteuil manuel)

Univers Montagne Esprit Nature (UMEN) 07 81 00 61 44
Randonnées en raquettes, activités de montagne
Maison des Sports
190 rue Isatis
31670 Labège
contact@umen.fr
umen.fr

(fauteuil manuel)

Ski de fond

Association Sportive Midi Toulousain Handisport 05 61 80 52 73
19 bis rue du Roussillon
handicapdefi@asmth.com

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Sport de boules

Association des Sourds de Tolosa 05 62 17 55 92
116 bis rue des Amidonniers
accueil@olosa.org
astolosa.org

MIXAH 09 83 72 93 22
8 rue des Daims 06 62 24 09 50
accueil@mixah.org

(debout, fauteuil manuel ou électrique)

Tennis

Association des Sourds de Tolosa 05 62 17 55 92
116 bis rue des Amidonniers
accueil@astolosa.org
astolosa.org

Tennis de table

ASPTT Toulouse 05 61 14 86 00
5 avenue du Commandant Taillandier
Résidence A Mistral - Apt 29
dvpt.toulouse@asptt.com

(debout,
fauteuil manuel
ou électrique)

Association Sportive Midi Toulousain Handisport 05 61 80 52 73
19 bis rue du Roussillon
handicapdefi@asmth.com

(debout,
fauteuil manuel
ou électrique)

Santé mouvement équilibre (SAMOUVE) 06 42 74 52 21
Gymnase de Gironis
35 rue de Gironis
sa.mou.ve@gmail.com

(debout,
fauteuil manuel
ou électrique)

Club toulousain du Sport Adapté (CTSA) 06 81 85 02 35
2 bis avenue Jules-Julien
Bâtiment C
elisabeth.despax@free.fr

Torball

Club sportif Valentin Haüy Toulouse 06 81 85 02 35
Gymnase Curie
36 rue de la Jeunesse
Tél.: 06 62 29 80 92
goalball.toulouse@gmail.com
toulouse.avh.asso.fr

Volley-ball

Association des Sourds de Tolosa 05 62 17 55 92
116 bis rue des Amidonniers
accueil@astolosa.org
astolosa.org

• Les cours collectifs de la Mairie de Toulouse

La Mairie de Toulouse encadre des activités physiques sur les temps scolaires et extra scolaires grâce à son équipe d'éducateurs sportifs spécifiquement formés.

Sur le temps scolaire

Au total près d'une vingtaine de disciplines sont encadrées : natation, escalade, VTT, escrime/canne de combat, sports de boules, golf, tir à l'arc, marche nordique, boxe française, pelote basque, sarbacane, roller, voile/kayak, course/cross, gymnastique… Ce service est uniquement réservé aux établissements spécialisés (voir p.248 > J'accompagne mon enfant) dont le siège social est situé à Toulouse.
Une convention est établie entre la Mairie de Toulouse et ces établissements.

Contact
Pour créer un partenariat : sports.psh@mairie-toulouse.fr

Sur le temps extra-scolaire ou pendant les vacances scolaires

Cours collectifs en inclusion
La personne s'inscrit en autonomie sur un cours municipal. Possibilité d'accompagnement par un AVL (Assistant de vie de loisir) uniquement pour les enfants de moins de 18 ans. Programmation à consulter sur le site internet de la ville rubrique sport.
toulouse.fr
Sports > Cours adultes > Activités terrestres

Cours en effectif restreint

Maximum 3-4 personnes, en fonction du handicap, cours encadrés par un éducateur sportif de la Mairie de Toulouse qui adapte chaque séance en fonction des usagers.

Pour qui ?

Pour toutes les personnes qui sont en situation de handicap, quel que soit le handicap, sur présentation d'un justificatif MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), selon les places disponibles.

Combien ça coûte ?

Tarif réduit de 50 % pour les personnes habitant Toulouse.

Comment ça se passe ?

- prendre rendez-vous avec la Mairie de Toulouse par mail pour une étude individuelle : sports.psh@mairie-toulouse.fr
- une fois l'étude réalisée : inscription au point accueil de la direction des Sports de la Mairie de Toulouse.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- notification MDPH
- justificatif de domicile
- attestation d'assurance en responsabilité civile

Mairie de Toulouse 05 61 22 32 64
Direction des Sports
7 allée Gabriel-Biénès

Vous pouvez contacter le service des Sports en LSF, TTRP et LPC, lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h et mardi de 12h à 17h.

toulouse.fr
Social > Handicap et Accessibilité > S'informer et communiquer > Toulouse Connect

> Je veux pratiquer un sport en toute autonomie

• À la piscine

Toutes les piscines de Toulouse sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sauf la piscine Nakache. L'entrée des piscines est gratuite pour les Toulousaines et les Toulousains en situation de handicap sur présentation d'un justificatif ainsi que pour leur accompagnant.
Chaque piscine dispose d'un fauteuil et de matériel spécifique ainsi que d'un endroit dédié réservé aux chiens d'assistance.
Pour davantage d'information, n'hésitez pas à contacter directement la piscine concernée.
toulouse.fr
Services / Sports / Piscines / Accessibilité

• À la patinoire

La patinoire Alex Jany est accessible aux personnes en situation de handicap. Des dispositifs (sortes de luges équipées de patins) permettant aux personnes en fauteuil d'aller sur la glace sont mis à disposition sur demande par la Ligue Occitanie des Sports de Glace pour permettre à tous de s'initier aux plaisirs

de la glisse.
Enfin, les personnes équipées d'un fauteuil roulant non motorisé sont autorisées à monter en fauteuil sur la glace, avec un accompagnateur.

Patinoire Alex Jany 05 81 91 78 56
7 chemin du Verdon
>> Métro ligne A, station Argoulets

• Dans les équipements sportifs de la ville

City stade

Tous les city stade ci-dessous sont déclarés comme étant accessibles réglementairement.

City Stade	Adresse	Activitées pratiquées
Patte d'Oie	Rue de Cugnaux	Foot/ Basket / Volley
Bagatelle City Stade	Rue de la Gironde	Foot / Basket
Bagatelle Gironde (grand)	Rue de la Gironde	Foot
Cristal	Impasse des Arènes	Foot / Basket

City Stade	Adresse	Activitées pratiquées
Cépière	Impasse Cerdan	Foot
Negreneys	Rue de Tunis	Foot / Basket
Negreneys	Rue de Tunis	Foot / Basket
Roland Garros	Impasse Roland Garros	Foot / Basket
Launaguet	Route de Launaguet	Foot / Basket
Amouroux	Impasse W et C Booth	Foot / Basket
Acacias	Rue de l'obélisque	Foot / Basket
Montaudran	Rue Émile l'Écrivain	Foot / Basket
Bourliaguet	Rue Aristide Maillol	Foot / Basket
Jean Gilles (Reynerie)	Rue Jean Gilles	Foot / Basket

City Stade	Adresse	Activitées pratiquées
Les Vergers	Impasse des Vergers	Foot
Les Vergers (plateau)	Impasse des Vergers	Basket
Messager (plateau)	Rue André Messager	Basket
Niki de Saint-Phalle	Place Niki de Saint Phalle	Foot / Basket

Bases de loisirs

Venez profiter des nombreuses bases de loisirs de la ville et de ses environs proches : Sesquières, la Ramée, Quinze-Sols, Pech-David, Argoulets, Gironis et la Grande Plaine.
Des pistes d'athlétisme, des activités nautiques (aviron, stand-up, kayak), des sports collectifs (basket, foot, base-ball, etc), du bicross, des boulodromes, des tables de ping-pong et bien d'autres activités, vous attendent pour commencer votre séance !

Pour toute question sur l'accessibilité de ces structures, n'hésitez pas à les contacter directement.

toulouse.fr
Services / Sports / Autres équipements / Bases de loisirs

• Dans d'autres structures de la région toulousaine

D'autres structures toulousaines existent et proposent du sport pour les personnes en situation de handicap.

Aquagym, gym, danse moderne

UNADEV Toulouse 05 62 73 61 21
11 rue du Moulin-Bayard
l.condamines@unadev.com

Karaté

France Shotokan Karaté Toulouse 1 06 11 76 03 03
COSEC du Mirail
Michel Reiss
Rue Ferdinand-Laulanie
m.reiss@free.fr

Le club propose des séances de sport aux personnes en situation de handicap physique. Attention en revanche la salle n'est pas accessible en fauteuil.

Rugby (tournoi de rugby touché)
Ski handisport (événement annuel)

Rotary Drop (RDROP) 07 56 93 93 56
Inscription pour participation :
Restaurant le Belvédère
Boulevard des Récollets
contact@rdrop.fr
rdrop.fr
Activité ouverte à tous

Bon à savoir

La Course en Duo est un événement sportif annuel qui se déroule à Toulouse et dans plusieurs autres villes et pays d'Europe. Les équipes sont formées par des personnes en situation de handicap et des personnes valides.

Plus d'infos : 06 92 12 82 98

› Les activités artistiques, culturelles et sportives de la Mairie de Toulouse

• Centres d'animations et centres culturels

Les centres d'animation et culturels proposent des ateliers hebdomadaires ou ponctuels et des stages dans diverses disciplines artistiques, culturelles, physiques et de bien-être. Ils proposent également tout au long de l'année des spectacles, des expositions, des conférences et des sorties pour

tous. L'accessibilité des centres culturels est consultable sur toulouse.fr.
Pour plus d'information sur l'accessibilité des salles de pratiques amateurs, n'hésitez pas à prendre contact avec les accueils des centres ou les animateurs de l'activité.

Les programmes sont publiés sur la page dédiée aux centres culturels sur toulouse.fr
Services / Cultures / Centres culturels / Programmes

Tarifs
La Mairie de Toulouse propose des tarifs réduits pour les personnes en situation de handicap.

• Les MJC et associations d'éducation populaire

En complémentarité avec les centres culturels et d'animation, un réseau de structures d'éducation populaire propose une offre variée en matière d'activités de pratiques artistiques, sportives et de bien-être. Les MJC et associations d'éducation populaire proposent également des spectacles et des expositions tout au long de l'année.

Pour plus d'information sur l'accessibilité des salles de pratiques amateurs
toulouse.fr
Services / Cultures / Centres culturels / Annuaire

Des tarifs réduits existent pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables des activités pour déterminer de quelle façon il est possible d'adapter les activités proposées.

Les autres activités spécifiques

• Peinture et dessin

Archipel

Atelier polyvalent sur différentes techniques de création

Archipel 05 34 41 14 99
23 rue Arnaud-Bernard
contact@archipel-toulouse.fr

APF France handicap 31

Atelier d'arts plastiques une fois par semaine en partenariat avec Les Abattoirs. Ouvert à tous, sur inscription.

APF France handicap 31 05 34 50 85 50
dd.31@apf.asso.fr

• Théâtre

ACT'S

Développement du théâtre en langue des signes française (LSF)

Act's
43 avenue de la Gloire

Les Amis de Monsieur

Ateliers de théâtre pour tous au Théâtre du Chien Blanc.

Les Amis de Monsieur
26 rue du Général-Compans

05 62 16 24 59
Corinne Calmels
06 21 91 51 06

>> Métro ligne A, station Marengo

APF France handicap 31

Atelier de théâtre bimensuel ouvert à tous, sur inscription.

APF France handicap 31
dd.31@apf.asso.fr

05 34 50 85 50

• Danse

Incorporel danse-handidanse

Maison des Associations
3 place Guy-Hersant
association.incorporel@gmail.com
incorporel.com

06 19 56 16 68

Association Fauval Danse

Danses de salon handi et valide au centre culturel des Minimes, tous les jeudi soirs.

Association Fauval Danse 06 03 75 92 58
contact@fauvaldanse.fr

AJC Toulouse

Danse inclusive avec l'association AJC Toulouse

Espace inter-associatif de l'Astronef 06 18 20 42 07
3 place des Avions
m.yansane@hotmail.fr
yourmove-danse.com

APF France handicap 31

Après-midi danse une fois par trimestre, ouverts à tous, sur inscription.

APF France handicap 31 05 34 50 85 50
dd.31@apf.asso.fr

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

8

Je m'informe sur la vie toulousaine

Mes démarches citoyennes

État civil

Pour vos démarches concernant les actes de naissance, de mariage, de décès…

Mairie de Toulouse 05 61 22 30 26
Services d'État Civil
6 rue du Lieutenant-Colonel-Pélissier

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h45 et le samedi (uniquement pour les déclarations de naissance et de décès) de 8h30 à 16h45.

Vous pouvez contacter les services de l'état civil en LSF, TTRP et LPC grâce au dispositif Toulouse Connect.
toulouse.fr
Services > Social > Handicap et accessibilité > Toulouse Connect > État civil

Faire une demande de carte d'identité ou de passeport

La délivrance de la carte nationale d'identité ou de passeport se fait uniquement sur rendez-vous à la mairie du Capitole et dans les mairies de quartier équipées de stations biométriques.

Mairie de Toulouse 05 31 22 90 00
Service des Formalités administratives
Place du Capitole
Cour Henri IV, porte 12

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h sur rendez-vous.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le portail internet des démarches en ligne : montoulouse.fr

Bon à savoir

Le Dispositif de recueil mobile (DRM)

La Mairie de Toulouse et la Préfecture de la Haute-Garonne, ont mis en place un dispositif de recueil mobile des demandes de carte d'identité uniquement pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Les demandes de rendez-vous à domicile et en EHPAD sont traitées par ce DRM. Attention toutefois, la procédure via le DRM peut être longue.

Pour en bénéficier : merci de contacter votre mairie de quartier ou la mairie du Capitole qui vous indiquera la marche à suivre.

La participation des jeunes

Les conseils citoyens participatifs

- Le conseil des jeunes réunit des volontaires de 15 à 25 ans, lycéens, apprentis, salariés, étudiants ou en recherche d'emploi. Une fois par mois, les jeunes se retrouvent pour échanger autour de sujets en lien avec les compétences municipales et collaborent avec le Maire et son équipe.
toulouse.fr
La Mairie > Participation et citoyenneté > Conseil des jeunes

- Le conseil toulousain de la vie étudiante a pour objectif de faire entendre la voix des étudiants et de proposer des projets concrets à l'équipe municipale pour agir sur le quotidien.
toulouse.fr
La Mairie > Participation et citoyenneté > Conseil toulousain de la vie étudiante

• S'inscrire sur les listes électorales

Pour s'inscrire, vous pouvez vous rendre dans une Mairie de quartier, à la mairie du Capitole, dans une Maison de la citoyenneté ou faire vos démarches sur internet.

- Sur internet : rendez-vous sur service-public.fr
Numériser les pièces justificatives et compléter les formulaires pré-remplis en ligne.
- Au Capitole : présentez-vous à l'accueil des formalités administratives, Cour Henri IV, rez-de-chaussée, porte 12. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h45.
Tél : 05 22 31 90 00
- En mairie de quartier : présentez-vous dans votre mairie de quartier.

Un document en Facile à lire et à comprendre (Falc) pour savoir comment s'inscrire sur les listes électorales est disponible sur le site de la mairie de Toulouse
toulouse.fr
La Mairie > Élections > Inscription et carte électorale

Bon à savoir

Afin que tous les Toulousains puissent exercer leur droit de vote dans des conditions optimales, la Mairie de Toulouse met tout en œuvre, à chaque élection, pour faciliter l'accès à l'exercice du droit de vote plein et entier des personnes en situation de handicap (sensibilisation des présidents de bureaux de vote et des coordonnateurs, accessibilité des bureaux de vote, des cheminements, des isoloirs et des urnes…)

• Signaler une difficulté « Allô Toulouse »

Nuisances, conflits de voisinage, enlèvement de graffitis, réfections de voirie ou encombrants ? Pour une réponse rapide : Allô Toulouse (24 h sur 24 et 7 jours sur 7).
Tél. : 05 61 22 22 22

Vous pouvez également contacter Allô Toulouse en LSF, TTRP et LPC, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.

toulouse.fr
Services > Social > Handicap et accessibilité > Toulouse Connect > Allô Toulouse

› Les dispositifs d'accès à l'information

• « À Toulouse », le magazine de la municipalité

« À Toulouse », le magazine d'information de la vie toulousaine, est disponible pour les personnes mal ou non-voyantes habitant Toulouse sous plusieurs formats : en braille, en version accessible HTML, en format PDF accessible ou bien encore en texte (format .rtf).
Une version audio téléchargeable est également disponible sur le site internet de la mairie :
toulouse.fr
Publications > À Toulouse

Si vous ne lisez pas le braille, vous pouvez vous abonner à la version audio du magazine, envoyée sur CD (attention il n'est pas possible de recevoir braille + CD audio).
Vous souhaitez recevoir le magazine À Toulouse en braille ou

la version audio, vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : a.toulouse@mairie-toulouse.fr
Les versions audio et braille sont distribuées dans la limite des stocks disponibles.

• Tim, le magazine de Toulouse Métropole

Les Toulousains peuvent également recevoir le journal de la Métropole : TIM, Toute l'information de la Métropole. Il est également disponible en braille, HTML, PDF accessible, rtf et audio.
Pour faire votre demande d'abonnement : tim@toulouse-metropole.fr

• Un accès au site internet facilité

Le site internet toulouse.fr est équipé d'une solution numérique pour vous faciliter l'accès à l'information municipale.

ACCESSIBILITÉ

La solution FACIL'iti, que vous trouverez tout en bas de la page d'accueil du site toulouse.fr permet une lecture plus accessible de l'ensemble des pages internet. Cette solution numérique offre un confort de lecture et d'affichage pour les personnes ayant des troubles cognitifs, des difficultés motrices ou une déficience visuelle.
Grâce à cette solution numérique vous pouvez créer votre profil spécifique en fonction de vos besoins et l'enregistrer. Vous pouvez également choisir d'utiliser des formules déjà enregistrées.

Les commissions de quartier

Vous habitez Toulouse et vous souhaitez être informé de la vie de votre quartier ? Vous pouvez participer aux commissions de quartier.

Ouvertes à tous les habitants et associations, les commissions de quartier se réunissent deux fois par an. Leur fonction est d'assurer le dialogue auprès des Toulousains sur les projets portés par la collectivité.

Pour les personnes sourdes qui souhaiteraient pouvoir participer à ces commissions, merci de contacter directement, au plus tard une semaine avant la date de la réunion, votre Mairie de quartier pour faire une demande d'interprète.

toulouse.fr
La Mairie > Participation et citoyenneté > Commissions de quartier

Bon à savoir

Lorsque vous cliquez sur le logo de FACIL'iti sur le site toulouse.fr, n'hésitez pas à cliquer sur «Je crée un profil personnalisé». Vous n'avez pas à entrer de codes ni à créer un compte.

• Le conseil municipal en LSF

Pour que l'information soit la même pour toutes et tous, la vidéo du conseil municipal, qui se réunit une fois par trimestre, est disponible en différé, traduite en Langue des Signes Françaises (LSF) et sous-titrée.

Plus d'infos
toulouse.fr
La Mairie > Conseil municipal > Conseil municipal en vidéo

• Toulouse Connect

Vous êtes une personne sourde, malentendante ou ayant des difficultés d'élocution ? Vous pouvez contacter les services de la Mairie de Toulouse via une plateforme d'interprétariat pour obtenir une information et faciliter votre quotidien en LSF, TTRP ou LPC.

Comment ça marche ?

Pour utiliser ce service, vous devez disposer d'une webcam. Vous pouvez utiliser ce service sur tablettes et smartphones ainsi que sur votre ordinateur (navigateur Internet Explorer ou Safari de préférence).

Quels services puis-je contacter ?

De nombreux services peuvent être contactés en LSF : éducation, sport, direction des solidarités, Allô Toulouse, musées…

Plus d'infos

toulouse.fr

Services > Social > Handicap et accessibilité > S'informer et communiquer > Toulouse Connect

Retrouvez la liste des services concernés par Toulouse Connect ainsi que les horaires d'ouverture de la plateforme d'interprétariat pour tous ces services.

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

9

J’accompagne mon enfant

> Dès son plus jeune âge

• Accueil en crèche des enfants en situation de handicap

L'inscription

La demande d'accueil de votre enfant se fait auprès d'un Espace Petite Enfance, sur rendez-vous, pour une place souhaitée en crèche collective, familiale, multi-accueil, halte-garderie. Ces structures sont gérées par la Mairie de Toulouse, le CCAS, et certaines associations. Au moment de l'inscription vous formulez un choix de structure et de zone géographique. Les demandes pour les structures privées se font directement auprès des établissements.

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Petite Enfance

L'accueil

Conformément à la réglementation, « les établissements Petite Enfance concourent à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux familles afin que celles ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale.»
Une visite médicale préalable à toute admission est programmée avec un médecin Petite Enfance. Cette consultation permet d'évaluer avec la famille les besoins spécifiques de l'enfant et d'envisager le mode d'accueil le plus adapté. La Commission d'admission unique statue ensuite sur l'attribution des places.

Après son admission l'enfant sera suivi tout au long de son parcours en crèche. Une démarche pluridisciplinaire (médecin, puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants , psychologue, équipe, réseau de soins), en collaboration avec les parents, se met en œuvre pour définir un projet d'accueil et une prise en charge adaptée.

Le projet d'accueil

Par des observations, des échanges de points de vue de l'équipe mobilisée autour de l'enfant, le projet d'accueil articule les soins et la prise en charge éducative.
Des prises en charge paramédicales (kiné, psychomotriciens…) peuvent également se mettre en place au sein des structures d'accueil.
Pour les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, des temps d'échanges entre la famille et les équipes éducative et de soins sont prévus pour préparer l'entrée à l'école (éventuelle demande d'Accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) ou dépôt de la demande à la MDPH…).

• Les accueils spécifiques à domicile

Pop'in (association L'Enfanfare)

Ce dispositif propose l'accueil à domicile sur des horaires atypiques en complément d'un mode de garde classique.

Association L'Enfanfare 05 34 63 93 08
5 rue Jules-Tellier
Sur rendez-vous de 9h à 17h
lenfanfare@hotmail.fr
>> Métro ligne A station Mermoz ou Fontaine Lestang

Pop'Up and Do (association Crèche and Do)

Ce dispositif propose un accueil à domicile pour des familles à cumul de vulnérabilités ou pour des enfants pour qui l'accueil en collectivité est contre-indiqué.

Association Crèche and Do 05 61 34 00 66
92 boulevard Deltour
info@crecheanddo.fr
>> Bus 23, 37, 51 arrêt Avenue Raymond Naves

Bon à savoir

Le dispositif Accueil pour Tous
L'espace Accueil pour Tous 31 a pour objectif de faciliter l'accueil de tous les enfants dans les structures Petite Enfance de la Haute-Garonne.
accueilpourtous31.fr

TOULOUSE S'ENGAGE POUR...

La citoyenneté

Le conseil municipal des enfants

Ce projet éducatif citoyen, accompagné par les enseignants et les Claé, permet de faire découvrir la citoyenneté aux enfants du CE2 au CM2. Durant leur mandat de deux ans, les enfants siègent en conseil et participent à la réalisation de projets d'intérêt général.

toulouse.fr
La Mairie > Participation et citoyenneté > Conseil municipal > Conseil municipal des enfants

Pendant sa scolarité

La scolarisation en milieu ordinaire

La majorité des écoles est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elles le seront toutes d'ici à 2025.

Bon à savoir

Un service d'écoute départemental pour l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap est en place en Haute-Garonne.

Tél.:05 36 25 82 50
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
ecoleinclusive.ia31@ac-toulouse.fr

Le parcours à l'école

Mon enfant rencontre des difficultés, quels sont mes interlocuteurs privilégiés ?

Mon enfant n'a pas de notification MDPH

- Étape 1 : je parle de ses difficultés à l'enseignant principal de mon enfant,
- Étape 2 : je demande la mise en place d'une équipe éducative.

L'équipe éducative comprend le directeur de l'établissement, les professeurs, les parents, le psychologue scolaire, l'assistante sociale… L'objectif de cette équipe est d'élaborer un projet personnalisé de scolarisation pour accompagner l'enfant en fonction de ses besoins spécifiques.

Étape 3 : accompagné par l'équipe éducative, je dépose un dossier à la MDPH pour éventuellement solliciter un Projet personnalisé de scolarisation (PPS). Votre enfant pourra ainsi bénéficier d'un accompagnement, coordonné par un enseignant référent de scolarisation, et supervisé par les équipes de suivi.

Bon à savoir

Centre d'évaluation des troubles du langage et des difficultés d'apprentissage

Ce centre, mis en place par l'unité de neurologie pédiatrique de l'hôpital des enfants du CHU de Toulouse, propose une évaluation des troubles du langage et de l'apprentissage chez les enfants entre 6 et 15 ans.

Mon enfant a déjà une notification MDPH

Si votre enfant est scolarisé en milieu ordinaire avec une notification MDPH, cela signifie qu'il bénéficie déjà d'une équipe de suivi de scolarisation (ESS) dont l'objectif est de veiller à la mise en place du projet personnalisé de scolarisation (PPS). L'équipe se réunit au moins une fois par an pour vérifier que l'enfant bénéficie des accompagnements adaptés à sa situation et réévaluer le projet personnalisé si besoin.
Selon la situation, votre enfant peut également bénéficier d'un aménagement de la scolarité, à des aides spécifiques à la scolarisation, à un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap), à du matériel adapté ou encore à des adaptations pédagogiques telles que prévues par le PPS.

Bon à savoir

Désormais, toutes les informations sur la situation d'un élève handicapé sont regroupées sur un document unique, appelé le GEVA-sco (guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation). C'est le document officiel permettant les échanges entre l'Éducation nationale (et donc l'équipe chargée du suivi de la scolarisation) et la MDPH.

Bon à savoir

Vous êtes une équipe éducative et vous souhaitez en savoir plus sur l'accueil d'un enfant ou d'un jeune en situation de handicap ? Des organismes peuvent vous accompagner :

- Le Centre ressource Autisme Midi-Pyrénées (voir p.103)
- Les équipes mobiles médicosociales d'appui à la scolarisation.

Ars Occitanie 05 34 20 24 00
occitanie.ars.sante.fr

La scolarisation dans une classe adaptée

Les enfants en situation de handicap peuvent également suivre un enseignement adapté, en milieu scolaire ordinaire, du primaire jusqu'au lycée, dans les dispositifs ULIS, les SEGPA et les EREA/LEA.

Les ULIS

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) accueillent les élèves en petits groupes. Ces unités proposent des modalités d'apprentissage et des enseignements adaptés. Ils existent en élémentaire, en collèges et au lycée.
L'orientation en ULIS est décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dans le cadre du Plan personnalisé de scolarisation (PPS).

Les SEGPA

Les Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) sont des petites classes qui accueillent des élèves ayant des difficultés d'apprentissages et éventuellement des élèves en situation de handicap dans le cadre d'un projet d'inclusion individuelle avec soutien médicosocial éventuel.

Les EREA/LEA

Un Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou Lycée d'enseignement adapté (LEA) sont des établissements publics locaux qui proposent un enseignement général, professionnel ou technologique adapté.
L'orientation en SEGPA ou en EREA relève de l'Éducation nationale.

Plus d'infos

mdph31.fr
Vie scolaire et étudiante > Scolarisation > la scolarisation en milieu ordinaire

Le temps périscolaire

Les enfants en situation de handicap sont accueillis dans les Centres de loisirs associés à l'école (Claé) des écoles maternelles et élémentaires.
Ces Claé fonctionnent sur le temps périscolaire du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h30, puis de 11h30 à 13h 45 et de 16h05 à 18h30 ainsi que le mercredi après-midi de 11h30 à 18h.
Pour inscrire votre enfant sur les temps périscolaires :

- la plateforme montoulouse.fr
- à l'école auprès du directeur du Claé
- à la Maison municipale des Familles à Borderouge.

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Éducation > Loisirs > Centres de Loisirs associés à l'école (Claé)

Pour les enfants en situation de handicap, la Mairie de Toulouse a mis en place une cellule Inclusion Handicap. Elle met en œuvre une stratégie globale d'accueil en inclusion des enfants et des familles en partenariat avec les acteurs du médico-social. Elle est composée d'un coordonnateur Inclusion Handicap et de référents Handicap.
Ses missions concernant le temps périscolaire consistent à :

- accompagner les équipes Claé pour élaborer et mettre en œuvre un projet d'inclusion,
- évaluer les situations afin d'apporter une réponse adaptée à l'enfant en respectant la notification MDPH (Auxiliaire de vie de loisirs (AVL) individualisée ou mutualisée…)

Plus d'infos
reussites.educatives@mairie-toulouse.fr

Bon à savoir

L'enseignement bilingue LSF/français
Un parcours d'enseignement LSF/Français écrit, de la maternelle au lycée, existe sur l'agglomération toulousaine. Il permet à l'enfant sourd d'avoir accès au même enseignement que l'élève entendant.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cet enseignement en LSF, il faut faire une demande avant le 1er mai de l'année scolaire en cours auprès de l'Inspecteur Conseiller technique ASH de l'Académie de Toulouse et de l'établissement dans lequel l'enfant doit faire sa scolarité. Pour compléter votre demande d'inscription, des pièces justificatives vous seront demandées.

Inspecteur-Conseiller Technique ASH :
pole.handicap@ac-toulouse.fr

École maternelle Gabriel Sajus 05 61 73 37 33
15 rue des Hirondelles
31 520 Ramonville Saint-Agne
ce.0311392v@ac-toulouse.fr
coordinationlsf@gmail.com

École élémentaire Jean Jaurès 05 61 73 01 84
2 place du Général de Gaulle
31 520 Ramonville Saint-Agne
ce.0310775Zv@ac-toulouse.fr
coordinationlsf@gmail.com

Collège André Malraux 05 62 88 13 50
1 avenue Karben
31 520 Ramonville Saint-Agne
0311633G@ac-toulouse.fr

Lycée Bellevue 05 62 17 30 00
135 route de Narbonne
31400 Toulouse
0310038y@ac-toulouse.fr

Bon à savoir

Le transport des élèves et des étudiants en situation de handicap relève du département. Si votre enfant est scolarisé dans un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel public ou privé sous contrat d'association ou dans un établissement d'enseignement supérieur, en fonction de sa situation de handicap, il peut bénéficier du transport gratuit uniquement entre son domicile et l'établissement scolaire.

haute-garonne.fr
Trouver une aide, faire une recherche avec le mot clé « transport ».

L'enseignement à distance

Les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier des cours du Centre national d'enseignement à distance (CNED). Pour les élèves de 6 à 16 ans, le CNED propose un dispositif spécifique. Dans le cadre d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) il peut comporter l'intervention, au domicile, d'un enseignant rémunéré par le CNED à raison de 3h maximum par semaine.

Plus d'infos
Tél. : 05 49 49 94 94
conseiller.scolarite@cned.fr

Le dossier CNED complété devra être envoyé pour avis à :

Rectorat de l'académie de Toulouse
Direction des services départementaux
CS 87703
31 077 Toulouse Cedex 4

Les aménagements d'examens

Lors du passage d'examens, les candidats présentant un handicap peuvent demander à bénéficier d'un aménagement des épreuves aux concours et examens de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.
La demande d'aménagement doit être déposée auprès de l'établissement.

Les études supérieures

L'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées a mis en place une plateforme en ligne dans laquelle vous pouvez notamment faire des demandes de bourses, ou vous renseigner sur l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Plus d'infos
welcomedesk.univ-toulouse.fr
S'installer infos pratiques > Handicap et accessibilité

Pour des informations plus précises, vous pouvez directement contacter le référent handicap de chaque université ou Grande école de Toulouse.

Université Toulouse I Capitole 05 61 63 35 28

- Service UT1 Handicap

handicap@ut-capitole.fr

- Service Handicap de l'UT1

ut-capitole.fr

Campus > Infos pratiques >
Accueil étudiants en situation de handicap

Université Toulouse II Jean-Jaurès 05 61 50 41 62
05 61 50 45 80

Pôle des Étudiants en Situation de Handicap
dive-peh@univ-tlse2.fr

- Accueil Campus Mirail

Bâtiment l'Arche (rez-de-chaussée)
Bureaux AR014 et AR016

Plus d'infos

univ-tlse2.fr

Accueil : sélectionner Je suis « étudiant en situation de handicap », puis à gauche dans la rubrique contacts : « pôle des étudiants en situation de handicap »

Université Toulouse III Paul Sabatier 05 61 55 82 13

Mission Handicap
mission-handicap.referent@univ-tlse3.fr

univ-tlse3.fr

Vivre sur les campus > accompagnement des publics spécifiques > en situation de handicap

Institut national polytechnique de Toulouse (INP) 05 34 32 21 96
handicap@toulouse-inp.fr

inp-toulouse.fr
Vie étudiante > parcours spéciaux > Handicap

Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA) 05 61 55 95 08
handiaccueil@insa-toulouse.fr

insa-toulouse.fr
Insa Toulouse > Diversité, ouverture et solidarité > Handicap : accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE SUPAERO) 05 61 33 89 88
Mission Diversité et handicap
diversite@isae-supaero.fr

isae-supaero.fr
Campus > Vivre sur le campus > Santé, service social, handicap, bourses

Bon à savoir

Étudiant'S31
Étudiant'S 31 centralise les besoins des étudiants sourds en Haute-Garonne, propose des activités et des rencontres.

Plus d'infos
etuds31@gmail.com

Bon à savoir

L'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées participe activement au projet Aspie-Friendly qui permet l'inclusion des étudiants avec des troubles du spectre autistique dans l'enseignement supérieur. Ce programme les accompagne également dans leur projet professionnel grâce à des partenariats avec des entreprises.

Plus d'infos
aspie.contact@univ-tlse3.fr

S'insérer dans la vie professionnelle

La convention Atouts pour Tous favorise l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap et les accompagne dans leurs démarches. Elle contribue à la montée en qualification et en niveau de formation de ces étudiants. Elle propose des compensations matérielles, techniques et humaines et fait le lien entre les enseignements du secondaire ou du supérieur et les entreprises.

Plus d'infos
atoutspourtous-toulouse.fr
atoutspourtous@ac-toulouse.fr

La Plateforme d'accompagnement à l'insertion professionnelle (PAIP) accompagne les jeunes adultes en situation de handicap à la sortie des dispositifs ULIS dans leurs démarches d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

Plus d'infos
paip@ac-toulouse.fr

• La scolarisation en milieu médico-social

En fonction des besoins de votre enfant et de ses difficultés spécifiques liées au handicap, la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) peut vous proposer une orientation en établissement médico-social.
Il existe différents types d'établissements en fonction du handicap de l'enfant, de son âge et des enseignements adaptés.
Il existe peu de places dans ces établissements : les délais d'attente sont donc souvent très longs. Si votre enfant est orienté en établissement médico-social, il peut poursuivre sa scolarité soit en milieu ordinaire avec l'accompagnement et l'appui de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, soit dans des unités d'enseignement (UE), en fonction de ses besoins et de son PPS.

La liste des établissements et services médicosociaux est disponible et mise à jour régulièrement sur le site de la MDPH31.
mdph31.fr
Accueil > Vie scolaire et étudiante > Scolarisation >
La scolarisation en établissement médico-social

Institut médico-éducatif (IME)

IME Les Troènes 05 34 40 97 60
31 rue Clausade
d.aubert-imetroenes@apeaj.com

IME Montaudran 05 62 47 50 70
2 allées Emile-Monso
service.imemontaudran@ccas-toulouse.fr

IME Les Bruyères 05 61 43 06 04
14 rue Paulin-Talabot
accueil.bruyeres@arseaa.org

IME Raymond Sorel 05 61 47 92 23
29 rue de Clausade
accueil-imeraymondsorel@apeaj.com

IME Classes TED 05 61 77 79 55
Institut Médico-Educatif « Classes T.E.D. »
Pavillon Philippe Pinel, Hôpital La Grave
Unité TED, TSA 60033
psylg.sectedim@chu-toulouse.fr

IME Pôle Sésame 05 62 71 84 88
24 boulevard Riquet
sessd-ime@agapei.asso.fr

Internat médico-pédagogique (IMP)

IMP L'escolo Lapujade 05 34 25 00 40
26 route d'Albi
imp.escolo@apajh31.fr
escolo@wanadoo.fr

IMP Les Bruyères 05 61 43 06 04
14 rue Paulin-Talabot
accueil.charta@arseaa.org

IMP Lamarck 05 61 14 89 20
41 rue des 36 Ponts
improlamarck@apajh31.fr

Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)

ITEP La Grande Allée 05 62 26 95 55
1 allée Frédéric-Mistral
lessor.ditep.lga@lessor.asso.fr

ITEP Saint-François 05 61 80 79 57
36 avenue Bourgès-Maunoury
d.goudouxmorzelle@anras.fr

ITEP Les Ormes 05 61 19 24 40
128 route de Saint-Simon
polecollectifstsimon@arseaa.org

ITEP Le Home 05 62 72 41 80
66 bis impasse de la Glacière
home@apeaj.com

ITEP Louis Bives 05 61 47 46 60
17 chemin de la Glacière
p.granvillain-arcenciel@apeaj.com

ITEP Château Sage 05 61 07 18 60
13 rue Antoine-Bayés
secretariat@itepchateausage.com

ITEP Paul Lambert 05 61 19 27 00
2 rue Raymond-Lizop
Sessd.paullambert@arseaa.org

Les établissements spécialisés dans les handicaps ou déficits sensoriels

Centre Paulin Andrieu 05 61 14 89 70
Centre d'éducation spécialisée pour déficients auditifs (CESDA)
25 rue des 36 Ponts
cesda.p.andrieu@wanadoo.fr

Institut des Jeunes Aveugles (IJA) 05 61 14 82 22
37 rue Monplaisir
secretariat@ijatoulouse.org

Les vacances

Des solutions existent pour permettre à votre enfant de profiter, en inclusion, de toutes les offres de loisirs de la Mairie rendues 100 % accessibles pour les enfants de 3 à 17 ans.
Lors de votre inscription, précisez que votre enfant a des besoins spécifiques. Vous serez alors contacté par l'un des référents handicap de la Mairie de Toulouse afin de mettre en place un projet personnalisé d'inclusion (PI). avec adaptations spécifiques (AVL ou autres).

Plus d'infos
toulouse.fr
Services > Éducation > Loisirs

• Une équipe renforcée

Depuis 2016, les équipes sont renforcées par la présence d'ARH (Animateur ressource handicap) dans les accueils de loisirs des écoles maternelles, élémentaires et les séjours vacances, pour accompagner l'équipe pédagogique.

Mairie de Toulouse 05 67 73 88 15
missionhandicap.del@mairie-toulouse.fr

TOULOUSE S'ENGAGE POUR...

Les enfants

Le guide Toulouse pour les enfants

Inscription en crèche ou à l'école, activités du mercredi, sport, vacances… toutes les informations pour les familles dans un seul document.
Retrouvez toutes les informations pour les enfants dans ce guide pratique.
Vous pouvez le consulter sur toulouse.fr
ou vous le procurer à la

Maison municipale des familles
32 – 34 boulevard Netwiller

>> Métro ligne B, station Borderouge
Lundi, mercredi,
vendredi de 8h30 à 17h et mardi de 8h30 à 19h.

• Le rôle du référent handicap

Il rencontre les parents et évalue chaque situation, puis accompagne les équipes des Accueils de loisirs pour mettre en œuvre les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap.

Mairie de Toulouse Direction Enfance et Loisirs Référent handicap Rive Gauche (secteurs 2 et 6)	05 61 22 36 29
Référent handicap Rive Droite (secteurs 1, 3, 4 et 5 ainsi que séjours vacances)	05 31 22 91 78

› Les espaces de loisirs pour les jeunes

• Les ludothèques

Jouer tous ensemble : c'est l'objectif poursuivi par le réseau des ludothèques qui se mobilise pour que l'accueil au sein des établissements soit adapté à tous.
Les ludothèques possèdent des jeux adaptés. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil.
Les ludothécaires, formés à l'accueil des enfants et des adultes en situation de handicap, proposent des jeux adaptés ou des jeux spécifiques et peuvent vous accompagner pour faciliter le jeu.

Toutes les ludothèques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Certaines peuvent accueillir des structures spécialisées.

Toulouse Centre

Centre social Raymond IV 06 31 38 31 93
4, rue de l'Orient
csc.raymond4@alliancesetcultures.org
>> Bus 15 et 39 arrêt place Schuman
Métro ligne B
station Jeanne d'Arc

Les Ludotines (associative) 05 62 72 03 98
Espace Famille Enfance
8, impasse Saint-Aubin
ludotines@gmail.com
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Bus 14, 29, L1, L8, L9 arrêt Saint-Georges
Métro ligne B
station Jean-Jaurès

Rive Gauche

Allée Patte d'Oie 06 68 48 31 10
87 rue de Cugnaux
allee.pattedoie@orange.fr
La structure possède des jeux spécifiques
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Métro ligne A
station Patte-d'Oie

Desbals 0-9 ans 05 36 25 21 65
Espace Enfance et famille Henri-Desbals
117, rue Henri-Desbals
ludotheque.h.desbals.0-9@mairie-toulouse.fr
La structure possède des jeux spécifiques
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Métro ligne A
station Bagatelle

Secteur Nord

Ludogaronne (associative) 09 50 08 31 20
7, chemin de la Garonne
ludogaronne@alliancesetcultures.org
Ascenseur présent sur la structure
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Bus Lignes L1 ou 70, arrêt Soleil-d'or

Ludokid (associative) 05 61 13 35 96
Centre social Alliances & Cultures
12 rue Marcel-Clouet
accueil.nord@alliancesetcultures.org
Pas d'ascenseur mais possibilité de jouer au rez de chaussée en fonction des horaires
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Métro ligne B
Station La Vache
Bus 29 (arrêt Charlas ou Jules Ferry)

1, 2, 3 Ludo (associative) 07 82 83 68 75
Maison de quartier de Croix Daurade
7, rue Francis Lopez
mail : ludo.123soleil@gmail.com
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Bus : L9, arrêt Lycée Raymond Naves

Toulouse Est

Ludomonde (associative) 05 61 34 12 58
Maison de quartier
42, rue Henriette-Achiary
ludomonde@alejm.org
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Bus 23, 37, 51, L1, arrêt Achiary

Toulouse Sud Est

Empalot (municipale) 05 61 25 57 46
40, avenue Jean-Moulin
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Métro ligne B, station Empalot

Jean Moulin 0 - 9 ans (municipale) 05 36 25 20 99
Espace Petite Enfance Jean-Moulin
42, avenue Jean-Moulin
ludotheque.j.moulin@mairie-toulouse.fr
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Métro ligne B
station Empalot

Arc en ciel (associative) 05 61 32 92 87
19, rue Claude-Forbin
ludotheque.rangueil@gmail.com
La structure possède des jeux spécifiques
>> Métro ligne B,
station Rangueil

Toulouse Ouest

Espace Enfance et Famille Claude Nougaro (municipale) 05 34 46 33 63
3, impasse François-Foulquier
ludotheque.c.nougaro@mairie-toulouse.fr
>> Métro ligne A,
station Bellefontaine

Centre social (CAF - Mairie) 05 34 60 83 96
5, rue de Kiev
ludotheque@caftoulouse.fr
Possibilité d'accueil de structures spécialisées
>> Métro ligne A
station Reynerie

Retrouvez la liste des ludothèques de Toulouse,
leur accessibilité ainsi que le catalogue des jeux en ligne sur :
www.ludotheques.toulouse.fr

• Les Accueil Jeunes

Les Accueils Jeunes sont des dispositifs d'accompagnement dédiés aux 11-25 ans, à vocation éducative, sociale et ludique. Lieux de vie et de socialisation gratuits, ils sont sans adhésion préalable. Les jeunes sont pris en charge par des éducateurs spécialisés et des animateurs.
Les jeunes en situation de handicap sont évidemment accueillis dans ces accueils jeunes où des dispositifs spécifiques peuvent être mis en place pour faciliter leur inclusion, notamment via des Accompagnants de vie de loisirs (AVL). N'hésitez pas à appeler directement les accueils pour plus de précisions.

• La Maison départementale des adolescents (MDA)

La Maison départementale des adolescents accueille les jeunes de 11 à 21 ans, leurs familles mais aussi les professionnels qui travaillent avec eux. Ce lieu est un espace d'écoute, de soutien, d'évaluation ou encore d'orientation.

Maison départementale des adolescents 05 34 46 37 64
16 rue Riquet

Du lundi au vendredi de 13h à 18h, sans rendez-vous la première fois et un samedi par mois de 9h à 13h uniquement sur rendez-vous.
Standard téléphonique du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 13h à 18h.

Plus d'infos
haute-garonne.fr
Menu > Éducation, jeunesse > Le réseau éducation jeunesse > La Maison Départementale des Adolescents (MDA)

La MDA est accessible aux personnes à mobilité réduite.
>> Métro ligne B, station François Verdier
Bus L1, L8 et 22, arrêt Place Dupuy.

• Les espaces de jeux extérieurs

À Toulouse, les aires de jeux extérieures ont été aménagées pour permettre le déplacement des personnes en situation de handicap moteur. Certaines aires proposent également des jeux inclusifs qui permettent à tous de s'amuser.
Retrouvez ci-dessous la liste des aires de jeux disposant d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et comportant au moins un élément de jeu accessible (sous réserve que le parc soit accessible).

Territoire centre	
Compans	22 boulevard de la Marquette
Verdier	allées François Verdier
Place Olivier	place Olivier
Bécanne	jardin Maurice Becanne
Bagatelle	(Petit Bois) : parc de Bagatelle

Cher	place du Partage
La Faourette (Petits)	jardin du Centre
Pech	route de Saint Simon
Vestrepain	rue Vestrepain
Baudin	place Jean-Baptiste
Bourrassol	impasse Pouvillon
Fontaines	128 rue des Fontaines
Jardin des plantes	56 rue Alfred Duméril, Allées Ravane
Bazacle	square Mady de la Giraudière
Belfort	place Belfort
Michelet nord	boulevard Michelet
Place Occitane	place Occitane
Square de Gaulle	square du général de Gaulle
Daste Bat 18	esplanade Pierre Garrigues
Daste Bat 17	avenue Jean Moulin
Empalot Mail	rue André Daste

Prairie des Filtres	cours Dillon
Baudin	place Jean Baptiste Baudin
Pech	route de Saint Simon
Fontaines Lestang	parc Fontaine Lestang
La Martinique	rue de la Martinique
Tabar Papus	rue de l'Yonne
Bordelongue	route de Seysses

Territoire Est	
Pierre Rous	rue de Périole
Argoulets Judo	zone des Argoulets
Gramont	21 rue Henri Jansou
Serveyrolles	rue Charles Garnier
Cité de l'Hers 2 (square Rougenet)	rue Claudius Rougenet
Grande Plaine	avenue Jean Gonord
Villa des Rosiers	125 avenue Jean Rieux

Alalouf	38 route de Revel
Schrader 2	impasse Franz Schrader
Michoun	70 chemin Michoun
Observatoire 2	avenue Camille Flammarion
Coquille	8 rue Claude Auge
Limayrac	allée de Limayrac
Pinel	place Marius Pinel
Achiary	42 rue Henriette Achiary
Larousse	5 rue Pierre Larousse
Raspail	place Raspail
Jules Julien Théâtre	avenue des Écoles Jules Julien
Pelletrie 1	place Robert Esnault Pelterie

Territoire Nord	
Nougaro	rue du général Bourbaki
Avranches	rue d'Avranches

Borderouge	rue Bertran
Ernest Renan	impasse Vitry
La Maourine 2	rue Edouard Pailleron
Parc Moulis	route de Launaguet
Séminaire	impasse du Séminaire
Grimaud	place Raymond Grimaud
Sauvegrain	place Sauvegrain
Lalande	place Paul Riche
Parc de la Vache	rue Marguerite Duras
Bordeaux	rue de Bordeaux
Rauzy	rue François Rauzy
Giesper	rue Condeau
Catala	chemin Catala
Parc Ozenne	impasse cimetière Croix Daurade

Territoire Sud	
Castalides	71 B, rue Aristide Maillol
Les Mûriers	allées de Bellefontaine
Gironis 3	rue de Gironis
Dupouy	rue du professeur Gaston Dupouy
Portal	rue Antoine Portal
Cèdres	31 chemin des Pradettes
Coutet	rue Alex Coutet
Reynerie collines	chemin de Lestang
Cambert	cheminement Robert Cambert
Rouault	rue Georges Rouault
Garderie Saint Simon	place de l'église Saint Simon
Tibaous 2	rue Albert Carovis

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

10

Je suis aidante
je suis aidant

Un aidant est une personne qui vient en aide à une personne dépendante ou en situation de handicap qui a besoin de l'accompagnement d'un tiers dans son quotidien.

Être aidant et en activité

Congé de proche aidant

Il permet de s'occuper d'une personne en situation de handicap lourd. Ce congé est accessible sous conditions (lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée maximum de trois mois, renouvelable dans la limite d'un an sur l'ensemble de la carrière professionnelle. Ce congé est rémunéré grâce à l'allocation journalière du proche aidant (AJPA). Voir p.269.

Plus d'infos

service-public.fr

Accueil particulier > Travail > Congés dans le secteur privé > Congé de proche aidant

La disponibilité et le temps partiel pour les fonctionnaires

La disponibilité est accordée de droit pour une durée ne pouvant excéder trois ans et renouvelée tant que les conditions requises sont réunies, pour :

- élever un enfant âgé de moins de huit ans,
- donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire de Pacs, à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou en situation de handicap.

Le fonctionnaire peut également demander un temps partiel dans les mêmes situations.

• Le congé de solidarité familiale

Ce congé concerne aussi bien le secteur privé que public et est destiné spécifiquement à l'accompagnement d'un proche en fin de vie. Il est d'une durée maximum de 3 mois, renouvelable une fois. Il peut être pris de façon continue ou transformé en temps partiel. Ce congé ne peut pas être refusé par l'employeur mais n'est pas rémunéré. Toutefois, une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie, peut être attribuée, sous certaines conditions.

Plus d'infos

service-public.fr
Accueil particulier > Travail > Congés dans le secteur privé > Congé de solidarité familiale

service-public.fr
Accueil particulier > Travail > Congés dans la fonction publique > Fonction publique : congé de solidarité familiale

• Le congé de présence parentale

Dans le secteur privé

Le congé de présence parentale est destiné aux parents d'un enfant malade ou en situation de handicap de moins de 20 ans. Il se présente sous la forme d'un crédit de 310 jours de congés (soit 14 mois) sur une période de 3 ans. Il est renouvelable au bout de trois ans, en cas de rechute ou de récidive. Il peut être pris en une ou plusieurs fois. Il n'est pas rémunéré mais le parent peut bénéficier de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP). Voir p.269.

Plus d'infos
service-public.fr
Accueil particulier > Travail > Congés dans le secteur privé > Congé de présence parentale dans le secteur privé

Dans le secteur public

Le congé de présence parentale vous permet de cesser votre activité professionnelle pour donner des soins à un enfant à charge handicapé, accidenté ou malade. Sa durée est fixée à 310 jours ouvrés maximum par période de 36 mois. Ce congé de présence parentale n'est pas rémunéré, mais vous pouvez percevoir l'allocation journalière de présence parentale (AJPP). Voir p.269.

Plus d'infos
service-public.fr
Accueil particulier > Travail > Congés dans la fonction publique > Congé de présence parentale dans la fonction publique

• Jour d'absence à l'annonce d'un handicap chez l'enfant (dans le secteur privé)

Le salarié a le droit de prendre un congé spécifique en cas d'annonce d'un handicap chez son enfant, après diagnostic. Aucune condition d'ancienneté n'est exigée pour avoir droit à ce congé. La durée est de 2 jours minimum. Il peut être plus important suivant les conventions collectives spécifiques.
Le salarié prend ce congé durant la période où se produit l'événement. Durant le congé, le salarié est rémunéré.

• Allocation de présence journalière (AJPP)

L'AJPP peut être versée aux parents d'un enfant en situation de handicap ou malade de moins de 20 ans, qui doivent cesser ponctuellement leur activité professionnelle. Pour en bénéficier, ils doivent déposer une demande à la MDPH. L'AJPP est versée sous certaines conditions, de six mois à un an renouvelable dans la limite de trois ans.

Plus d'infos

caf.fr

Menu > Droits et prestations > S'informer sur les aides > Petite enfance

• Allocation journalière du proche aidant (AJPA)

L'allocation journalière du proche aidant (AJPA) est une aide financière qui peut être versée aux personnes qui arrêtent ponctuellement de travailler ou qui réduisent leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie particulièrement grave.

Plus d'infos

caf.fr

Accueil Allocataires > Droits et prestations > S'informer sur les aides > Solidarité et insertion

Bon à savoir

La loi Travail du 8 août 2016

- Jours de congés supplémentaires

Selon certaines conditions, les parents d'un enfant en situation de handicap vivant au domicile familial peuvent bénéficier de deux jours de congés supplémentaires par an (code du Travail, article L3141-8).

- Durée des congés pris en une seule fois

Dans le cadre de dérogations individuelles, la durée des congés pris en une seule fois peut excéder les 24 jours consécutifs pour les proches aidants. (code du Travail, article L3141-17)

- Le travail de nuit

Pour les proches aidants, le refus de travailler de nuit ne peut pas constituer une faute ou un motif de licenciement. L'affectation sur un poste de jour peut également être demandée (code du Travail, article L3122-12).

Être jeune aidant

Un jeune aidant est un enfant, un adolescent ou un jeune adulte qui apporte ou a apporté de l'aide, des soins à une personne dépendante, en situation de handicap ou malade ou qui est présent au quotidien pour aider un membre de sa famille ou de son entourage.
L'association nationale JADE, Jeunes AiDants Ensemble, soutient les enfants et les jeunes aidants.

Vous avez entre 8 et 20 ans et vous vous occupez d'un proche malade ou en situation de handicap ?
Vous voulez prendre un peu de temps pour vous ?
L'Association toulousaine Oustal Mariposa propose des séjours cinéma-répit aux enfants et aux jeunes qui le souhaitent.

Plus d'infos
loustalmariposa.com
rubrique JADE Occitanie

Association Oustal Mariposa 06 50 36 64 77
Emmanuelle May
8 rue Arnaud-Bernard
jadeoccitanie.om@gmail.com

Être dédommagé ou salarié en tant qu'aidant

Aujourd'hui, le statut officiel d'aidant familial donnant droit à une rémunération, n'existe pas. Toutefois, la personne en situation de handicap peut, dans certains cas, salarier un membre de sa famille.

• Si la personne en situation de handicap bénéficie de la PCH

Pour les personnes en situation de handicap, l'aide versée dans le montant de la PCH (Prestation de compensation du handicap) peut servir à rémunérer un aidant familial, excepté :

- le conjoint, le concubin ou le partenaire de PACS,
- l'un des deux parents,

- l'un des enfants,
- une personne à la retraite,
- une personne exerçant une activité professionnelle à temps plein.

En revanche, lorsque l'état de santé de la personne dépendante le nécessite, c'est-à-dire lorsqu'elle a besoin d'une aide totale pour effectuer les actes de la vie quotidienne et d'une présence constante ou quasi constante, elle peut alors salarier n'importe quel membre de sa famille.

Modalités pratiques

Lorsqu'une personne en situation de handicap salarie son proche aidant, elle est tenue de déclarer son embauche à l'URSSAF et de lui faire bénéficier des obligations prévues dans le code du travail (contrat de travail, bulletin de salaire…) ainsi que de payer les cotisations sociales et les salaires.
Pour information, le montant du salaire est calculé sur la base du tarif horaire de 14,04 € brut de l'heure en 2020.

Plus d'infos
cesu.urssaf.fr/info/accueil
La Fédération des particuliers employeurs de France
fepem.fr

Dédommagement du proche aidant

Dans le cas où la personne en situation de handicap doit salarier son conjoint, enfant, parent…, ce dernier doit réduire ou abandonner son activité professionnelle. La PCH permet un dédommagement calculé sur la base de 50 % du SMIC horaire, soit 3,94 € de l'heure ou 5,91 €.

• Si la personne en situation de handicap ne bénéficie pas de la PCH

Si cette personne dispose de ressources suffisantes, elle peut employer un proche aidant dans le cadre des services à la personne en tant qu'aide à domicile. La personne en situation de handicap devient employeur et le proche aidant, salarié. L'employeur peut opter pour le dispositif de Chèque Emploi Service Universel (CESU) ou le contrat de travail classique.

Si vous êtes parent d'une personne en situation de handicap et que vous avez dû réduire votre activité professionnelle ou l'arrêter complètement, vous pouvez percevoir à titre de dédommagements, l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), et bénéficier de l'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse.
Pour bénéficier de ces deux types de mesures, déposez un dossier de demande auprès de la MDPH.
Il existe 6 catégories de dédommagement.

Bon à savoir

Comment aider au mieux vos proches ?

L'Espace de réflexion éthique Occitanie propose un petit fascicule gratuit, qui aide à se positionner par rapport à la personne aidée « Petit guide à l'usage des professionnels du soin ; les aidants à domicile ; pour une éthique de la reconnaissance du proche aidant ».

ere-occitanie.org
Rubrique publications > Les aidants à domicile. Pour une éthique de la reconnaissance du proche aidant

Je prends soin de moi

Accompagner un proche au quotidien peut avoir des effets négatifs sur la santé de la personne aidante.

• Faire un bilan de santé régulier

Dans une optique de préservation ou dès les premiers signaux d'alarme, n'hésitez pas à avertir votre médecin traitant de votre situation d'aidant. Il pourra ainsi le prendre en compte dans votre suivi médical.
Vous pouvez également bénéficier d'un bilan de santé gratuit proposé par la CPAM tous les 5 ans.

• Vous recherchez de l'écoute, une formation ou du soutien ?

L'Agence régionale de santé Occitanie

- « Allô j'aide un proche » pour les proches aidants de personnes atteintes de maladie neurodégénérative : un entretien gratuit, anonyme et confidentiel avec un professionnel formé.

Tél. : 0 806 806 830 (prix d'un appel local)
7jours/7, de 18h à 22h

Plus d'infos
pole-mnd.com
Rubrique /Aidants et entourage des patients (en bas de page)

- Des plateformes de répit ou de renseignements

Plus d'infos
occitanie.ars.sante.fr

Café des aidants de Colomiers

Animé par des professionnels et soutenu par l'Association française des aidants, le Café des aidants de Colomiers se réunit sur un temps convivial d'échanges et d'informations.
Réunion une fois par mois, de 15h à 17h.

Brasserie des Six Nations 05 56 11 56 19
12 rue d'Auch
31770 Colomiers

Association Astrée

Cette association a pour but de proposer une écoute et un accompagnement personnalisé pour vous soutenir une fois par semaine.

Association Astrée 06 95 78 43 00
63 boulevard Silvio-Trentin
toulouse@astree.asso.fr
astree.asso.fr

Association Solidarité Réhabilitation

Elle vient en aide aux personnes souffrant d'un trouble psychique et à leurs familles pour favoriser le processus de rétablissement.
Le programme Profamille s'adresse aux proches des personnes souffrant de schizophrénie.

Plus d'infos
Tél. : 06 77 53 05 28
contact-occitanie@solidarite-rehabilitation.org
solidarite-rehabilitation.org

UNAFAM Haute-Garonne

L'objectif de l'Unafam est d'écouter, conseiller, informer et accompagner les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques. L'Unafam organise des groupes de paroles, des conférences, des ateliers d'entraide et représente les usagers dans les institutions œuvrant dans le domaine de la psychiatrie.

Plus d'infos
Tél. : 05 61 48 11 56
31@unafam.org
unafam.org

Accueil et soutien des familles (ASF)

La commission « Accueil et soutien des familles » est mise en place par l'AgaPei (ex-Adapei 31) pour venir en aide et apporter des solutions aux parents ou encore fournir des conseils et des informations générales sur le handicap mental.
Permanence les 1er mardis du mois de 14 h à 17 h (sauf en juillet/août)

AgaPei 05 82 75 12 58
6 rue Alaric II
asf@adapei31.com
>> Bus 15 ou 70, arrêt Haedens

Plateforme des aidants de La Cadène

Vous pouvez contacter la plateforme des aidants de la Cadène si vous avez un proche fragilisé par une maladie neuro-évolutive (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson ou troubles apparentés).

Plus d'infos
Tél.: 05 34 40 43 70
Du lundi au vendredi
plateforme@domainedelacadene.fr

Et aussi

La Maison des aidants

La Maison des aidants accompagne les aidants dans leur quotidien à travers de l'écoute mais aussi de la formation. Ils proposent également un service « Allô-Aidant ».

Plus d'infos
lamaisondesaidants.com

L'Association française des aidants

L'Association française des aidants milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la

société. Elle oriente et soutient les aidants notamment via l'animation du Réseau national des Cafés des aidants.

Plus d'infos
aidants.fr

Bon à savoir

L'Association française des aidants propose une formation en ligne gratuite et ouverte à tous.

Plus d'infos
formation.aidants.fr

› Le droit au répit

Depuis 2004, le droit au répit est un droit pour les proches aidants de personnes en situation de handicap ou dépendantes.

• Accueil de jour en établissement

L'accueil de jour est destiné aux personnes en situation de handicap qui vivent à domicile. Cette solution propose des accueils à la journée une à plusieurs fois par semaine.

• L'hébergement temporaire en établissement

L'accueil peut s'étaler sur plusieurs jours ou plusieurs semaines, le week-end ou encore la nuit.
Il existe des établissements d'accueil de jour occasionnel ou d'hébergement temporaire en périphérie de Toulouse.

Plus d'infos
trajectoire.sante-ra.fr
Particuliers > Personnes handicapées

Bon à savoir

L'Institut des Jeunes Aveugles (IJA) propose un service d'accueil temporaire après orientation de la MDPH. Il concerne les jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap rare : troubles de la vision associés à une surdité, des troubles du comportement et/ou des troubles envahissants du développement.

Tél. : 05 61 14 82 22
j.mas@ijatoulouse.org

• L'accueil familial

Cette solution permet l'accueil social de personnes en situation de handicap de plus de 20 ans ou vieillissantes (65 ans et plus) auprès de familles agréées par le conseil départemental.
En Haute-Garonne, il existe une quarantaine de familles d'accueil.

Conseil départemental de la Haute-Garonne 05 34 33 39 57
Direction Générale Déléguée
de l'Autonomie
Mission Stratégie et Coordination
Territoriales – Cellule Accueil Familial PAPH
1 boulevard de la Marquette

Bon à savoir

En fonction des situations, il est également possible pour le proche aidant de se faire aider par l'intervention d'une aide à domicile, de jour ou de nuit.

Voir p.34 > Je trouve le bon interlocuteur > Quelques services spécifiques.

Retrouvez toutes les associations qui peuvent vous accompagner dans vos démarches en fin de guide - p.281.

11

Je trouve l'association qui peut m'aider

Annuaire des associations

Type de réponse apportée

- Droits et accompagnement
- Santé
- Éducation / Formation
- Loisirs / Culture
- Emploi
- Services à la personne
- Nouvelles technologies
- Sport

Tous handicaps

ADIM'S 05 61 34 06 06
Accueil divertissement implication mixité
adim.relaisdejocelyne@hotmail.com
relaisdejocelyne.canalblog.com

AGEAH 05 61 06 87 98
Aide et accompagnement à domicile
ageah31@gmail.com
ageah.net

AJH
Association pour jeunes handicapés
asso.ajh@ajh.fr
ajh.fr
05 61 91 59 64

APAJH
Association pour adultes et jeunes handicapés
communication@apajh.asso.fr
apajh.org
05 62 71 67 90

APEHD - Asso. des parents d'enfants handicapés ou différents
asso.apehd@gmail.com
06 84 93 26 32

APF France Handicap Haute-Garonne
dd.31@apf.asso.fr
apf-francehandicap.org
05 34 50 85 50

ARSEAA
arseaa.org
05 61 19 24 00

ARTIVITY
artivity@gmail.com
artivity.org
05 62 72 04 27

Je trouve l'association qui peut m'aider

ASEI – Agir, soigner, éduquer, insérer
asei.siegesocial@asei.asso.fr
asei.asso.fr
05 62 19 30 30

ASMTH Handicap défi
handicapdefi@asmth.com
05 61 80 52 73

Association L'enfanfare
lenfanfare@hotmail.fr
lenfanfare.org
05 34 63 93 08

Fondation Marie-Louise
assmarielouise@orange.fr
marielouise.org
05 61 82 00 08

Axe Signe
axesigne@gmail.com
signemoi.fr
06 09 66 53 89

Best-Toulouse -
Bien être par le sport pour tous
bernardlonguet@free.fr
best-toulouse.fr
06 78 27 22 82

Bout D'ficelle
legroscaroline@yahoo.fr
06 47 41 52 99

Cultures du cœur 31
cdc31@culturesducoeur.org
culturesducoeur.org
09 53 65 32 31

EHEO
Enfance handicapée espoir ostéopathie
uneheo.org/toulouse
05 62 07 27 69

Fauval Danse
contact@fauvaldanse.fr
fauvaldanse.fr
06 03 75 92 58

FMH
Fédération des malades et handicapés Haute-Garonne
communication.siege@fmh-association.org
fmh-association.org/union-departementale-de-haute-garonne-toulouse
09 63 65 45 52

FNATH Grand Sud
fnathgrandsud@bbox.fr
fnath-grand-sud.org
05 61 70 24 83

GISH
Groupement inter-associatif scolarisation et handicap
gish.31@laposte.net
05 61 44 88 33

Handi-Social
odilemaurin@handi-social.fr
handi-social.fr
06 68 96 93 56

HANDI'APT
oceane.dematos@gmail.com
06 79 59 22 20

Handipro Conseil 31
contact@handiproconseil.fr
handiproconseil.fr
05 34 40 91 91

Haudacity
haudacity@gmail.com
haudacity.org
06 72 72 18 17

JPA - Jeunesse au Plein Air
jpa31@jpa.asso.fr
jpa.asso.fr/jpa-31/
05 67 22 83 34

L'esperluette
lesperluette31@gmail.com
lesperluette31.wifeo.com
05 61 80 89 34

LADAPT Haute-Garonne
Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
rouquayrol.christian@ladapt.net
ladapt.net
06 17 77 64 00

Les Mains de Mathilde
lesmainsdemathilde@gmail.com
lesmainsdemathilde.org
06 19 21 89 06

Les Amis de L'enfance
maruiz@free.fr
lesamisdelenfance.com
06 22 37 16 94

Loisirs Éducation Citoyenneté Grand Sud
contact@lecgs.org
lecgs.org/fr
05 62 87 43 43

Y Arrivarem
deharopicarrou@orange.fr
yarrivarem.blogspot.com
09 79 53 63 05

Maladie invalidante / handicap moteur

AFSEP – Association française des sclérosés en plaques
afsep@afsep.fr
afsep.fr
05 34 77 55 00

AFTC MP
aftc.mp@traumacranien.org
traumacranien.org
05 61 78 50 58

Amisplégiques
amisplegiques@yahoo.fr
07 81 10 99 48

ELA
Association européenne contre les leucodystrophies
ela-asso.com

DREPA 31
drepa31association@gmail.com
drepa31.fr
07 58 71 24 68

Handicap moteur

AFM Délégation 31
Association française contre les myopathies
Téléthon délégation 31
delegation31@afm-telethon.fr
afm-telethon.fr
05 61 54 60 45

ANPIHM Haute-Garonne Midi-Pyrénées
contact@anpihm.org
anpihm.fr
09 53 54 09 72

France Parkinson
franceparkinson.fr
06 51 67 33 51

Handiloufoque
a.handiloufoque@orange.fr
05 61 53 74 61

Simon De Cyrene Toulouse
compagnons.toulouse@simondecyrene.org
simondecyrene.org
06 11 90 05 08

Maladie neurologique

La Maison des épilepsies
lmdemidipyr.simdif.com
05 61 62 77 20

Handicaps moteur, visuel et mental

Incorporel
association@incorporel.com
incorporel.com
06 19 56 16 68

Handicaps moteur et sensoriel

APIHMS - Association pour la promotion des intellectuels handicapes moteur ou sensoriel
contact@apihms.org
apihms.org
05 61 27 58 95

GIHP – Groupement insertion personnes handicapées physiques
gihp.mip@laposte.net
05 61 44 88 33

Handicaps moteur, visuel, mental et psychique

UMEN - Univers montagne esprit nature
contact@umen.fr
umen.fr
07 81 00 61 44

Malentendants

AMDS MP
Association de malentendants et devenus sourds Midi-Pyrénées
contact@amds-midi-pyrenees.asso.fr
amds-midi-pyrenees.asso.fr
06 74 48 53 54 - 06 10 36 77 39

Sourds et malentendants

ACT'S
Page Facebook ACT'S Toulouse

ADPEDA 31
didierdavid@orange.fr
06 11 66 45 01

AFIAC&SA
Association française des implants auditifs cochléaires et sourds appareillés
afiac.france@gmail.com
07 72 34 88 44

APES 31 - Association de parents et d'enfants sourds apes31hg@gmail.com apes31.fr	06 61 90 48 71
ARTIES association.arties@gmail.com Page Facebook association ARTIES	06 52 07 89 79
AST – Association des sourds de Tolosa accueil@astolosa.org astolosa.org	06 51 80 47 54
Autrement Dit contact@autrement-dit.eu autrement-dit.eu	09 83 24 14 11
Codeurs LPC 31 **Langue parlée complétée** codeurs-lpc31.fr	
Sens Dessus Dessous sensdessusdessous.org	06 83 42 95 12
Sign'agora assos.signagora@gmail.com sign-agora.fr	

SOS Surdus
sossurdus31@gmail.com
sos-surdus.fr

06 75 19 84 50
(sms)

Mal ou non voyants

ACBE
Cannes blanches électroniques Grand sud
acbegrandsud@gmail.com
acbe-grandsud.fr

07 82 48 38 78

Auxiliaires des Aveugles
adyse31@gmail.com

06 18 24 21 94

AVH Toulouse Haute-Garonne- Association Valentin Haüy
lages.daniel@orange.fr
toulouse.avh.asso.fr

05 61 62 44 45

Chiens Guides Grand Sud Ouest
contact@cgagso.fr
chiens-guides-grandsudouest.org

05 61 80 68 01

CSAVH Toulouse – Club Sportif De L'AVH
goalball.toulouse@gmail.com
toulouse.avh.asso.fr/node/153

06 62 29 80 92

CTEB
Centre de transcription et d'édition en braille
contact@cteb.fr
cteb.fr
05 61 57 95 89

Les Mirauds Volants
mirauds.volants@free.fr
mirauds-volants.com
06 82 44 79 74

UNADEV
toulouse@unadev.com
unadev.com/centreregion/centre-unadev-toulouse
05 62 73 61 21

Zoom DV
06 62 20 34 86

Handicap mental

AGAPEI - AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap
siege-social@agapei.asso.fr
agapei.asso.fr
05 34 41 38 70

Trisomie 21
contact@t21hg.org
trisomie21-haute-garonne.org
05 61 54 34 47

Handicap mental – Troubles du comportement

APEAJ - Association pour l'éducation et l'apprentissage des jeunes
apeaj.com
05 61 47 67 05

Handicaps mental et cognitif

Association Dominique
assoc.dominique@free.fr
association-dominique.com
05 61 86 09 15

Handicaps mental et psychique

Domino
associationdomino@orange.fr
associationdomino.org
05 61 92 47 32

Interlude
interlude.arsa@gmail.com
interlude-sejours.fr
06 52 64 63 66

LECGS Vacances Tous
vacancestous@lecgs.org
lecgs.org/fr/
05 62 81 43 43

Le Collectif ZEF
contact@lecollectifzef.fr
lecollectifzef.jimdo.com
06 52 69 16 92

Handicap cognitif

Avenir Dysphasie Midi-Pyrénées/FFDYS
aadmidipyrenees@gmail.com
dysphasie-sudouest.fr
06 44 92 29 62

APEDYS Midi-Pyrénées
apedyshg@wanadoo.fr
apedysmidip.fr

Sourds et malentendants – handicap cognitif

CESDDA
contact@cesdda.fr
cesdda.fr
05 61 14 89 70

Handicaps psychique et cognitif

Intimes Itinéraires
in.it.1901@gmail.com
intimes-itineraires.org
06 32 72 72 89

Handicap psychique

APRES
secretariatg@apres.asso.fr
apres.asso.fr
05 62 47 73 00

Microsillon
association.microsillons@gmail.com
microsillons.free.fr
09 50 55 99 35

Bi-Poles 31
gem.bipoles31@gmail.com
bipoles31.fr
09 54 80 19 00

La Demeure De L'oasis
lademeuredeloasis@gmail.com
06 32 05 43 78

Prose Et Dire(S)
07 81 73 63 10

Toutes Voiles Dehors
toutesvoilesdehors@gmail.com

UNAFAM 31 - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
31@unafam.org
unafam.org/haute-garonne
05 61 48 11 56

Handicap cognitif et troubles du spectre de l'autisme

APTE Autisme Toulouse
francoise.forner@orange.fr
apte-autisme.net/

Troubles du spectre de l'autisme

Autisme 31
autisme31@gmail.com
autisme31.org
07 86 61 44 76

CERESA
contact@ceresa.fr
ceresa.fr
05 61 16 53 43

InPACTS ADOM
secretariataapii@gmail.com
inpacts.fr
05 61 41 84 45

Sésame Autisme Midi-Pyrénées
sesame.autisme.mp@gmail.com
sesame-mp.fr
06 40 69 10 75

Notes

Remerciements

Le Domaine Handicap et Accessibilité de la Mairie de Toulouse remercie pour leur aide et leur participation : l'APF France handicap 31, l'Association des Sourds de Tolosa, Haudacity, l'AgaPei, le GIHP, Brigitte Bouland, Julie Clicq, Pierre Baradat, Véronique Calcagno, Geneviève Mitjana ainsi que les différents interlocuteurs d'organismes ou d'associations qui ont activement participé à l'élaboration de ce guide.

À la lecture de ce guide, si vous constatez des erreurs ou des modifications à apporter, n'hésitez pas à nous le faire savoir : domaine.handicap.accessibilite@mairie-toulouse.fr

Mairie de Toulouse
Décembre 2020

Création et illustrations
Atelier JamJam

Impression
Imprimerie Ménard

Crédits Photos
p.234 : P. Nin

Crédits Pictos
p.48 : Woman walking de corpus delicti
p.187 : Running Man de Pham Thanh Loc
p.282 : Employment Contract de Chanut is Industries / Caring de Andrew Doane / Technology de Wenjie / Football de Dewi Imaniyah > Issus du Noun Project

Le Handicap sur le devant de la scène

Rencontres Ville et Handicap

Chaque année en novembre, la Mairie de Toulouse organise avec les communes de Toulouse Métropole partenaires et de nombreux organismes et associations, des événements festifs et inclusifs pour toutes et tous dans le cadre des Rencontres.
Ils ont pour but de déstigmatiser le handicap, de sensibiliser le grand public et de favoriser le vivre ensemble.

Plus d'infos

toulouse.fr
Services > Social > Handicap et Accessibilité > Rencontres Ville & Handicap

Semaines d'information sur la Santé mentale (SISM)

Cet événement, organisé par le Conseil Local de Santé Mentale, propose de nombreux rendez-vous pour mettre l'accent sur la question de la santé mentale, changer le regard sur le handicap psychique et informer le grand public.

Plus d'infos

toulouse.fr
Services > Santé > Conseil local de santé mentale > Semaines d'Information sur la Santé Mentale

MAIRIE DE TOULOUSE
WWW.TOULOUSE.FR
Toulouse en grand !